

# TATA - AKKA

## Frontières de la mémoire, mémoire d'une frontière

---

Projet de promotion de la mémoire historique  
du temps récent dans la Province de Tata



Rapport de la recherche sous la direction de  
Francesco La Pia et Alberto Sciortino

# TATA - AKKA

## Frontières de la mémoire, mémoire d'une frontière

---

Projet de promotion de la mémoire historique  
du temps récent dans la Province de Tata



Cet ouvrage a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne dans le cadre du programme d'accompagnement aux recommandations de l'IER en matière d'archives, d'histoire et de mémoire (IER2) du Conseil National des Droits de l'Homme.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Editions © **Marsam - 2014**

**Collection dirigée par Rachid Chraïbi**

6, rue Mohamed Rifai (Place Moulay Hassan ex. Pietri) Rabat

Tél. : (+212) 537 67 40 28 / 67 10 29 / Fax : 0537 67 40 22

E-mail : marsamquadrichromie@yahoo.fr

Conception graphique

**Quadrichromie - Rabat**

Impression

**Bouregreg - Salé**

Dépôt légal : 2014 MO 2991

I.S.B.N. : 978-9954-21-360-5

# TATA - AKKA

## Frontières de la mémoire, mémoire d'une frontière

---

**Projet de promotion de la mémoire historique  
du temps récent dans la Province de Tata**



**Rapport de la recherche sous la direction de  
Francesco La Pia et Alberto Sciortino**

مَرْسَم  
  
**MARSAM**

## Sommaire

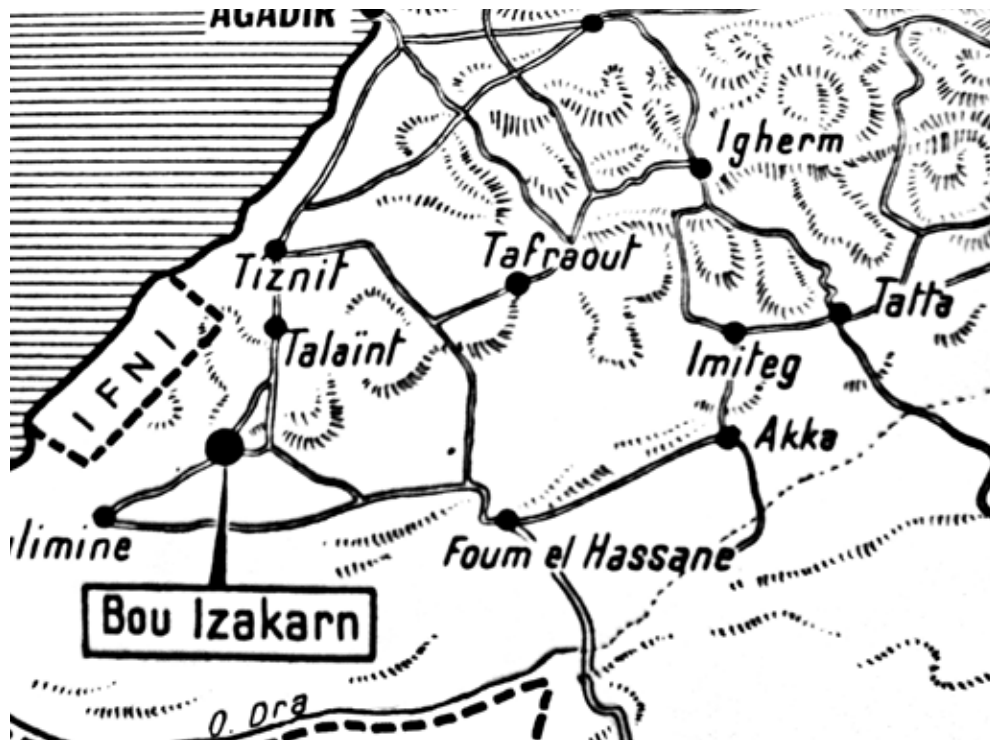


Présentation, par Sergio Cipolla, président du CISS Cooperazione internazionale sud sud	7
Introduction : le contexte de la recherche, par F. La Pia et A. Sciortino.	9
Les résultats de la recherche, par Francesco La Pia.	17
Système scolaire	17
Développement Urbain	31
L’Ahwache	47
Akka	66
Le contexte historique, par Alberto Sciortino.	91
Bibliographie	125
Les acteurs et les auteurs	132
Annexes : CISS au Maroc	135

### Couverture

Danseurs de Tata

Photo prise par Alberto Sciortino



La région de la recherche dans une carte des années cinquante

## Présentation

*Sergio Cipolla*

*Président du CISS Cooperazione internazionale sud sud*

Je me rends compte que cela puisse paraître étrange qu'une organisation non gouvernementale spécialisée au niveau international dans les interventions pour la promotion du développement, propose et réalise une intervention intitulée "Promotion de la mémoire historique du Temps récent dans la Province de Tata". En effet, qu'est-ce que la mémoire historique a à voir avec le développement ? Pourquoi étions-nous convaincus de la nécessité de traiter cette question et non pas seulement, par exemple, l'agriculture durable, les ressources en eau ou la création d'emplois ?

Une première réponse est que pour nous le développement – quel que soit le sens que l'on veut attribuer à ce terme controversé - devrait toujours mettre au centre les personnes, à la fois comme des sujets de droits et comme des collectivités organisées ; mais les individus et les communautés humaines ne sont pas seulement immergés dans un habitat extérieur (défini à la fois par sa composante naturelle et par celle d'origine anthropique), mais nourrissent continuellement et construisent aussi une sorte d'«environnement interne» qui, à l'instar de l'extérieur, peut être hostile ou favorable, peut rendre plus facile ou plus difficile le chemin vers la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux : en d'autres termes, précisément ce qui pour nous est le développement.

Il est évident que la mémoire individuelle de son histoire et son partage avec les autres sont des éléments fondamentaux pour la construction de cet «environnement interne», il en est de même de la construction d'un sens de la citoyenneté, qu'elle soit harmonieuse ou conflictuelle. C'est donc la mémoire qui – présente dans la vie quotidienne et est profondément ancrée dans chaque territoire - qui devient patrimoine culturel, et de fait génère les noms des lieux, les pratiques et les techniques de production. Ce qui explique - ou devrait expliquer - beaucoup de «ce que nous sommes maintenant», et de «comment nous sommes arrivés à ce point de notre vie et de notre histoire».

La nécessité d'une mémoire historique collective et partagée, et la nécessité de la considérer comme la base naturelle du sens de la citoyenneté, est fortement ressentie par toutes les sociétés et, dans le monde d'aujourd'hui, elle est généralement confiée aux institutions de l'éducation : ces dernières ont d'ailleurs occupé une place importante dans les recherches menées dans le cadre de ce projet. Mais ce n'est pas seulement l'institution scolaire ou universitaire qui incarne la mémoire collective : les traditions populaires, les manifestations culturelles spécifiques tels que l'ahwache,

la façon de vivre les jours des fêtes publiques et familiales, représentent autant de «lieux» où les mémoires individuels et collectifs émergent et deviennent des formes de discussion et de débat public.

Eric Hobsbawm dans son célèbre ouvrage “L’Âge des extrêmes” a vu le grand risque de la perte de la mémoire collective et a écrit : «La destruction du passé, ou plutôt des mécanismes sociaux qui rattachent les contemporains aux générations antérieures, est l’un des phénomènes les plus caractéristiques et mystérieux de la fin du XXème siècle. De nos jours, la plupart des jeunes grandissent dans une sorte de présent permanent, sans aucun lien organique avec le passé historique des temps dans lesquels ils vivent ».

La réponse de Hobsbawm à tout cela réside dans le travail fondamental et constant des historiens. Cependant, nous sommes convaincus qu’une vraie réponse à cette situation ne peut pas être déléguée seulement à une composante de la société, mais doit impliquer l’ensemble de la communauté.

Après tout, c’est justement là l’explication de pourquoi il est essentiel d’utiliser des méthodes participatives dans les recherches telles que celles présentées dans cette publication. Mais aussi du pourquoi il est impossible de réaliser une véritable action de développement sans la participation effective de toutes les personnes impliquées et qui bénéficient de l’intervention. Promouvoir la mémoire historique c’est aider les gens à reconstruire un grand puzzle où la pièce de sa propre vie peut acquérir un sens aussi de la relation avec les autres pièces ; de la même manière, rechercher le développement est à son tour, tenter la construction d’un puzzle dans lequel la satisfaction des besoins et des droits de chacun soient harmonieusement liés à ceux des autres membres de la communauté. Nous pensons que ce n’est pas difficile de voir comment les deux choses sont étroitement liées et comment, ensemble, elles donnent un sens au mot «citoyenneté».

C’est pour cette raison que CISS depuis de nombreuses années et dans de nombreux pays, en s’efforçant de contribuer au «développement» des populations, a aussi cherché de le faire en collaborant à la préservation de leur patrimoine, de leur mémoire historique et culturelle, matérielle et immatérielle : même dans des situations très difficiles telles que celles représentées par exemple – et pour des raisons différentes - par la Palestine ou l’Ethiopie, cet effort s’est avéré très utile et nécessaire. Et c’est dans cette logique que nous avons décidé de donner une suite au projet de « Renforcement des capacités d’intervention des organisations de base pour la préservation des Ecosystèmes oasiens au Maroc », réalisé pendant ces dernières années dans la province de Tata, avec un projet de recherche sur la mémoire dont cette publication est l’un des produits finaux. Nous pensons qu’il s’agissait d’un effort utile et nous espérons qu’il puisse ainsi être considéré par le lecteur.

## Introduction : Le contexte de la recherche

*F. La Pia et A. Sciortino.*

Au début de l’année 2012 le Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH), institution nationale chargée de la promotion et de la protection des droits de l’Homme au Royaume du Maroc, a lancé un appel à proposition ouvert pour encourager la présentation de projets destinés à contribuer à la concrétisation des recommandations de l’Instance Equité et Réconciliation (IER) « en matière d’histoire et de mémoire ». Cette Instance, créée en 2004, veut par ces recommandations impulser « la recherche scientifique sur l’histoire du Maroc indépendant et le besoin en matière de préservation de la mémoire » sur la période 1956 – 1999. Le programme a été financé par l’Union Européenne dans le cadre de l’Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP).

L’objectif spécifique de l’appel à propositions était de fournir un soutien direct et un appui matériel pour la réalisation de recherches académiques et recherches-action sur les événements qu’a connus le Maroc au cours des années postérieures au recouvrement de son indépendance, et dont les résultats permettraient de mieux comprendre les avancées et les difficultés qu’ont connues les questions relatives aux droits de l’Homme aussi bien au niveau conceptuel que dans la pratique.

Cooperazione Internazionale Sud Sud (CISS), Organisation Non Gouvernementale de développement de droit italien, oeuvrant dans le Royaume du Maroc depuis 2002 a décidé de participer à cet appel avec une proposition concernant la mémoire historique du temps récent dans la province de Tata (Région de Guelmin Es-Smara) <sup>1</sup>.

L’action proposée par CISS, et qui a été retenue parmi les projets sélectionnés par le CNDH, s’est concentrée sur deux niveaux : celui de la

1- Voir la fiche de l’organisation annexée à cet ouvrage et la page web [www.cissong.org](http://www.cissong.org).

collecte de la mémoire historique, perdue ou affaiblie à cause du manque d'une stratégie organique de préservation ; celui de la transmission de la mémoire en ce qui concerne l'histoire, les traditions, la vie quotidienne et le processus d'intégration des populations autochtones de la zone choisie dans la nation.

Il a été procédé, dans le cadre de l'action, à la collecte de récits de vie et d'expériences de la population ciblée tout en essayant de faire de cette collecte un moment d'implication de la population même – et en particulier des jeunes générations – dans la transmission de la mémoire historique. Sur le plan méthodologique, la stratégie adoptée a été axée sur la participation à plusieurs niveaux : l'implication des associations des jeunes de la zone dans la conception et la réalisation des interviews, l'accompagnement de la recherche avec des laboratoires de vidéo participative pour la transmission de la mémoire visuelle, la conception de modules d'éducation à la mémoire et une activité d'échange avec des autres sujets qui ont acquis, au niveau international, une expertise dans la préservation de la mémoire récente. Pour ce dernier volet de l'action, une relation a été établie avec l'Associazione Nazionale Partigiani d'Italia (ANPI), qui agit pour transmettre la mémoire et les valeurs de la lutte de libération du peuple italien contre le nazisme et le fascisme dans les années quarante du XX siècle. Cet échange s'est concrétisé – entre autres – par la visite d'un groupe de jeunes marocains, garçons et filles, en Italie en avril 2014.

Pourquoi la Province de Tata ? Comme cela est indiqué dans le Curriculum des projets réalisés au Maroc, annexé à la fin de cet ouvrage, CISS a réalisé ses activités, en partenariat avec la société civile et les institutions locales du Maroc, dans plusieurs zones du pays. Mais c'est dans la zone de Tata et Akka que s'est concentré un engagement de l'organisation qui cherche à mettre en valeur, en tant que ressource pour l'amélioration des conditions de vie des populations, le patrimoine historique, naturel et humain de cette région, jusqu'à présent, non encore suffisamment pris en considération et protégé. Concernant justement la période se situant entre l'accession à l'indépendance et les années 1980, il est possible d'observer, pour ce qui est de cette région précisément, l'absence manifeste de reconstructions historiques risquant de conduire, au fil du temps, à une perte définitive de la mémoire. Un effort de

recherche pour contrecarrer ce risque s'avérerait donc nécessaire.

Le projet mis en place avec le soutien du CNDH, et dont ce livre est le résultat, se situe, en l'intégrant, dans la continuité du travail réalisé entre 2008 et 2012 dans la même zone dans le cadre du projet « *Renforcement des capacités d'intervention des organisations de base pour la préservation des écosystèmes oasiens au Maroc* », soutenu par la Commission Européenne. Ce projet a permis de restaurer des monuments historiques, récupérer des systèmes traditionnels de canalisation de l'eau (*khettaras*), appuyer la gestion des ressources hydrauliques des oasis (puits, bassins, canalisations, application de l'énergie solaire...), effectuer (en collaboration avec l'Université de Marrakech) des expérimentations pour la renforcement de la résistance de la palmeraie aux parasites et procéder à une large sensibilisation parmi les jeunes générations sur les questions environnementales. Le projet « *Promotion de la mémoire historique du temps récent dans la Province de Tata* » prend la relève de ces actions pour continuer le travail de promotion d'un patrimoine d'importance fondamentale : la mémoire historique contemporaine.

Le présent ouvrage synthétise les résultats de la recherche menée sur terrain au cours de l'année 2013-2014 pour récupérer la mémoire historique de la période 1956-1991, c'est-à-dire de l'indépendance du Maroc jusqu'au découpage administratif de 1992. La zone de Tata s'est caractérisée pendant cette époque par les particularités d'une évolution, dans le cadre de la nation marocaine, marquée notamment par des nécessités d'ordre sécuritaire et militaire et des événements liés à la question des frontières. Cet état de fait a largement influencé l'économie locale, l'organisation de la vie sociale et des centres locaux de pouvoir et le modèle d'urbanisation de la région.

L'horizon théorique de la recherche s'est principalement inspiré du concept de « Communauté Imaginée » développé pour définir une nation, par l'Américain Benedict Anderson, auteur de *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* [New York, 1983]. Celle-ci est considérée par ce chercheur comme une communauté imaginée, réunissant des gens qui ne se connaissent pas et qui ne se croiseront jamais mais qui éprouvent un fort sentiment d'appartenance à une communauté.

L'hypothèse de départ de notre étude considérait que ce processus

d'affirmation du sentiment national s'est déroulé, dans la province de Tata, de manière accélérée dans la période 1956-1991. La recherche sur le terrain a été sous-tendue par la quête de compréhension des modalités du processus de construction de l'identité nationale.

La vérification de cette hypothèse a été effectuée à travers un travail historiographique de recherche-action participative. L'investigation s'est principalement concentrée sur les effets sociaux des événements qui ont marqué l'histoire récente de la province, et une étude articulée autour des axes historique, anthropologique et sociologique.

### **La méthode participative**

Parmi les objectifs des interventions de notre ONG, une place importante est réservée au renforcement des capacités d'auto-organisation et d'autogestion des acteurs locaux et, notamment, dans le cas spécifique de cette recherche, des associations des jeunes. Sur la base de plusieurs années d'expériences dans ce sens, le projet a été axé sur le tissu humain qui compose le milieu associatif local. Pour cette raison a été choisie une méthode participative visant l'autopromotion et le développement de capacités analytiques. Le but de cette modalité d'action est d'assurer une pérennisation des résultats en termes de capacité de recherche et de sensibilisation, à travers les activités des associations impliquées dans le projet.

En traitant un sujet qui revêt une importance pour leur communauté, les chercheurs mobilisent un patrimoine humain et de connaissances dont toute la collectivité peut bénéficier. C'est dans cette optique qu'une équipe de jeunes diplômés actifs dans le milieu associatif provincial a été composée pour effectuer le travail de terrain. Ces chercheurs ont été appelés à avoir un rôle actif dans chaque phase de la recherche, en leur donnant la possibilité de négocier constamment la ligne d'analyse, sur la base d'une évaluation partagée de l'intérêt de la communauté cible. De cette manière la recherche participative peut constituer un appui aux actions de la société civile locale, en offrant une démarche d'analyse du temps récent qui peut être intégrée et dupliquée, surtout à travers les sources orales.

La connaissance du contexte local, dont les jeunes des associations sont porteurs, a été un outil clé pour procéder à l'analyse de la documentation

bibliographique disponible, des sources orales et du matériel historique (documents, livres, photos, vidéos, presse, objets, etc.). Les résultats du travail conjoint de recherche constituent en fait une production culturelle émanant directement de la population cible. Le processus participatif d'investigation s'est révélé un facteur de mobilisation sociale. La recherche devient ainsi une action sociale, dans laquelle la population n'est pas considérée comme bénéficiaire passive mais, au contraire, l'acteur au centre de sa propre prise de conscience.

### **Les thèmes de la recherche**

Le processus de discussion avec les acteurs locaux a conduit à la sélection, à l'intérieur du territoire de l'histoire, de domaines dans lesquels l'application de la méthodologie participative de recherche sur terrain pouvait donner le maximum de résultats dans le contexte local. Ont été ainsi retenus l'évolution du système scolaire, l'évolution urbaine, le chant populaire ; un « chapitre » spécifique a été consacré à la ville d'Akka, en raison de caractéristiques particulières telles, entre autres, la présence fort ancienne d'une communauté juive et le rôle de centre militaire de la zone assigné pendant longtemps à cette ville.

#### ***Système scolaire :***

L'objectif de ce thème était de comprendre le rôle de l'instruction publique dans le processus de construction du citoyen marocain dans la province de Tata.

A travers un travail de terrain, a été reconstituée la genèse du système scolaire public, et découverts tant les efforts collectifs engagés pour que soient mis en place des structures adaptées, pour l'accueillir des élèves, que la fonction émancipatrice de l'école pour les classes sociales marginalisées. Tata a vu la création de son premier établissement scolaire pendant le protectorat, mais c'est seulement après sa promotion au statut de province en 1977 qu'elle a développé pleinement son réseau éducatif, avec en particulier l'ouverture en 1979 d'un lycée, première réalisation de ce niveau dans l'histoire contemporaine de l'école dans la région.

Dans l'examen des acquis en matière scolaire, la recherche a dédié un focus à l'accès des femmes à l'éducation, à travers la collecte et l'étude



d'expériences directes et de données relatives à l'ouverture progressive de l'école et ses conséquences sociales.

Pour la première fois sera présenté, de manière organique, un élément clé du développement moderne de la province de Tata. Dans cette narration seront mises en valeur les expériences des personnes interviewées susceptibles de faciliter la compréhension de la fonction du système scolaire dans la formation de citoyens.

### ***Développement urbain :***

L'histoire urbaine de Tata est celle d'un rapprochement progressif entre l'Etat et cette région du pays. Il s'agira, à travers l'examen de ce thème, de comprendre l'évolution de ce lien à partir de l'indépendance, d'un point de vue à la fois symbolique et structurel.

Le premier niveau de l'analyse vise la compréhension de la transition des pouvoirs au moment de l'indépendance, sur la base de la dimension locale des événements liés à la présence de l'Armée de Libération Nationale (ALN) dans le sud. Avant la création de la province en 1977, le développement urbain a été presque inexistant et il a été connoté par une dimension volontariste.

La région a connu dans les années 1960 une forte sécheresse, qui a contribué à une vague d'émigration (liée – bien sûr - à de multiples raisons) ainsi qu'à l'amorce du processus de sédentarisation de la population jusqu'alors nomade.

La création de la province Tata en 1977 représente un moment décisif, marqué par une présence renouvelée et renforcée de l'État. Le choix des autorités centrales a été influencé, parmi d'autres raisons, par une volonté de contrôle territorial accru dans une zone sensible d'un point de vue militaire. La présence de l'armée et les tensions des années 1980 ont en fait marqué le développement de cette province. Dès 1978 démarre la planification urbaine (à travers les premiers lotissements) et arrivent les cadres administratifs en provenance d'autres régions. C'est le processus de changement social qui conduira à la création, en 1992, de la commune urbaine.

Dans cette même perspective et à ce même niveau de la recherche, a été spécifiquement traitée la connexion de la région avec le reste du pays en termes de communication (routes, électricité, presse, radio, tv).

### ***Ahwache :***

Dans le contexte rural de la province de Tata, et pour ce qui est de la culture, dans son acception anthropologique, l'analyse s'est focalisée aussi sur la forme traditionnelle du chant populaire.

Dans toute la région de l'Anti Atlas marocain une tradition de chant populaire accompagné de danses s'est diffusée sous la dénomination d'Ahwache (ou Aouache, selon une autre transcription), expression artistique qui accompagne les moments les plus importants de la vie communautaire (fêtes, mariages,...). Ces chants et danses représentent également une expression de la pensée locale sur des thèmes ayant trait à la religion, à l'actualité etc... et un moyen de transmission de la mémoire communautaire.

La structure en forme de dialogue entre deux personnes qui prend souvent ce chant peut nous aider à comprendre, dans notre cas, comment a été vécu le processus d'intégration nationale des communautés rurales. A travers les interviews menées avec des personnes ressources on esquissera une récupération de cette tradition orale, pour montrer l'évolution de la question identitaire nationale dans le milieu rural.

Nous allons voir, en effet, comment certains chanteurs d'ahwache, dont la mémoire s'est conservée jusqu'à aujourd'hui, ont évoqué dans leurs vers la résistance au pouvoir colonial mais aussi des questions relatives au processus de reconstruction postcoloniale et des difficultés liées à la situation géographique, frontalière, de la province.

### ***Akka :***

Même si la recherche a été centrée surtout sur la commune de Tata, la réalité historique e la ville d'Akka a fait elle aussi l'objet d'une analyse à part.

L'étude historique du passé récent de cette ville portera notamment sur la résistance à la domination française (sources documentaires et interviews) et sur la présence de la communauté juive (pour comprendre aussi les dynamiques et les raisons de l'émigration de cette communauté après l'indépendance et son héritage culturel et commercial), ainsi que vers la mémoire de la situation d'instabilité créée par les attaques des années quatre-vingts menée par les forces du Front Polisario.

Les résultats de notre recherche sont exposés dans les pages qui suivent.

Au-delà des thèmes spécifiques, l'utilisation des interviews comme instrument de recherche permettra ainsi, au cours de l'action de terrain, de recueillir des récits de vie. Des « histoires » qui ne soient pas directement liées aux thèmes choisis peuvent s'insérer dans le travail d'analyse. En fonction de leur pertinence pour la communauté, elles seront intégrées (de manière intégrale ou partielle) dans la présentation finale.

Le dernier chapitre de cet ouvrage essaye de présenter le contexte général dans lequel il faut « lire » les résultats de la recherche. Il ne s'agit pas de synthétiser l'histoire du Maroc dans la période indiquée, ni de la réécrire selon une vision critique. L'idée est seulement de fixer les points de repère et d'y insérer les éléments de mémoire issus de la recherche, qui vont de cette manière contribuer, pour peu que soit, à la connaissance historique.

De manière plus générale, il convient de le souligner d'emblée que ce travail ne constitue qu'une première approche d'une histoire encore à découvrir. On aurait certainement pu développer et approfondir davantage la problématique et les thèmes abordés, avec plus de temps et de ressources à disposition. Il en est ainsi des difficultés en matière de documentation. Il aurait possible à cet égard, exemple entre autres, d'intégrer les données de l'histoire orale avec la documentation administrative. Celle-ci se trouve, dans le cas de la région étudiée, éparpillée sur différents sites, du fait de l'évolution du découpage administratif de la zone retenue. L'accès à cette documentation n'a toutefois pas été possible en raison des délais imposés par le projet.

Malgré ces limites nous espérons avoir réalisé un travail utile et avoir laissé sur le terrain des traces, des pistes, des méthodologies et surtout avoir éveillé la curiosité d'autres personnes, chercheurs, associations, institutions, qui pourront poursuivre le travail, en l'approfondissant, et intégrer les résultats obtenus.

## Les résultats de la recherche

*Francesco La Pia*

### Le système scolaire

Le système scolaire est un prisme qui permet d'observer, depuis plusieurs points de vue, le processus de construction du citoyen marocain dans les différentes phases de l'histoire de la province de Tata.

Comme le souligne Kamal Mellakh, « au lendemain de l'indépendance, une politique volontariste d'investissement dans le champ éducatif a très vite fait le consensus. Fondée sur la décentralisation des pôles de formation et la diversification des filières d'études, cette politique avait comme objectif la « marocanisation » de l'encadrement des secteurs clefs du développement (économie, éducation, santé, agriculture...) »<sup>2</sup>. Depuis l'accession du pays à l'indépendance « les grands axes de la politique gouvernementale ont consisté à promouvoir la généralisation de l'enseignement, son unification, l'arabisation et la formation d'enseignants marocains »<sup>3</sup>. L'histoire de Tata, avec ses particularités, montre qu'un effort, certes limité, a été déployé en la matière avant 1956 et qu'en sus des écoles coraniques (msids et zaouyas), dans lesquelles l'imam était en charge de l'apprentissage du Coran et du fiqh, il y a la mise en place en 1948 d'une structure rudimentaire d'enseignement de type moderne.

Cette initiative est liée à l'arrivée sur place d'un ancien pilote né en Corse, Albert Casanova. Contraint de renoncer à voler en raison d'un accident dont il a été victime en 1934 lors d'une manifestation aérienne à Casablanca, il a interrompu sa carrière et accepté un poste d'enseignant à Tata où il a créé

<sup>2</sup> Kamal Mellakh, « L'expansion scolaire et universitaire au Maroc. Aspects et enjeux ». p. 92-101. En Vincent Geisser, *Diplômés Maghrébins D'ici Et D'ailleurs*.

<sup>3</sup> Belarbi Aicha, « Rapport sur l'éducation des filles en milieu rural. Le cas du Maroc », Forum consultatif international sur l'éducation pour tous, Ministère de l'Éducation Nationale (Rabat), Programme Des Nations Unies Pour le Développement (PNUD), 7 mars 1996.

une première école foraine. Les élèves y allaient le matin et sortaient l'après-midi dans les champs s'initier à l'agriculture. Le début de cette expérience a représenté « le point zéro de l'école moderne<sup>4</sup> » dans la province.

En accord avec les autorités locales (Caïd marocain et Officiers français) son initiateur demande en 1948 que des magasins jusqu'alors destinés à dépôts de stockage de denrées alimentaires soient mis à sa disposition et puissent accueillir des élèves. L'un de ces magasins, situé à côté de l'actuelle résidence du Gouverneur, lui est cédé à cet effet. Il en fut de même d'autres espaces similaires. L'école se forma ainsi au départ « de salles parsemées à travers la ville »<sup>5</sup>.

En sus de ce volet des conditions dans lesquelles démarra l'institution scolaire, d'autres difficultés tenaient à la méfiance et aux réserves, voire à l'hostilité, que l'école suscitait parmi les familles réfractaires au changement et refusant tout bouleversement des traditions et de l'ordre social. De ce fait, et avant l'indépendance, seulement les familles appartenant aux couches sociales les plus faibles envoyaient leurs enfants dans ce qui, aux yeux des autres, passait pour une « école de haram »<sup>6</sup>.

Interrogé sur la perception qu'ont eue les gens du lancement de la nouvelle école, de son fonctionnement et du modèle qu'elle véhiculait, Jamâa Ait El Gachi indique ceci<sup>7</sup> :

« Au cours des premières années, les élèves accédaient à cette école entre 8 et 12 ans. Elle était cependant mal vue par les chefs des zaouïas, qui y voyaient une institution rivale risquant de réduire leur influence. Cette hostilité était également le fait de Blancs imprégnés d'esclavagisme et refusant d'envoyer leurs enfants à la nouvelle école ».

Faute de moyens et parce qu'il s'agissait initialement d'une école « foraine », les classes étaient, au départ, éparpillées dans la ville. Ce n'est qu'entre 1952-1956 que s'est mise en place une véritable structure scolaire avec la construction et le regroupement de quatre salles d'études, en face à l'actuelle « hôtel Renaissance ».

L'effort de Casanova a également porté sur l'encadrement pédagogique.

4 Entretien avec Ait El Gachi.

5 Ibid.

6 Entretien avec Ait El Gachi.

7 Directeur du nouveau lycée de Tata.

Lui-même remplissait d'ailleurs les fonctions de directeur de l'école, d'instituteur, d'architecte et de « parrain »<sup>8</sup> des enfants de Tata. Les autres enseignants étaient les maîtres d'arabe, dits tarjman, qualificatif qui a pris à Tata la signification de maître<sup>9</sup>. Des moniteurs venus d'Algérie (Janba) enseignaient, quant à eux, le français.

Les personnes interviewées ont, en majorité, mis en évidence tout ce que Casanova a fait pour motiver les familles et les inciter à scolariser leurs enfants. Dans son témoignage, le délégué du Ministère de l'Education Nationale, Elhanafi Naitlalaj, déclare à ce sujet que :

« Pour accéder à l'école publique, il y avait des incitations d'ordre matériel et économique, telles que la distribution de vêtements, de lait, et la cantine scolaire, pour encourager les familles à envoyer leurs enfants à l'école. Une fois les études primaires terminées, il y avait la possibilité de se faire recruter dans l'administration qui avait besoin de cadres à l'époque ».

Au départ, convaincre la population était laborieux et requérait beaucoup de patience et de persévérance. Mais après 5-6 ans, l'obtention du Certificat d'études primaires par les élèves ayant été les premiers à fréquenter l'école a donné lieu à un grand bouleversement social : l'école moderne était en train de produire les nouveaux fonctionnaires de l'administration. Les familles, qui découvraient ce faisant les opportunités de véritable « mobilité sociale »<sup>10</sup> offertes par l'obtention d'un diplôme, se sentirent de plus en plus encouragées à scolariser leurs enfants.

Casanova réussira de fait à créer des classes satellites à Addis, Agadir Lena, Tissint et Akka. Comme le remarque Mohammed Mhamdi, ancien délégué du Ministère de la Culture à Tata, l'effort volontariste doit être constant et impliquer aussi bien la population que les élèves :

« Pour réaliser la construction de bâtiments scolaires, il [Casanova] insère dans le l'emploi du temps des heures de sport (7h-8h ou 17h-18h pour éviter la chaleur). Pendant ces heures les élèves étaient envoyés ramasser des cailloux pour la construction... En matière de véhicules, à Tata il n'y avait que le

8 Entretien avec Ait EL Gachi.

9 Casanova avait cherché aussi des faqih qui pouvaient enseigner l'arabe.

10 Entretien avec Elmouloudi.

camion du Qaid et la 2CV de Casanova»<sup>11</sup>.

Celui-ci avait envisagé en 1956 déjà la création d'un collège, car Taroudant était trop loin pour les élèves qui voulaient poursuivre des études secondaires. Pour convaincre les autorités de l'opportunité de cette nécessité, il organisa une réunion avec les parents de la région, sollicita leur appui et leur fit signer une sorte de pétition demandant la création d'un collège à Tata.

Avec l'indépendance, commence une politique nationale de « marocanisation » du système éducatif, notamment à travers un « enseignement en langue arabe, dispensé par des maîtres nationaux, ouvert au plus grand nombre d'enfants, et dont les programmes et les horaires devaient être harmonisés et unifiés »<sup>12</sup>.

L'augmentation des effectifs scolaires dans la première décennie de l'indépendance est spectaculaire. Elle dérivait de la volonté de former des cadres techniques et administratifs capables de répondre aux nouvelles nécessités et aspirations du pays.

### Évolution des effectifs scolaires au Maroc (1956-1966)<sup>13</sup>

Années scolaires	Primaire	Secondaire	Supérieur
1956	318.995	10.496	3.792
1966	1.088.394	222.625	7.198

La demande de création d'un collège à Tata formulée au nom des parents d'élèves de la région est acceptée. L'appui du ministre de l'Education Nationale, Mohamed Benhima, au programme présenté par Casanova se révélera décisif. La collaboration de toute la population est à nouveau nécessaire :

« Encore une fois, rapporte un témoin, ce sont les élèves qui participent à la construction<sup>14</sup>. Faute de camion pour le transport de matériaux, Casanova fait récupérer les pots de lait vides<sup>15</sup> pour les remplir de sable de l'Oued.

11 Entretien avec Mohamed Mhamdi.

12 Mellakh, œuvre citée.

13 Ivi.

14 Les seuls moyens mécaniques étaient une benne Chevrolet verte et un camion fourni par les autorités.

15 Les pots de lait vides étaient ceux qui avaient été donnés par les Etats Unis.

Il fait aligner les élèves sur une distance de 7-800 m pour les transporter jusqu'au chantier »<sup>16</sup>.

La conjonction des efforts de la population et l'appui des institutions locales et nationales, représente un facteur clé du développement de la province de Tata. Elle a effectivement permis la création et l'ouverture en octobre 1958<sup>17</sup> du collège « Mokhtar Soussi »<sup>18</sup>. Les élèves et leurs familles apportèrent une contribution importante à ce projet, répondant ainsi aux souhaits de Casanova. Ce dernier était lui-même constamment sur la brèche. C'était lui qui allait chercher une partie de l'équipement pédagogique et des fournitures scolaires (tableaux, encre, etc.). Pour ce faire, il prenait les cars de la CTM jusqu'à Casablanca en faisant le trajet Tata-Agadir et Agadir-Casablanca.

Les élèves de Foug Zguid continuèrent à étudier à Ouarzazate, mais les jeunes qui venaient de Tissint à Tamanrat, furent accueillis dans l'internat du collège. L'internat, lui aussi construit par les élèves et leurs parents, était géré par l'épouse de Casanova avec d'autres femmes qui s'occupaient de la cuisine. Elles préparaient un couscous à base d'orge, viande, et légumes cultivées dans le potager de ce dernier<sup>19</sup>.

L'un des témoignages plus significatifs quant à l'efficacité du modèle scolaire, introduit à partir de 1948, porte sur la composition du groupe des instituteurs du collège :

- les premiers cadres formés par Casanova, recrutés comme enseignants d'arabe ;
- Claude Andrieux (enseignant de français) ;
- Albert Casanova (mathématique/science).

« La promotion de l'éducation à Tata, marquée ainsi par le recrutement d'anciens élèves en qualité d'instituteurs et la concrétisation du projet de création d'un collège dont les premiers élèves (une vingtaine) vont en 1964 à Agadir poursuivre leurs études dans un lycée, a permis à Albert Casanova de rester une figure reconnue même après l'indépendance du Maroc »<sup>20</sup>.

16 Entretien avec Ait El Gachi.

17 Données fournies par la Délégation du Ministère de l'éducation.

18 Mokhtar Soussi a été le premier ministre des Habous et des Affaires religieuses de l'État indépendant.

19 Fut Casanova à introduire les tomates à Tata.

20 Entretien avec Hacham Oubella.

Dans un contexte compliqué, dans lequel se juxtaposent les activités de l'ALN et le passage du contrôle territorial de l'armée française aux FAR dans un climat de grande tension (comme ce fut le cas après l'enlèvement du capitaine Moreau et du lieutenant Perrin), l'ex aviateur corse reste un emblème d'une communauté en train de changer en profondeur.

Celui-ci est cependant obligé de quitter Tata en septembre 1967. Des voix hostiles s'étaient élevées l'accusant « d'avoir fait tomber enceinte sa domestique »<sup>21</sup>. En réalité il semble qu'il ait été victime de « la haine qui le poursuivait depuis 1948 »<sup>22</sup>. Après son arrivée, il avait en fait déclenché un processus irréversible d'émancipation des couches les plus faibles de la population. Ses ennemis ne lui pardonnaient pas cette « faute ». Une fois rentré en Corse, il est devenu le maire de sa ville. Il est décédé en 2002.

### *L'accès des femmes à l'éducation*

Au niveau national les femmes, à l'aube du Maroc indépendant, avaient un accès à l'éducation fortement limité. Nonobstant une volonté de « généralisation de l'enseignement », fonctionnel à l'édification d'un nouvel État, le rôle de la femme restait souvent lié au foyer et aux tâches domestiques<sup>23</sup>.

Avec un Dahir (décret royal) du novembre 1963, l'école a été rendue obligatoire à tous les enfants âgés entre 6 et 13 ans. Toutefois ces effets ont été positifs principalement au niveau urbain<sup>24</sup>. L'accès des filles à l'école dans la province de Tata a suivi un autre parcours, plus long et complexe, similaire à celui des autres zones rurales du Pays où « la société était conservatrice »<sup>25</sup>. Dans les années 60, « seulement quatre filles sont allées à l'école »<sup>26</sup>, parmi lesquelles « une seule a terminé ses études »<sup>27</sup>.

21 Entretien avec Ait El Gachi.

22 Ibidem.

23 Entretien avec Mbarka Zanga.

24 « Les effectifs féminins dans le secondaire ont été multipliés par dix entre 1966 et 1980, alors que les effectifs des garçons n'ont été multipliés que par cinq pour la même période. L'évolution des effectifs féminins est encore plus spectaculaire dans l'Enseignement supérieur. Entre 1965 et 1990, les filles ont multiplié leurs effectifs par quatre-vingt contre dix-huit pour les garçons ». Belarbi Aïcha, op. Cit.

25 Entretien avec Ait El Gachi.

26 Ibidem.

27 Entretien avec Hacham Oubella.

La « mentalité sociale et la pauvreté »<sup>28</sup> ont été les raisons principales de la discrimination scolaire de l'élément féminin en milieu rural. Les premières filles qui ont accédé aux études l'ont été parfois à leur propre initiative, comme en témoignent Zayna Berrdouz, présidente de l'association Tiznkad pour le développement et la coopération, et Mbarka Zanga, toutes deux originaires d'Akka Iznekad, une commune située à presque trois kilomètres de Tata.

La première classe du Primaire avait été introduite dans le douar en 1954, dans un milieu modeste où c'était « l'instituteur (qui) s'occupait de l'achat des fournitures scolaires »<sup>29</sup>.

D'après le témoignage de M.me Zange on apprend que : « Les filles n'avaient pas intégré l'école du douar. On travaillait dans les champs mais on entendait les élèves répéter des mots et des phrases. L'écho de ce qui se disait en classe nous parvenait à travers la fenêtre. Poussées par la curiosité, nous nous sommes approchés de l'instituteur pour lui poser des questions. Ce dernier m'a accepté dans l'école et a fini par convaincre ma famille même si celle-ci ne m'appuyait pas au départ ».

Pour accéder à la deuxième classe du Primaire, les enfants d'Akka Iznekad devaient marcher jusqu'à l'école du douar Elksabi. Les quelques kilomètres de distance de l'école se révélèrent une barrière infranchissable, qui a obligé Mbarka Zanga à arrêter les études :

« Je voulais étudier mais je n'avais pas les moyens à cause de la distance. Je ne pouvais pas aller toute seule jusqu'à Tata. D'autant qu'il y avait aussi là-bas dans les années 1960 une forte présence militaire, et cela produisait un sentiment de peur »<sup>30</sup>.

Jusqu'aux années 1970 les femmes de la région ont eu un accès limité à l'éducation. Les exceptions sont rares, comme le montre l'histoire d'Aïcha Messaoud. Surnommée « la poétesse du désert », elle était de Mauritanie et issue d'une famille qui servait le cheikh Ma El Aïnine, fondateur en 1897 de la place forte religieuse et politique de Smara et fédérateur des tribus de l'ouest saharien dans la lutte contre les colonisateurs français et espagnols. Esclave et analphabète, elle a commencé à s'instruire à l'âge de 12 ans. Vivant près

28 Entretien avec Zayba Berrdouz.

29 Ibid.

30 Entretien avec Mbarka Zanga.

de l'école coranique, elle écoutait les imhdarn (élèves de l'école coranique), et apprit ainsi, à la longue, le Coran et les hadiths. Son nom se répandit à Tata (où elle vécut la dernière partie de son existence) et dans tout le pays.

Le retard dans l'accès des filles à la scolarisation a, en quelque mesure, « ralenti le développement de Tata »<sup>31</sup>. L'émancipation de la femme, ainsi comme le développement socio-économique de la population, arriveront seulement « après la création de la province »<sup>32</sup>, dans les années 80.

### L'école à Tata après la création de la Province

La promotion de Tata au statut de province en 1977 a marqué un tournant dans la vie de la ville et de toute la région du fait notamment de leur plus grande ouverture au reste du pays. Sur place, cela s'est traduit en particulier par une progression constante des effectifs scolarisés. Boujmâa Tadoummant rappelle à cet effet que,<sup>33</sup> « l'évolution de Tata commence après (1977), jusqu'alors n'y avait même pas un lycée dans toute la province »<sup>34</sup>.

Les élèves qui voulaient poursuivre leurs études secondaires étaient auparavant obligés de partir à Agadir. L'installation de la province à Tata a porté avec soi une volonté de développement urbain dans lequel l'éducation constituait l'un des piliers. Le développement du réseau scolaire a été favorisé, en se concrétisant dans l'inauguration en septembre 1983 du « Nouveau Lycée »<sup>35</sup>, un élément d'ultérieur élan dans la courte histoire urbaine de Tata. Les informations disponibles sur l'offre scolaire le montrent d'une manière évidente<sup>36</sup>.

31 Entretien avec Ait El Gachi.

32 Ibidem.

33 Ex maire d'Akka, chef de la division de l'économie et de la coordination de la Province de Tata, vice-président du Conseil Régional de Guelmin el Smara.

34 Entretien avec Boujmâa Tadoummant.

35 Données fournies par la Délégation du Ministère de l'Éducation.

36 Sur la période précédente les données se trouvent dans les anciennes provinces desquelles Tata dépendait d'un point de vue administratif (Agadir, Tiznit et Tarfaya).

### Évolution de l'offre scolaire dans la province de Tata 1979 – 1983<sup>37</sup>

		78-79	79-80	80-81	81-82	82-83
<b>Primaire</b>	N° salles	161	233	304	338	389
	Effectifs	8.031	9.379	10.555	10.600	11.155
	N° enseignants	224	268	324	387	429
<b>Collège et Lycées</b>	N° salles	13	15	21	38	44
	Effectifs	424	652	791	1.050	1.430
	N° enseignants	19	52	45	50	83
<b>Total</b>	N° salles	174	248	325	376	433
	Effectifs	8.455	10.031	11.346	11.650	12.585
	N° enseignants	243	320	369	437	512

### Évolution des effectifs scolaires au Maroc (1966-1990)<sup>38</sup>

Années scolaires	Primaire	Secondaire	Supérieur
<b>1966</b>	1.088.394	222.625	7.198
<b>1970</b>	1.175.277	298.880	16.097
<b>1975</b>	1.547.647	478.000	40.000
<b>1980</b>	2.104.050	797.110	93.851
<b>1990</b>	2.500.000	1.400.000	190.000

Les effectifs des établissements scolaires provinciaux continueront à progresser, grâce à la multiplication des structures et aux programmes nationaux pour l'éducation, qui ont visé en particulier les milieux ruraux et l'accès des filles à l'éducation. Il est cependant possible d'observer une chute des inscrits en 1984, compensée en 1990. La récession économique du début des années 1980 et le démarrage du Plan d'ajustement structurel (PAS) en 1983 ont en effet affecté le système éducatif dans tout le pays. Tata a enregistré la même dynamique mais elle a retrouvé les données d'avant la crise quelques années plus tôt que le reste du Maroc, où les chiffres de l'année 1983-84 n'ont été égalés que dans la période 1993-1994.

En moins de 15 ans (dès la création de la province en 1977 et jusqu'à 1991) le nombre d'élèves à Tata a presque doublé, passant de 8.455 en 1978-1979 à 16.249 en 1990-1991. Les effectifs dans l'enseignement secondaire

37 Données fournies par la Délégation du Ministère de l'Éducation.

38 Mellakh, œuvre citée.

ont enregistré une augmentation de plus du 600%, passant, au cours de la même période, de 424 à 2.621 élèves.

### Évolution de l'offre scolaire dans la province de Tata 1983 – 1991<sup>39</sup>

		83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91
Primaire	N° salles	422	432	452	483	504	473	494	513
	Effectifs	11.521	9.922	9.855	9.911	10.295	10.581	11.386	13.628
	N° enseignants	468	480	532	558	605	604	616	646
Collège et Lycées	N° salles	73	76	80	104	102	111	107	108
	Effectifs	1.880	2.371	2.856	3.066	3.267	3.173	2.565	2.621
	N° enseignants	108	144	162	174	214	223	231	226
Total	N° salles	495	508	532	587	606	584	601	621
	Effectifs	13.401	12.293	12.711	12.977	13.562	13.754	13.951	16.249
	N° enseignants	576	624	694	732	819	827	847	872

### La scolarisation des filles après 1977

Au niveau national, entre 1971 et 1982, « les effectifs des filles scolarisées âgées de 7 à 19 ans ont augmenté de 84%, alors que le nombre de garçons n'a progressé que de 44% »<sup>40</sup>. En milieu rural, les données sont encore plus significatives, vu que « l'effectif des filles rurales scolarisées a augmenté de 362% contre 41% pour les filles en milieu urbain »<sup>41</sup>.

Comme cela a été indiqué plus haut, à Tata il y a eu, après 1977, des progrès consistants dans la scolarisation des filles. Dans les centres de formation et d'éducation provinciaux de 14 communes,<sup>42</sup> entre 1977 et 1995, 418 filles ont bénéficié de cours d'alphabétisation<sup>43</sup>.

A cette avancé dans l'alphabétisation féminine locale, il faut ajouter les effets produits par la réforme de l'éducation de 1985, laquelle visait la restructuration du système d'enseignement à travers sa généralisation et

39 Données fournies par la Délégation du Ministère de l'Éducation.

40 Belarbi Aicha, op. Cit.

41 Ivi.

42 9 communes rurales (Taldnounte, Addis, Toursoult, Ait Ouabli, Kasbah de Ait Harbil, Tissint, Akka Ighan, Issafen, Tagmout) et 5 communes urbaines (Tata, Agadir Lena, Akka, Fom el Hisn, Fom Zguid).

43 Données fournies par la délégation de l'éducation nationale.

l'adéquation de la formation aux besoins de l'économie. Cette réforme de l'enseignement primaire a porté sur la mise en place d'un enseignement fondamental de 9 ans avec un premier cycle de 6 ans et un second cycle de 3 ans. Au terme de ce dernier cycle, l'élève pouvait rejoindre soit l'enseignement secondaire, soit l'enseignement professionnel, soit le marché du travail.

La condition de la femme dans le milieu scolaire des années 1980 à Tata, peut être appréhendée à travers ce qu'en disent des témoins. L'économiste de l'internat du nouveau lycée de Tata, Aziza Kamdaz, arrivée sur place pendant l'année scolaire 1980-81 est l'un de ces témoins.

« A mon arrivée, dit-elle, il y avait 6 femmes dans l'administration :

- 1 femme travaillait au collège ;
- 4 femmes travaillaient à la province ;
- 1 femme travaillait à la délégation de l'agriculture ».

La situation évoquée par les élèves des années 1960 n'était pas encore dépassée : « à l'école, il y avait 4 ou 5 filles par classe. Les parents ne voulaient pas laisser leurs filles aller à l'école pour deux raisons principales : l'ignorance et la distance de l'école par rapport au lieu d'habitation ».

Dans une commune qui commençait à s'urbaniser, se posait, pour ce qui est de la poursuite des études secondaires, la nécessité de créer sur place un lycée, lequel dès son départ comptera sur une importante présence féminine :

« Jusqu'au 1983 à Tata il n'y avait pas de lycée, même les garçons avaient des difficultés à poursuivre leurs études. Souvent ils étaient obligés de commencer à travailler juste après leur sortie du collège. A partir du 1984 les choses évoluent, un internat est ouvert et 60 filles de la province ont accès aux études grâce à des bourses. L'État, après la Marche Verte, se dédie au sud ».

Au cours de la même période, une sorte de bouleversement est provoqué aussi par l'arrivée à des postes dans l'administration publique de femmes ayant effectué une scolarité complète. Cet état de fait déclenche des réactions divergentes et fait réfléchir encore les gens sur les avantages et les inconvénients du développement de l'instruction parmi les filles, souvent dans une logique économique axé sur le rapport coût/bénéfice:

« Les parents, quand ils ont vu que les femmes travaillent dans l'administration publique, ont été incités à envoyer leurs filles à l'école.

L'arrivée à Tata des femmes employées dans l'administration publique provoque des réactions contradictoires. Il y a d'un côté un phénomène de rejet lié à une vision conservatrice de la société et à l'idée que les femmes célibataires pouvaient changer les équilibres sociaux. Mais, d'un autre côté, les gens réfléchissaient aux avantages matériels de l'instruction et se demandaient aussi : « pourquoi ne pas saisir cette opportunité et laisser les filles bénéficier de l'éducation ? ».

Cette dernière option exercera un grand attrait sur les familles pendant les années 1980-1990. Dans l'évolution et les profondes transformations sociales que connaît la province à cette époque, l'accès des filles à l'éducation, aujourd'hui supérieur à celui des garçons, a joué un rôle important comme facteur du changement.

### **Le rôle de l'école dans le façonnement du citoyen marocain**

#### *Les nécessités de la nation et la création des citoyens*

En 1956, « au moment où le Maroc (essayait) de construire une culture nationale décolonisée »<sup>44</sup>, les « quatre mots d'ordre nationalistes : l'unification, l'arabisation, la marocanisation et la généralisation »<sup>45</sup> ont guidé l'action de l'Etat dans le domaine de l'éducation. La nécessité de procéder à des restructurations dans tous les secteurs, a favorisé le «développement de la scolarisation dans le sens de l'intérêt national »<sup>46</sup>. L'une des priorités du système éducatif, pendant les premiers ans post 1956, était en fait la formation des cadres techniques et administratifs. L'administration jusqu'à ce moment voyait en fait la présence de nombreux coopérants étrangers, notamment des français.

Cette vision nationale a trouvé, dans le territoire de Tata, un processus déjà entamé à partir de 1948 à travers l'effort volontariste de la population et l'action décisive d'Albert Casanova dont l'apport a été reconnu par les populations locales, parmi lesquelles il est resté après l'indépendance et

44 M. Hajji - « L'histoire du Maroc et la civilisation musulmane dans les programmes de l'enseignement », in Hespéris - Tamuda, vol. VII ° fascicule unique, 1968.

45 Mellakh, op. cit.

46 Ivi.

le départ de l'armée française. Les conditions particulières à l'origine du système scolaire dans la région ont permis une formation ouverte des élèves, lesquels sont devenus des figures significatives dans le secteur éducatif et l'administration publique. Le témoignage de Jamâa Ait Elgachi nous permet de mieux comprendre le contexte :

« Déjà à l'époque du Protectorat, les élèves traçaient des graffitis anticolonialistes. À l'école de Casanova ils apprenaient aussi l'hymne marocain et chaque matin ils l'écoutaient, debout devant le drapeau du Maroc. [...] Quand arrivaient parfois des officiers français, les instituteurs effaçaient les graffitis anticolonialistes pour protéger les élèves et leur éviter des sanctions ».

Quelque temps après le recouvrement de l'indépendance « le modèle français est encore dominant à l'école »<sup>47</sup> et les programmes d'histoire et géographie « sont restés en français »<sup>48</sup>, jusqu'à la première moitié des années 1970. Mais compte tenu de ses particularités à Tata et de l'influence de l'initiateur de son premier noyau, l'école a progressivement contribué au façonnement sur place de citoyens marocains<sup>49</sup>.

En matière de récit historique précisément dans les écoles de la province, on parlait avant le 1975 « du processus d'indépendance (sans faire de référence explicite au dahir berbère), en évoquant l'exil de Mohammed V, présenté comme le moment fondateur de la lutte pour l'indépendance »<sup>50</sup>. La Marche Verte sera quant à elle un tournant déterminant de toute l'histoire récente de la province. Elle constitue un nouveau point de repère symbolique qui liera, de manière encore plus forte, les gens de Tata au reste du pays et sa «communauté imaginaire»<sup>51</sup> - au sens où l'entend le politologue Benedict Anderson. L'école a été le lieu où l'épopée de la Marche a été transmise. Elle

47 Entretien avec Naitlalaj.

48 Entretien avec Hacham Oubella.

49 À partir de 1963, au niveau national toutes les matières ont été arabisées dans les deux premières années d'école, tandis que le français a été maintenu comme langue d'enseignement des mathématiques et des sciences dans les cycles du primaire et du secondaire.

50 Entretien avec Hacham Oubella.

51 Avec le terme «communauté imaginaire» on fait référence au concept formulé par Benedict Anderson en « Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism ».



a contribué ce faisant à la cristallisation d'une identité nationale partagée parmi les jeunes de la province, à l'instar de toute la nation.

### ***La fonction émancipatrice de l'école***

Au-delà de la question des programmes scolaires, le fait essentiel est que l'école publique dans la province a eu une fonction émancipatrice. Les témoignages de personnes issues du système scolaire local peuvent nous aider à comprendre cette mission : « L'école de Casanova avait libéré la population noir-métisse de Tata, elle avait produit un changement de statut social de cette population »<sup>52</sup>.

L'école a donc généré un «bouleversement social», un changement qui a accompagné l'histoire locale et celle de ses citoyens en les rapprochant du reste du Maroc.

52 Entretien avec Jamâa Ait El Gachi.

### **Le Développement urbain**

La région de Tata a vécu, comme d'autres provinces du pays, une phase de transition au cours des premières années de l'indépendance. Celle-ci a été connotée par la coprésence de différents groupes armés et la nécessité d'une transition administrative, capable d'assurer un nouveau point de départ pour cette région du sud marocain.

La présence militaire française avait été marquée en particulier par le stationnement sur place de La Légion étrangère, nommée par les locaux «laliyou», laquelle était installée à partir des années 1930 sur la colline de l'actuel siège de province. Ce sont d'ailleurs des militaires qui ont réprimé l'une des premières manifestations de la population locale. Après l'avoir appris par la radio, celle-ci protesta en particulier contre la déposition et l'exil du sultan Sidi Mohamed ben Youssef. Dans son témoignage, Jamâa Ait El Gachi indique à cet effet que les gens «étaient tous conscients que quelque chose ne marchait pas, et que chacun devait prendre part, comme il pouvait, au mouvement de libération du pays»<sup>53</sup>.

La lutte engagée pour l'indépendance se traduisit sur place, quelque 2 années plus tard, par des attentats contre des militaires français. L'une de ces actions prit pour cible la «Cantine du Grec», située sur le site de l'ancien souk, que fréquentaient des officiers. Les membres de la résistance et de l'ALN utilisèrent des bombes artisanales. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés et emprisonnés.

Après la proclamation de l'indépendance (2 mars 1956), les forces françaises commandées par le capitaine Moureau furent éloignées de Tata et se replièrent sur Bou Izakarn, à 40 km de Guelmim et à plus de 200 km de distance de Tata. Dans une lettre en date du 20 juin 1956, cet officier relate la situation prévalant dans la région :

« Tata et Akka ont été évacués. Tous les Européens ont reçu une lettre de l'Armée de Libération leur enjoignant de vider les lieux dans un délai de

53 Entretien avec Ait El Gachi.

douze heures, faute de quoi ils seraient l'objet des sanctions les plus graves. [...] Fom el Hisn, Targicht et Ifrane sont également évacués. Bou Izakarn reste donc la pointe avancée de notre dispositif »<sup>54</sup>.

Après le repli ainsi opéré, sur place fut nommé « un Caïd qui faisait partie de l'ALN », lequel avait autorité sur Tissint et Tata<sup>55</sup>. C'était de fait l'Armée de Libération du Sud marocain qui représentait sur place la véritable force. Elle occupait une zone qui allait d'Agadir vers Taroudant, Tata, Akka, Ifni, Guelmin et Icht. Ses centres les plus importants dans la région se trouvaient à Agadir Lena, Icht et Ait Ouebili, à 50 km d'Akka. Les troupes françaises dans la région, installées à Fom el Hisn, se retrouvèrent soudain entourées par ses combattants. Dans certains cas, comme celui d'Icht, sur le même territoire coexistaient les militaires français, les soldats de l'Armée Royale (stationnés) dans le bordj voisin, et l'Armée de Libération qui tenait la palmeraie<sup>56</sup>. Tata n'a pas été l'un des centres les plus importants de l'ALNS. La présence de militants d'envergure lui conférait cependant beaucoup de poids.

Ce fut à ce niveau que résida « l'un des facteurs de marginalisation »<sup>57</sup> de cette région considérée comme faisant partie du « Maroc (dit) inutile »<sup>58</sup>. Les autorités, selon certaines personnes interviewées, craignaient qu'un développement de la zone de Tata ne facilite l'émergence d'autres résistants<sup>59</sup>.

Parmi eux figurait en particulier Cheikh El Arabe, l'un des leaders de l'ALN dans le sud. Ce résistant fut notamment impliqué dans l'enlèvement du capitaine Moreau. Sa légende est née après l'assassinat d'un *Cheikh* d'Issafène et d'un auxiliaire des forces françaises, qui lui valurent le surnom de 'Robin d'Issafène'. Condamné par contumace à perpétuité par le tribunal de Taroudant, il s'est réfugié dans sa région d'origine, en profitant de la zone de frontière avec l'Algérie ou en restant caché dans la commune de Tata. Les

54 Lartéguy, p. 112.

55 L'ancienne région de Tata avait une dimension par rapport à l'actuelle province.

56 A Icht l'aviation française a tué un combattant de l'ALN appelé Rifi. Le lieu de l'attaque est devenu un lieu « sacré » dans le douar et sa tombe occupe un lieu spécial dans le cimetière. Cette information a été fournie par le chercheur de l'Ircam Asmhri El Mahfoud, originaire d'Icht.

57 Entretien avec Asmhri El Mahfoud.

58 Entretien avec Ait El Gachi.

59 Entretien avec Asmhri El Mahfoud.

procédés qu'il a adoptés pour éviter d'être capturé, nous permettent d'ailleurs de mettre en évidence le rôle des femmes, au niveau local, dans la résistance. Même si elles n'étaient pas directement impliquées dans les actions armées, leur support fut important.

Les témoignages recueillis sur place, pendant la recherche, mentionnent en particulier le cas d'une dénommée Meijja. Mohamed Mhamdi rapporte à son sujet que « c'était une femme qui gérait un café à Tata. Quand Cheikh El Arabe devait se déplacer vers Tissint ou d'autres régions, c'était elle qui le déguisait en femme ».

Des éléments appartenant à la population noire de la région ont eux aussi été partie prenante dans la lutte. Comme cela a été souligné dans la partie de cette recherche traitant de la dimension politique dans les chants d'ahwache, la condition des noirs dans la région est un sujet délicat, sur lequel on invite à renouveler les efforts pour comprendre leur condition dans l'histoire récente. Nous avons essayé, à travers des témoignages recueillis sur place, de faire la lumière sur leur rôle dans ces années complexes, qui suivirent l'indépendance. Mbarek Ait Addi, chercheur de l'IRCAM originaire de Tata, dit ceci à ce sujet:

« Il y a des familles noires qui ont participé à la résistance, mais c'est un fait qui n'a pas été mis en évidence (comme il se doit). (Après l'indépendance), la question de la résistance a été politisée, la narration officielle dit que c'étaient les familles arabes qui ont été dans la résistance. Au moment où les récompenses de l'État ont été distribuées aux résistants, elles ne figuraient pas sur les listes. La seule manière de savoir qui avait participé, c'était (de faire appel) à une personne ressource (pour avoir des précisions). La délivrance d'une « carte de résistant » (et/ou de membre de l'Armée de Libération) est allée de pair avec une réécriture de (l'histoire) et du récit de la résistance. Les personnes mentionnées (comme résistantes) l'ont été sur la base de rapports de force de la période post indépendance »<sup>60</sup>.

### ***La transition administrative***

Au niveau administratif, Tata a vécu une histoire particulière. Selon Mbarek Ait Addi, à l'époque du découpage administratif, au début du 20<sup>ème</sup>

60 « La marginalisation des Noirs naît sur les rapports de force économiques. L'école a eu un rôle clé dans leur émancipation. Le premier Noir de Tata élu au Parlement l'a été en 2002.

siècle, elle était un modèle de régionalisation par son homogénéité tribale et géographique. Le Caïdat, avant même l'instauration du Protectorat en 1912, avait permis une transition de la gestion tribale à la gestion administrative. En 1956, au moment de l'indépendance, Tata faisait partie du Caïdat de Guelmim. Les zones rurales ne bénéficiaient pas de l'attention nécessaire de la part de l'État et dans la région de Tata « il y avait un manque de cadres administratifs »<sup>61</sup>. Le douar, qui n'était même pas encore une commune rurale, n'avait pas d'électricité, de système de distribution de l'eau potable <sup>62</sup>, et de réseau téléphonique.

Pour faire face à ses besoins dans divers domaines, le Maroc avait signé une convention avec la France pour l'envoi de coopérants, surtout des techniciens et des médecins. A Tata en arrivèrent 5 ou 6, selon les témoignages recueillis. Des cadres vinrent aussi d'autres villes du pays. Ils étaient appelés « les indisciplinés »<sup>63</sup>, car ils avaient été transférés dans le sud pour manque de rigueur dans leurs anciennes fonctions. Leur arrivée ne modifia pas le contexte. L'administration a continué à fonctionner avec des graves difficultés, comme nous l'a indiqué l'actuel maire Moulay El Mahdi Lahbib. Le sud continuait donc à rester une «zone oubliée».

Tata est devenue une commune rurale en 1959. Les premières élections communales, tenues le 29 mai 1960, furent un pro-forma car le Qaïdat gardait sa responsabilité sur le territoire. Le maire, El Mahdi Lahbib, nous a décrit cette première phase de participation électorale de la commune en ces termes:

« Dans les années 1960 il y a eu les premières élections, 'un peu dirigées par le Makhzen'. Les gens ne s'y intéressaient. Ils n'y étaient pas habitués. C'était toujours au Caïd de les orienter. Dans les années 1970 les élections commencent à être plus ouvertes mais c'est avec le découpage administratif de 1992 que les gens commencèrent à se présenter aux élections ».

61 Entretien avec Elhanafi Naitlalaj.

62 Les puits constituaient la source d'approvisionnement principale.

63 Entretien avec Moulay El Mahdi Lahbib.

### **La dynamique de développement urbain dans la période 1956-1977**

En 1956 Tata n'était qu'un douar, surnommé «la caserne» par la population de la zone, à cause de l'ancienne présence militaire. Sur son territoire il n'y avait que des structures militaires, quelques boutiques, le souk et les jardins. Les quelques édifices publics, tels que les premières écoles, avaient été le produit d'un effort collectif et spontané de sa population, ainsi que cela a été mentionné dans la partie de cette étude consacrée au système scolaire.

Les premières constructions commencèrent en 1979, dans le cadre du programme d'habitat social de la nouvelle province, avec le lotissement situé à côté de la municipalité. Comme le souligne Lahbib, « en 1976 à Tata il n'y avait que 6 poteaux électriques, une motopompe (qui fournissait une dizaine de personnes) et un générateur électrique (qui fonctionnait trois heures par nuit) ». En outre, jusqu'aux années 1970, le nomadisme était encore fort dans le territoire<sup>64</sup>. Le chemin à faire, vers une réelle urbanisation, était encore long.

### ***La sécheresse et l'émigration des années 1960***

Si les difficultés en matière d'administration et d'infrastructure ont marqué la première période de l'État indépendant, les années 1960 furent caractérisées, quant à elles, par deux autres facteurs. D'un côté, l'instabilité créée par le déclenchement de la guerre avec l'Algérie en 1963, de l'autre la vague de sécheresse qui a secoué la région à partir de 1959. Les aléas climatiques ont causé en effet l'abandon de l'agriculture, et poussé les jeunes et les adultes à émigrer, en laissant les femmes dans les douars.

Les premiers mouvements migratoires avaient eu lieu déjà pendant les années 1950, en principe vers les pays européens<sup>65</sup>. Le 1 juin 1963 fut signée une convention de main-d'œuvre entre la France et le Maroc. A partir du mois d'août une représentation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) fut établie dans le pays. Elle avait une double mission :

- «La gestion des procédures d'immigration professionnelle (pour les salariés

64 Entretien avec Boujmâa Tadoumamnt.

65 CNEARC 2003 « Étude de quatre oasis de la région de Tata. Agadir Lehna », p. 5.

et les «saisonniers») et familiale (pour les conjoints de Français et les bénéficiaires d'une demande de regroupement familial).

- Le contrôle médical et toutes les formalités administratives, y compris celles liées aux demandes de visa long séjour »<sup>66</sup>.

Entre 1964 et 1974 presque 70.000 hommes du Sud-est du Maroc et du Souss partirent vers les mines du Nord Pas-de-Calais et de la Lorraine. Une fois sélectionné, le futur mineur passait devant l'ONI à Casablanca, avant de partir en France avec un contrat de 18 mois.

Dans tout le sud, et aussi à Tata, est connue la figure de Félix Mora, dit « Mougha », personnage chargé de la sélection des candidats au travail dans les mines, sur la base des qualités physiques. Les modalités d'examen des candidats au travail en France sont restés dans les mémoires, à cause des procédés du dit « Mougha », lequel se livrait des auscultations minutieuses et tatillonnes sur les personnes qui se présentaient devant lui.

L'exode de ces travailleurs a été décrit dans des poèmes amazighs, les « timnadîn », exprimant espoirs et déceptions :

« La France est de la magie Celui qui arrive appelle les autres »<sup>67</sup>

ou :

« Ceux de l'étranger que Dieu redouble vos peines

Celui qui est en France est mort

Il part et abandonne ses enfants »<sup>68</sup>.

### **La Marche Verte, un moment décisif pour le pays et pour Tata**

La Marche Verte c'est un événement essentiel de l'histoire de Tata. Selon Mohamed Mhamdi elle «a été un ciment social car des personnes de toutes les couches sociales y ont participé. A travers la Marche se sont consolidés les liens entre les gens (blancs, noirs, cherfa, marabout, etc.), car ils partageaient tout »<sup>69</sup>. Dans le discours du 5 novembre 1975, le Roi Hassan II s'adressait à

66 Information disponible à la page de l'OFII : [http://www.ofii.fr/l\\_ofii\\_a\\_l'etranger\\_202/](http://www.ofii.fr/l_ofii_a_l'etranger_202/)

67 Cegarra M. , La mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France - Lille - 2001- Presses Universitaires du Septentrion.

68 Ivi.

69 Entretien avec Mohammed Mhamdi.

son « cher peuple »<sup>70</sup>, pris dans sa globalité. Son discours à la radio fut suivi dans tout le Maroc, y compris à Tata.

Lors de la recherche de terrain, on a rencontré El Hossein Aznokd, un poète d'ahwache d'Addis, ayant participé comme volontaire à la Marche. Son récit nous aide à comprendre les réactions de la population locale au discours du Roi :

« La nouvelle a été diffusée à la radio et moi j'ai candidaté spontanément. Les gens qui avaient les moyens de transport les ont mis à disposition. C'est le Caïdat qui les a gérés (il avait invité les propriétaires à le faire). Le voyage vers Laayoune a duré 30 jours. Le Makhzen donnait nourriture, cigarette, etc. Les personnes âgées n'étaient pas envoyées, mais dans le douar deux femmes divorcées sont parties »<sup>71</sup>.

De retour de la Marche, témoigne encore Aznokd, « les volontaires ont été accueillis avec une fête. Au niveau de la province a été créé un Bureau de la Marche Verte, composé par 13 membres, qui recevait, chaque novembre, 4.000 dirham ». Le Bureau de Tata s'occupait de la préservation de la mémoire de la Marche, ses activités culminaient chaque 2 Novembre. Il y avait « un défilé sur Avenue Mohammed V, auquel participaient les élèves des écoles »<sup>72</sup>. A cette occasion il y avait aussi des Ahwachas, mais folkloriques. A la mort du Roi Hassan II, la fête commémorant la Marche Verte a été supprimée »<sup>73</sup>.

### **La création de la province de Tata, point de départ d'une nouvelle ère**

A partir des années 1960, les autorités marocaines ont mis en place des politiques visant à impulser progressivement la régionalisation et la décentralisation économique. En 1971 le Maroc a été subdivisé en sept régions économiques, afin «de réduire la marginalité de certaines portions de l'espace national par la

70 Discours Du Roi Du Maroc Sur La Marche Verte. Le discours est disponible à la page web <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1751>

71 On a des informations aussi sur d'autres femmes de la province parties volontaires dans la Marche. Dans le douar d'Oum El Alg, dans la région d'Akka, elles étaient 4 sur 56 volontaires.

72 Sous le royaume de Hassan II dans les écoles il y avait une semaine de vacances à l'occasion

73 Entretien avec El Hossein Aznokd.

promotion de nouveaux pôles de développement dans chaque région »<sup>74</sup>.

En dépit des efforts déployés, renouvelés lors du Plan de développement économique et social 1973-77, le développement inégal entre les villes côtières et le soi-disant « Maroc inutile »<sup>75</sup> continua de s'accroître. Comme l'indique Mbarek Ait Addi, « quand on parle de Tata on doit parler de « Maroc utile » et « Maroc inutile », ce dernier était dit parasitaire, vivant aux dépens du Maroc utile ».

### ***Les raisons de la création de la province***

L'intérêt de l'Etat pour la région de Tata, et pour le sud en général, s'est accru à la suite de la Marche Verte de 1975 et du déclenchement du conflit avec le Front Polisario<sup>76</sup>. Les territoires d'Ouarzazate, Agadir, Guelmim et Tiznit étaient en fait trop lointains pour appuyer le développement de cette zone. Avec la collaboration de Boujmâa Tadoummant <sup>77</sup> nous avons reconstitué les raisons de la création de la province de Tata en 1977 en vertu du dahir n° 1-77-228 du 18 juillet 1977.

Il a été nécessaire, dans un premier temps, de relier ce territoire-frontalier au reste du pays :

« Le problème de Tata c'était l'extension de ses territoires et leur dispersion. Avant la création de la province, l'État a travaillé sur le désenclavement avec les pistes et sur le réseau téléphonique. L'État donne la priorité à l'accès aux lieux et à l'appréhension des besoins de la population. La création de la province c'est le fruit de la compréhension de ces besoins ».

La nécessité de relier ce territoire au pays n'était pas la seule en cause. La question du contrôle du territoire dans une région exposée à des possibles attaques devenait centrale. Comme l'indique M. Tadoummant : « Tata devient chef-lieu de la province pour deux raisons, sa centralité géographique et la

74 Kacem Joumady - « Urbanisation et disparités spatiales au Maroc », Méditerranée, Tome 91, 1-2-1999. Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. p. 97.

75 Le Maroc utile comprenait Casablanca, Rabat, Kenitra, Meknes, Fez et Tadla (Saiss).

76 Julien BARBIER, Mohamed MAAZOUZ, André GIMENEZ, Marie MAWOIS, Anatole NDEMAPOU, « Étude de quatre oasis de la région de Tata. Agadir Lehna », CNEARC 2003. p. 4.

77 Ex maire d'Akka, chef de la division de l'économie et de la coordination de la Province de Tata, vice-président du Conseil Régional de Guelmin el Smara.

présence de gens ayant été scolarisés, capables d'intégrer l'administration publique et de répondre à la demande accrue de cadres. La province a été créée aussi pour faire face au Polisario à tous égards. Il y avait une nécessité de gouverner et de contrôler les activités qu'il y avait sur le territoire. Tata était le centre administratif mais Akka reste le cœur militaire. Son importance stratégique s'explique aussi par ses mines d'or, d'argent, de plomb et ses ressources en eau »<sup>78</sup>.

### **Les tensions des années 1980 et le développement de Tata**

Le désenclavement et le développement de Tata ont nécessité du temps. Pour ce qui est de la construction de nouvelles routes, l'expérience vécue en 1981 par M.me Kamdaz, au moment où elle fut transférée à Tata pour travailler dans le nouveau lycée (créé en 1979), est à cet égard fort significative. Au moment de son affectation, elle ne savait même pas où se trouvait la ville. Son voyage en autobus à partir d'Agadir à l'époque lui a pris 15 heures.

Jusqu'aux années 1970 dans la province, il n'y avait pas des routes goudronnées. Des moyens de transport manquaient. En 1977 en fait « il y avait seulement 5 voitures pour la province »<sup>79</sup>.

Comme le soulignent Barathon, El Abbassi et Lechavalier, en parlant de Tata, « la liaison avec le reste du Maroc n'est pas toujours aisée et le désenclavement routier de ce piémont anti-atlasique est relativement récent. L'axe est-ouest qui suit la montagne ou le Jbel Bani [...] ne relie pas entre elles des régions très dynamiques, même s'il permet en passant par Assa ou par Bouizakarne d'atteindre Guelmim (à près de 300 km à l'ouest de Tata). La liaison la plus intéressante est celle qui traverse l'obstacle de l'Anti-Atlas par Issafen et Ighrem pour rejoindre le Souss et ses deux capitales provinciales de Taroudant et Agadir »<sup>80</sup>.

78 Entretien avec Boujmâa Tadoummant.

79 Entretien avec Moulay El Mahdi Lahbib.

80 Barathon, El Abbassi, Lechavalier « Les oasis de la région de Tata (Maroc) : abandon de la vie oasisienne traditionnelle et adaptation à la vie urbaine, Annales de Géographie, n° 644, 2005, p. 455.

### ***Le développement des infrastructures***

Au Maroc, la promotion administrative « a joué un rôle considérable dans la création de nouveaux centres urbains »<sup>81</sup>, à travers la mise en place de services et d'équipements. Les agglomérations rurales ont ainsi été transformées « en centres élémentaires de services »<sup>82</sup>. Dans les zones rurales devenues chefs-lieux, cette dynamique d'urbanisation a permis l'« absorption presque sur place »<sup>83</sup> d'une bonne partie de la population.

Les premiers pas de l'urbanisation de Tata ont été faits « au carrefour des routes menant à Tissint, Akka et Taroudant via Tagmout. C'est là qu'ont commencé à s'organiser les premiers locaux de l'Administration et quelques commerces »<sup>84</sup>. Avec le concours du maire de Tata, Moulay El Mahdi Lahbib, nous avons reconstitué cette première phase urbaine de la ville :

« Avant les années 1970 à Tata ils y avaient seulement 16 maisons, une vingtaine de boutiques et deux grands magasins. Dans les années 1960 il n'y avait pas encore de sédentarisation, à cause aussi d'une question culturelle. Au cours des années 1970 sont venus les cadres et les commerçants ont pris des terrains. La sédentarisation arrive avec la création de la province, il y a une augmentation du nombre de fonctionnaires dans la zone. Les émigrés reviennent, achètent terrains, construisent des maisons et les louent. L'augmentation des effectifs scolaires est liée à ces mouvements et l'installation de familles dans la ville ».

Dès 1977 à 1979 les terres étaient données gratuitement, de même que la distribution de ciment. En 1977 il s'est avéré nécessaire de créer un lycée. On a, ajoute le maire, « commencé avec les logements. Le Gouverneur et moi avons tracé les plans de Tata, même d'un point de vue physique ».

Les mots du maire de Tata sont révélateurs d'un « parc de logement relativement jeune »<sup>85</sup>. A l'aube de la création de la Province, il n'y avait pas encore d'encadrement en matière d'urbanisme. Les bâtiments étaient pour la plupart « auto-construits 'spontanément' sur des terrains divisées en

81 Urbanité et disparité spatiale, p. 95.

82 Ibidem.

83 Ibidem.

84 Agenda 21 local, « Profil environnemental de Tata. Synthèse », novembre 2008, p. 18.

85 Ibidem.

parcelles par leurs propriétaires sans autorisation et en l'absence de toute infrastructure »<sup>86</sup>. Le premier programme de l'Habitat Social de la Province de Tata a été lancé en 1979, le Plan d'aménagement n'arrivera qu'en 1998.

### **Programmes de l'Habitat Social de la Province de Tata**

<b>Lotissement</b>	<b>Localisation</b>	<b>Date de création</b>
Draa	Tata	1987
Ennahda	Tata	1990
Village Pilote Tata I	Tata	1979
Village Pilote Tata II	Tata	1983
Village Pilote Foug Zguid	Foug Zguid	1981
Village Pilote Foug el Hisn	Foug el Hisn	1979
Village Pilote Akka	Akka	1979

A partir de 1977 Tata a été intéressée par un processus de rapprochement au reste du Pays; à travers le goudronnage des routes elle a été reliée aux autres points stratégiques de la région (Akka en 1979, Issafen en 1987, Ouarzazate en 1987, Tagmout en 2000)<sup>87</sup>.

Le processus d'électrification de la province a pris encore plus de temps. Il n'a démarré qu'en 1988<sup>88</sup>. Entre 1989 et 1990 l'électricité arriva à Tata. A Akka il a fallu attendre jusqu'en 1992<sup>89</sup>. Pour ce qui concerne l'approvisionnement d'eau, Tata a pendant longtemps bénéficié de la distribution collective et du stockage des ressources de l'oued. En 1982, pour faire face aux nécessités d'un conglomérat urbain en expansion, un système collectif d'alimentation en eau potable a été mis en place par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP). Quant aux liaisons téléphoniques, jusqu'en 1994 il était impossible d'appeler directement à une autre ville ou une autre localité du pays. Il fallait obligatoirement passer par le standard d'Agadir.

86 Ibidem.

87 CNEARC 2003, p. 5.

88 Ibidem.

89 Entretien avec Boujmâa Tadoummant.

Malgré les efforts déployés dans ces différents domaines pour impulser le développement de la province, les résultats dans la période prise en considération n'étaient pas satisfaisants. Du recensement général de la population de 1994, ressortent en effet les données suivantes en pourcentages :

#### Équipement des ménages (1994) <sup>90</sup>

Équipement	%
WC	72,2
Bain ou douche	37,8
Eau potable	54,6
Électricité	73,8

#### *L'arrivée des informations à Tata*

Le système informatif, dans la province, a connu un développement tardif. Sous le protectorat, seuls arrivaient avec beaucoup de retard quelques journaux français. Après l'indépendance il était possible de trouver sur place des journaux marocains en arabe et le quotidien *L'Opinion* en français<sup>91</sup>. Avec Brahim Oumluki, actuel représentant à Tata de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT), nous avons reconstitué la genèse du système de diffusion qui a commencé dans les années 1980 et a permis à la population de s'informer sur ce qui se passait dans le pays et le reste du monde :

« Dans les années 1970, dans le territoire de Tata il n'y avait pas de réseau officiel de vente de radios et de téléviseurs. Les postes de radio et de télévision arrivaient dans la ville de trois manières :

- Ramenées par les personnes émigrées en France ;
- A travers la contrebande avec l'Algérie ;
- Par le biais de la route de Las Palmas, qui dès îles Canaries faisait transiter les appareils dans le territoire occupée par l'armée espagnole.

Au début des années 1970 il n'y avait que deux téléviseurs TV chez des habitants de Tissint, devant lesquels les gens se retrouvaient pour suivre des

<sup>90</sup> Agenda 21 local, p. 19.

<sup>91</sup> Entretien avec Brahim Aitbaha, ex président de la commune d'Addis.

émissions. Pendant les premières années, dans la province il n'y avait pas de transmission en direct. La rediffusion a commencé en 1983, avec un décalage dans la transmission d'une semaine par rapport à la date d'enregistrement. Il fallait attendre la vidéocassette envoyée de Rabat. La diffusion du signal télévisé est passé en 1984 à 24 heures de décalage. Elle s'effectuait à Tata selon les horaires suivants :

- 18h - 22h, du dimanche au vendredi ;
- 18h - 23h30, le samedi.

Les travaux de construction de la station de diffusion ont démarré en 1987. Ses transmissions ont débuté en juin 1989 en concomitance avec l'arrivée du signal de la radio FM. Jusqu'à l'arrivée en direct des émissions de la télévision marocaine, les gens captaient celles des chaînes d'Algérie et Espagne.

#### *La radio à Tata*

Avant 1989 les radios captaient les fréquences SW1, SW2 et AM. Le signal arrivait d'Agadir et couvrait toute la région. La population pouvait capter aussi les radios algériennes et espagnoles.

A partir de 1989 la station de transmission permet de capter le signal FM à Tata, mais avec une portée d'un kilomètre, portée mineure par rapport à celle de la télévision.

Jusqu'au 1989 la puissance du signal de l'antenne était d'un km, il n'arrivait à couvrir que la partie urbaine de Tata. A Tissint et à Foug Zguid il y avait des relais plus puissants, avec un rayon d'environ 12 km. La position des relais et la conformation orographique influençaient l'arrivée du signal. Après 1989 le signal aura un rayon de 40-42 km (1 kw de puissance)<sup>92</sup>. En 1992 arrivèrent à Tata les premières antennes paraboliques, déjà en 1995 presque chaque maison en avait une ».

Dans cet *ex cursus* historique on peut constater la rapidité des transformations survenues dans les années quatre-vingt. Tata est passée d'un contexte où, paradoxalement, il était plus facile de recevoir les informations

<sup>92</sup> A partir de 2005 ont été créées autres stations à Issafen et Foug Zguid.

provenant d'Algérie et d'Espagne, à une révolution provoquée par les systèmes satellitaires. En moins de dix ans elle est passée d'un enclavement informatif à la possibilité de connaître le monde à travers l'écran de téléviseurs présents dans la majeure partie des maisons de la province.

### La présence militaire, frein et levier du développement local

Dans l'examen de ce processus de développement, il faut prendre en considération aussi les répercussions de la situation sur le plan militaire, notamment les tensions liées aux attaques du Front Polisario dans la province dans les années 1970 et 1980. La réponse de l'État a été celle d'un contrôle territorial<sup>93</sup> renforcé, à travers la création de la province, et le déploiement d'une grande présence militaire de presque 4.500 soldats. Les attaques lancées par le Polisario au cours des années 80 ont d'une certaine manière ralenti le développement de Tata, « car ils ont catalysé l'attention »<sup>94</sup> des autorités. Toutes les personnes interviewées à ce sujet ont souligné que la présence (militaire) a représenté un « facteur de développement ambigu »<sup>95</sup>.

D'un côté cette présence a donné aux gens un sentiment de sécurité, mais elle a posé en même temps la question de la fin du conflit. Comme en témoigne Aziza Kamdaz, les habitants se demandaient : « (ce conflit) se terminera-t-il jamais ? ». En outre, comme l'a indiqué Mbarek Ait Addi, la présence de soldats célibataires a entraîné un phénomène de prostitution dans les communes où étaient concentrées les troupes.

En sus du sentiment de sécurité, l'arrivée en force de l'armée a eu d'autres effets positifs, en rapport surtout avec le tissu urbain, notamment :

- Le développement des infrastructures pour les militaires, dont a profité aussi la population locale ;
- Les investissements au niveau local des jeunes recrutés dans les régions du pre-Sahara et de l'Atlas, comme dans le secteur immobilier ;
- L'accroissement des activités commerciales.

93 Entretien avec Abdelkader Oulaich.

94 Entretien avec Moulay El Mahdi Lahbib.

95 Entretien avec Boujmâa Tadoummant.

Au niveau social il y a eu, par la suite, des effets liés à l'introduction de nouveaux comportements et de nouveaux modes de vie. Comme le confirme encore Ait Addi, «les femmes des militaires jouissent de libertés qui influencent la vie locale ».

### Conclusion

Dans notre présentation nous avons essayé de montrer l'enchaînement des dynamiques de développement urbain dans le territoire de Tata à partir de 1956. Ainsi que cela a été indiqué, la période qui se situe entre l'accession à l'indépendance et la première moitié des années 1960 a été caractérisée par l'effort volontariste de la population. Celle-ci a eu un rôle fondamental, notamment dans la construction des bâtiments scolaires. La Marche Verte de 1975 a représenté un moment de cohésion sociale et le point départ de la transformation du territoire. Mais c'est avec la création de la province en 1977 qu'ont véritablement commencé les mutations qui ont « rattaché » plus étroitement cette zone du Maroc au reste du pays. Dans les années quatre-vingt, après les vagues d'émigration des deux décennies précédentes, «les émigrés reviennent à Tata»<sup>96</sup>. Leur retour a été un facteur économique important. Il a, en effet, «donné lieu à un flux financier conséquent très souvent réinvesti dans l'agriculture ou dans la construction de maisons mais aussi à un apport d'idées et de mentalités nouvelles»<sup>97</sup>.

Les données statistiques confirment la perception des interviewés. Au niveau national, entre le recensement de 1982 et celui de 1994, le nombre de résidents urbains est passé de 8.730.000 à 13.414.000. Cette variation a été plus importante « dans les provinces sahariennes et dans les préfectures créées [...] par le découpage administratif de certaines banlieues des grandes métropoles »<sup>98</sup>. La province de Tata, avec un taux de croissance annuel de 22,5% a été celle qui a enregistré le progrès le plus important<sup>99</sup>. Au même

96 Entretien avec Moulay El Mahdi Lahbib.

97 CNEARC 2003, p. 5.

98 Agenda 21 local, « Profil environnemental de Tata. Synthèse », novembre 2008, p. 13.

99 Urbanisation et disparités spatiales au Maroc In: Méditerranée, Tome 91, 1-2-1999. Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. pp. 93-100. P. 94.



temps, la ville de Tata est passée d'une population de 3.142 habitants en 1982 à 12.549 en 1994. Ses ménages ont augmenté de 388 unités en 1982 aux 2.076 de 1994.

En 1992 dans le Royaume a été mis en place un nouveau découpage administratif, appelé à rapprocher l'administration des administrés. Un autre objectif était aussi la diminution du poids démographique des communes, devenu difficile à maîtriser à cause d'une croissance rapide. Le renforcement de la viabilité économique et l'élargissement de la participation des populations locales étaient ainsi des buts à atteindre. Les communes augmentèrent de 859 à 1.544<sup>100</sup> et Tata est passée du statut de commune rurale à celui de commune urbaine<sup>101</sup>. De cette manière a été reconnue sa transition d'un simple douar, nommé « la caserne », à une ville représentant le siège d'une province.

100 Saïd Boujrouf et Elmostafa Hassani, « Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques », L'Espace politique [en ligne], 5 | 2008-2 .

101 A cette date la province de Tata était composée par 20 communes, 16 rurales et 4 urbaines.

## L'Ahwache

Dans le territoire de Tata les traditions culturelles sont encore très vivaces et partie intégrante de la vie collective. Les moments communautaires accompagnent la vie de la population (comme dans le cas des festivités traditionnelles) ou légitiment des cérémonies familiales, comme dans le cas des mariages. Le chant a un rôle central quand la communauté se regroupe. C'est le cas en particulier de l'ahwache, une forme de chant de tout l'Anti Atlas. Pour les populations locales, « la musique se substitue en quelque sorte à l'écriture »<sup>102</sup>, en créant un espace de transmission historique et de compréhension du temps présent. Ce genre de manifestations est l'un des rares aspects de la tradition populaire à laquelle participent encore massivement toutes les tranches d'âges et toutes les souches sociales. C'est le moment qui symbolise la fusion et l'unité du groupe.

Pour appréhender la valeur de cette forme artistique et culturelle dans sa dimension collective, nous avons repris dans cette étude la vision de Moujahid, selon lequel « la poésie traditionnelle, foncièrement orale, ne se conçoit comme création intégrale et dynamique qu'au sein de son cadre socioculturel où les éléments de la situation communicationnelle participent de manière décisive à sa vitalité. Amputée de ces composantes qui lui sont inhérentes, elle devient inerte et incomplète »<sup>103</sup>. Dans ce sens on considère l'ahwache comme un élément social et politique et l'asayss comme son espace privilégié.

L'importance de l'ahwache, dans le cadre de la recherche sur la construction de l'identité nationale, est soulignée par le fait que « l'ahwache c'est un lieu (asayss) de débat public dans lequel on parle aussi de politique »<sup>104</sup>. En reprenant les suggestions de Maurice Bloch et en les appliquant à l'ahwache, l'idée est qu'un « un récit n'est pas conservé en mémoire en tant que récit mais

102 Miriam Olsen, « Chants et danses de l'Atlas », p. 97

103 El houssain El Moujahid, « L'expression de l'identité dans la poésie berbère 'moderne' », Identité culturelle au Maghreb, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Série "Colloques et Séminaires" N° 19, 1991, pp. 201-214.

104 Entretien avec Lâarbi Belougar.

sous la forme d'une ré-représentation complexe de séquences d'évènements, semblable aux séquences d'évènements qui vous arrivent dans la vie réelle»<sup>105</sup>.

Notre analyse a pour objectif la compréhension de la composante politique de l'ahwache, considérée comme l'espace social de transmission de l'histoire et de narration critique du contexte contemporain. Pour ce faire, nous avons pris en considération l'œuvre poétique de Mbarek Oumsâoud (connu comme Ben Zida), poète originaire de la région de Tata, fameux dans tout le Maroc pour ses formulés plus qu'osés sur l'actualité de son temps. Comme le soutient Miriam Olsen, « les paroles improvisées du poète sont retenues par des auditeurs longtemps après, malgré une seule écoute»<sup>106</sup>. Comprendre l'histoire du temps récent dans la province de Tata nous conduit à découvrir les souvenirs de ces auditeurs.

### La dimension socio - anthropologique de l'ahwache

L'ahwache de l'Anti Atlas, selon les recherches de Miriam Olsen, « est né à Akka, sur le versant sud de la montagne (la «musique) subit l'influence prépondérante de la région subsaharienne »<sup>107</sup>. Traditionnellement, à Tata (de Tissint jusqu'à Akka), la population utilisait le terme de « agouaal » pour désigner l'ahwache. D'après les personnes interviewées « c'est dans les années 1970, avec une plus grande ouverture entre Tata et les régions voisines, qu'apparaît le mot ahwache »<sup>108</sup>. Sa fonction sociale a été depuis toujours fondamentale. L'asayss, l'espace physique dédié à cet art, est « un lieu considéré comme un journal, organisé en rubriques, où les gens vont pour s'informer, avoir une orientation sociale, débattre sur l'actualité et s'amuser»<sup>109</sup>.

En reprenant la pensée du poète Lâarbi Belougar, on peut dire que

105 Maurice Bloch, « Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné », Enquête [En ligne], 2 | 1995, mis en ligne le 26 janvier 2007, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://enquete.revues.org/309> .Mohammed Mhamdi reporte que «la reconnaissance partagée du passé c'était la base de l'ahwache».

106 Miriam Olsen, œuvre citée.

107 Ibid.

108 Entretien avec Ait El Gachi.

109 Entretien avec Brahim Oubella.

« l'asayss c'était comme la télévision de l'époque, où on traitait tous les sujets, mais toujours de manière ironique et métaphorique ». En outre, l'asayss « c'était le lieu public de transmission de l'histoire »<sup>110</sup>, considéré comme une sorte de « lieu d'apprentissage en milieu rural ». Comme en témoigne Mohamed Mhamdi<sup>111</sup>, «les personnes se déplaçaient de village en village pour y participer, elles écoutaient avec attention, en silence, et rentraient au village pour relater ». Selon les personnes rencontrées pendant notre recherche, le chanteur « jouait un rôle de journaliste, c'était lui qui véhiculait les informations, [...] Les notables des douars écoutaient et le jour d'après ils débattaient sur les sujets évoqués par le chanteur »<sup>112</sup>.

Interrogé sur les caractéristiques de l'ahwache dans la région de Tata, Brahim Oubella (enseignant - chercheur de l'université Ibn Zohr d'Agadir, originaire d'Agadir Lena) indique que « sur le territoire de Tata, il existe deux types principaux d'ahwache, qui sont encore vivants :

- Le Derst, qui a pour fonction l'orientation sociale et le débat sur l'actualité ;
- L'Ahnakar, focalisé sur l'information et l'amusement<sup>113</sup>.
- Un troisième chant s'était le Tamauwcht, disparu à la fin des années 60, lequel était joué à la fin de la journée de travail »<sup>114</sup>.

L'ahwache accompagne divers rituels, fêtes et célébrations dans les douars, tels que :

- les mariages;
- les circoncisions;
- les baptêmes ;

110 Même la mosquée l'était, mais en utilisant une forme écrite.

111 Ex délégué de la culture de la province de Tata.

112 Entretien avec Brahim Oubella.

113 Dans son livre « Amarg et Asayss. Approche anthropologique des arts d'asayss d'Amazighe », Oubella ajoute que l'art d'Ahnakar c'est un art qui est très développé dans le petit Atlas, et qui s'est propagé dans la majorité des tribus qui appartiennent au petit et moyen Atlas et aussi au niveau de la montagne d'Agulmime qui compte les tribus de Tata et Takmoute.

114 Entretien avec Brahim Oubella.

- le maârout<sup>115</sup> ;
- les fêtes nationales<sup>116</sup>.

Les vers utilisés dans l'ahwache, durant la période retenue pour notre recherche, n'étaient jamais directs, « la métaphore c'est l'un des éléments fondamentaux, surtout pour la poésie politique et les sujets tabou ». Le symbolisme des mots permettait d'avoir différents niveaux de lecture des poèmes, dans lesquels « le message n'était pas compréhensible à tout le monde ». Dans l'ahwache le chanteur est considéré plutôt comme un poète et localement est nommé *anddam*. L'*anddam* devait avoir « un certain bagage d'expérience et une maîtrise intellectuelle et linguistique »<sup>117</sup>. La capacité de modeler les mots, dans un « échange »<sup>118</sup> improvisé, était en fait la caractéristique distinctive des poètes reconnus. Un exemple de l'utilisation de la métaphore nous est donné par le souvenir que ceux qui l'ont entendu gardent d'un poème de Mbarek Oumsâoud, dans lequel celui-ci a recours à un symbolisme lié à la nature pour expliquer les dangers de l'égoïsme :

« Les feuilles d'amandier  
commencent à pousser  
et peuvent dépasser  
les montagnes,  
mais avec le vent  
elles peuvent tomber »<sup>119</sup>.

### La cérémonie de mariage<sup>120</sup>

Le mariage est l'un des moments où est majeur le rôle des chants et des danses. Avant de traiter les chants politiques, on voudrait présenter brièvement

115 Le terme maarout indique une collecte pour acheter un animal à égorger à laquelle suivent trois jours de fêtes (danses et chants ahwache).

116 Telles que fête du Trône et de l'indépendance.

117 Entretien avec Lâarbi Belougar.

118 Olsen.

119 Ibidem.

120 Les informations présentées dans ce paragraphe sont reprises de la monographie « Le patrimoine culturel de la région d'Akka » rédigée par Belatik Mohamed, Atki Mustapha, Chahbari Sabah, Laassali Abderrzak comme rapport de mission d'inventaire du 12 au 21 mars 2003 du Ministère de la Culture du Maroc.

les cérémonies ayant cours à cette occasion dans le territoire intéressé par la recherche. Le cas particulier est celui du village d'Agadir Ouzrou, si bien les caractéristiques soient communes dans les autres zones de la province. Celles qui ont lieu dans la province de Tata durent pendant au moins dix jours. Chaque journée est liée à un rite particulier. Les cérémonies de mariages commencent traditionnellement le jeudi ou le dimanche, en correspondance avec les journées où se tient le souk.

Le premier jour, les deux familles s'occupent de l'achat de la nourriture pour les fêtes (sucre, thé, farine, huile, etc.). Le soir, et après la prière de l'Icha, c'est le moment de l'Al Wkar dans lequel les deux familles se retrouvent pour donner leur bénédiction au mariage et dénouer des éventuels conflits entre elles, auquel suit l'annonce à tout le douar du début des cérémonies. La formule utilisée en la circonstance est la suivante: « *la fête du mariage commence dès aujourd'hui, et je n'ai pas besoin de vous inviter à chaque fois* ». Au soir du deuxième jour, les jeunes filles animent le spectacle d'agouaal. A cette occasion, ce sont seulement les jeunes filles qui dansent, car elles ont la possibilité de se présenter à leur époux potentiel. La matinée du troisième jour est dédiée à la préparation du pain, à laquelle participent toutes les femmes du douar. Le soir se tient à nouveau un spectacle d'agouaal, dans lequel les filles qui dansent reçoivent le taouchkint, de d'argent ou de l'huile, que leur offrent des hommes. Au soir du quatrième jour, commencent les ahwache des hommes et des femmes, à des moments différents.

Le cinquième jour, en concomitance avec le souk, démarre un nouveau moment du rituel. Après la prière de l'Asr, les hommes des deux familles égorgent une génisse. Dans l'après-midi, la famille de la mariée porte l'asseraye (les morceaux de la génisse égorgée le matin avec sa peau) à la maison de l'époux. La peau est traînée à nouveau vers la maison de l'épouse. Il s'agit là d'une représentation de la demande de mariage des filles du douar qui sont encore célibataires. Le sixième jour, à partir du matin, les Tlba<sup>121</sup> récitent le Coran. C'est moment est appelé *ssloukt* par les locaux. A la fin de ce rite les hommes partent pour prier et, à leur retour, ceux parmi eux qui font partie de la famille de l'époux, portent en chantant des cadeaux à la maison de la mariée.

121 Avec ce terme on désigne les hommes qui ont appris le coran par cœur.

A la fin du déjeuner, c'est le moment de l'ahwache féminin, prohibé aux jeunes filles. Après la prière de l'*Asr*, les femmes rentrent au domicile de l'épouse pour le rituel de l'isseggar, dans lequel elles dansent et chantent autour des cadeaux (tameghra). Après quoi ces présents sont mis par l'une d'entre elles dans un morceau de poterie (azzeppi) et ensuite lancés autour d'elle, afin d'exorciser les maux qui pourraient provoquer les djinns et les esprits. Une fois terminé l'isseggar, les femmes du village se dirigent à la maison de l'époux pour y danser jusqu'au dîner. Par la suite, elles laissent la place aux hommes pour le repas et les rituels d'ahwache. Ces derniers commencent dans la maison et se poursuivent dans l'asayss pendant toute la nuit.

Le septième jour est celui du bkhour, les substances parfumées, préparé par les femmes de la famille de l'épouse. Une fois terminée cette opération, elles organisent leur propre ahwache, qui se déroule jusqu'à minuit. Le huitième jour correspond au moment du mariage. Dans l'après-midi sont récités les ssloukt dans la maison de l'épouse, suite auxquels et après la prière de l'asr, est signé le contrat de mariage (azeggar). Après cela, la famille de l'époux s'en va pour revenir le soir et accompagner la mariée à leur maison. Après avoir vérifié la virginité de la jeune mariée, les deux familles se retirent pour laisser le couple seul. Le matin du neuvième jour, l'épouse garde son drap (izar) imprégné de sang et porte un foulard rouge sur la tête. Au même moment, les deux familles la fêtent dans la maison de ses parents, en lui faisant des tresses. Pendant la journée, la nouvelle épouse reçoit des cadeaux (ikkelmane) ; le soir elle a le droit de rejoindre les autres femmes dans le rituel de takelma. Ce moment représente la fin de son statut de jeune fille et le passage à celui de femme. Le dixième jour la jeune épouse reçoit la visite de ses amies, qui lui offrent des présents. Elle danse avec elles jusqu'au coucher du soleil. A la tombée de la nuit, ce sont les hommes qui se livrent à des danses.

A partir du onzième jour, l'épouse reste dans sa nouvelle famille en s'occupant du ménage. Au quinzième jour, elle part, en compagnie de sa belle-famille, auprès de ses parents pour le tarezzift, le rituel d'enlèvement de la tresse de la mariée. A ce moment l'épouse enlève son drap blanc, se baigne et met ses habits quotidiens. A la fin du dîner, l'épouse rentre chez elle. C'est ainsi qu'est terminée la cérémonie du mariage.

## Les caractéristiques de l'ahwache

Dans notre recherche l'attention s'est focalisée sur la valeur politique du chant, mais l'art d'ahwache est constitué de nombreuses composantes qui le rendent extrêmement riche. Dans cette section sera présenté un bref aperçu de ces éléments :

### *Les participants*

Dans les cérémonies d'ahwache il y a plusieurs acteurs. Chacun d'entre eux a sa fonction définie dans l'expression artistique :

- Les ineqqaren sont les musiciens, lesquels dictent le rythme des danses et des chants avec leurs instruments ;
- Les imessoussen sont les danseurs et les danseuses. Ils représentent l'unité du groupe à travers la fusion rythmique ;
- Le moqaddem, nommé aussi 'le maestro', a la fonction de régler la cérémonie, d'organiser les groupes de danseurs et les duels poétiques ;
- Les spectateurs constituent l'essence de la dimension sociale de l'ahwache. Comme reporte M. Olsen, celle-ci « ne se limite pas aux youyous des femmes: (les spectateurs) interviennent en effet dans l'ahwache sous forme de chœurs responsoriaux avec des tizrarrin en faisant une entreprise acoustique qui joue sur un espace immense »<sup>122</sup>.

### *Les Instruments*

- Le tallount (tambourin) ;
- Le ganga (tambour) ;
- Le tagmoumt (une flûte de métal ou de bois) ;
- L'annaqouss (cadre métallique circulaire en bronze qui vient à être tapé avec deux bâtonnets métalliques).
- Le taquerquaouiyyine (instrument formé par une paire de plaques métalliques composées pour chacune de deux moitiés de sphères superposées) ;
- Le guedra (mortier).

<sup>122</sup> Olsen, p.93.

**La position**

Tous les participants à une nuit d'ahwache trouvent leur place dans l'asayss du douar :

- Les femmes et les jeunes filles, souvent voilées, se positionnent des deux côtés de l'espace<sup>123</sup> ;
- Les hommes qui ne se dédient pas aux instruments musicaux se joignent en majeure partie à la danse.

**Les vêtements**

Chaque danse nécessite un costume spécifique. A l'occasion du derst ou de l'agouaal, les hommes mettent une djellaba blanche, une rezza jaune ou orange et des babouches (jaunes ou blanches). La veste féminine est la même dans les différents types d'ahwache, avec une variation seulement dans les couleurs.

**Les bijoux**

Les bijoux sont un élément de parure très présent dans la tradition locale, avec de légères différences sur l'ensemble du territoire. Les éléments décoratifs sont appliqués sur la tête, les oreilles, le cou, la poitrine, les mains et les pieds.

**Les danses**

Les ahwache les plus répandus sur le territoire de la province de Tata sont le derst, l'ahwache n'ti'ayalline, l'harma, le gnaoua, l'ahwache Issemkane et le guedra. Des paroles de Mohamed Mhamdi, anddam d'ahwache, on peut comprendre le ritualisme et la signification sociale des danses :

« Dans l'ahwache il y a des danses pour les hommes et d'autres pour les femmes. Les hommes sont les premiers à danser, après c'est le moment des femmes, en particulier des filles célibataires ou des femmes divorcées. Pour elles c'est une occasion pour se montrer en public. Enfin il y a le skar, une danse masculine et féminine. Dans cette occasion les filles testent l'intelligence des hommes et vice-versa à travers un échange oral. Le skar a lieu plusieurs fois

<sup>123</sup> Leur coprésence dans le même côté est interdite.

pendant l'été. A travers la danse, les jeunes peuvent se connaître et de cette manière choisir la future mariée ».

**Le derst et le débat poétique<sup>124</sup>**

Le mot derst, qui signifie étymologiquement « groupe », évoque le débat poétique qui s'instaure entre les poètes'. A Tata, c'est un art élégant parmi les arts d'asayss. Il se déroule le la nuit du mardi lors de la cérémonie de mariage et il est considéré comme un cadeau offert par le marié à la mariée<sup>125</sup>.

**L'aspect général**

La présentation artistique dans le derst a deux niveaux :

- L'amkhlef, où la moitié des gens qui sont debout répète le dernier vers prononcé par le poète. A ce moment, le rythme et le mouvement n'existent plus et il ne reste que la poésie et le chant ;
- L'assouss, où les gens qui sont debout répètent les deux derniers vers du poète. Dans ce passage, le chant, la danse et le rythme remplacent le dialogue.

**Les rythmes**

Dans le derst, pour fixer le rythme, principalement deux instruments à percussion sont utilisés, le tallout et le ganga.

**Le chant**

Dans le derst il n'y a pas d'introduction au sens propre du terme. A partir du moment où les artistes se mettent debout dans l'asayss, ils commencent leur dialogue et de ce fait l'introduction est purement poétique. Tout le monde participe au chant y compris les poètes pour répéter les deux dernier vers du

<sup>124</sup> Les informations fournies dans cette section sont issues du livre « Amarg et Asayss. Approche anthropologique des arts d'asayss d'Amazighe » de Brahim Oubella et de l'interview réalisée avec l'auteur.

<sup>125</sup> Malgré le fait que l'art le plus répandu à Tata soit l'ahnaqar, le jour qui précède la date du mariage doit être dédié à l'art de derst ; la non -observance de cette tradition est perçue comme un manque du respect du mari à l'égard de la mariée.

dialogue nommé assouss<sup>126</sup>. Les danseurs se divisent en deux groupes :

- Le premier chante le premier vers ;
- Le deuxième groupe chante le dernier vers.

Dans ses études, Miriam Olsen a ainsi mis en évidence « l'importance des silences » en notant que « dans l'Anti-Atlas les longs silences sont partie prenante du chant » et que « leur emplacement n'est pas neutre »<sup>127</sup>.

### **Les danses**

Les mouvements de danse du derst sont très simples ; les principaux sont :

- L'applaudissement, qui doit suivre le rythme et la danse des épaules ;
- Le boudar, qui ne s'arrête qu'au milieu de l'assouss. Normalement les danseurs ne s'arrêtent à aucune station jusqu'à ce que le poète se présente pour conclure l'assouss.

Après chaque duel poétique, commence une nouvelle danse, laquelle peut avoir différentes formes (ligne droite, cercle, angle ouvert).

Dans la période examinée par notre recherche, focalisée sur l'élément politique et identitaire de l'ahwache entre 1956-1991, les plus importants chanteurs de derst dans le territoire de l'actuelle province de Tata étaient :

- Mbarek Oumsâaoud ;
- Ramdan Ouâalla ;
- Sidi Ahmad Oubrahim ;
- Hjoub Outayeb ;
- Houcine Mbarek ;
- Idir Ouâalla.

Ramdan Ouâalla, Hjoub Outayeb et Houcine Mbarek étaient originaires d'Addis, Sidi Ahmad Oubrahim était né à Agadir Lena, Idir Ouâalla venait de Tazoult. La majeure partie d'entre eux n'évoquait pas de sujet politique. Les considérations du rais d'ahwache El Hossein Aznokd nous permettent d'en comprendre les raisons :

<sup>126</sup> Oubella dans ses études a remarqué que « les groupes artistiques essaient d'enterrer cet art et c'est rare quand ils respectent ses règles ».

<sup>127</sup> Olsen, p. 93.

« Ce genre de poètes ne parlait pas de politique par peur des conséquences. Le Makhzen était un sujet tabou, la politique c'était le Makhzen et il n'était pas possible de critiquer les membres du Makhzen ».

### **La vie et le chant de Mbarek Oumsâaoud**

L'histoire personnelle et artistique de Mbarek Oumsâaoud est emblématique pour comprendre la mosaïque socio-culturelle de Tata et ses implications dans l'histoire récente de la province. Ses chants sagaces et le souvenir de ses exhibitions lui ont conféré une place dans cette histoire récente. Mbarek Oumsâaoud, né vers 1925 au douar Agoujgal dans la région d'Afra<sup>128</sup>, a été un poète connu dans tout le sud du Maroc. Son père, originaire du Soudan<sup>129</sup>, était « un esclave de la famille Naitlhanafi d'Agadir Lena »<sup>130</sup>. Il a commencé à chanter encore adolescent, avec ses copains du douar<sup>131</sup>, mais son parcours poétique, et sa proverbiale veine polémique, seront marqués par son expérience de vie. A l'âge de 14 ans il a été obligé de partir avec sa mère (Zida) dans le Souss, dans la région d'Igherm, à cause de la sécheresse qui frappait la zone de Tata. Cet événement a donné lieu à plusieurs lectures, dans l'imaginaire local. Oumsâad, qui est retourné à Tata dix ans plus tard sous le nom de Ben Zida, le fils de Zida, y a vu l'épisode lui ayant permis d'échapper en quelque sorte à l'esclavage.

Réfléchir sur l'esclavagisme à Tata dans la période prise en considération est un sujet complexe. Pendant notre recherche on a essayé de discuter de cette question avec les personnes rencontrées lors des interviews. Des opinions divergentes se sont exprimées à ce sujet. Les propos de Mbarek Ait Addi, chercheur à l'IRCAM, originaire de Tata, nous aident à comprendre la question :

« Parler des Noirs dans la région est complexe, car se mêlent différents facteurs qui ont des origines profondes dans l'histoire. Tata a été toujours une

<sup>128</sup> Said Bilal, Ataybe Yaazi, « Projet de fin d'étude de 3ème année de licence autour de : la chanson poétique amazighe. Exemple : « Ibn Zida », Université d'Agadir ;

<sup>129</sup> Entretien avec Ali Oumsâaoud.

<sup>130</sup> Entretien avec Elhanafi Naitlaj.

<sup>131</sup> Ibidem.

zone située aux confins de l'Afrique noire et du Maghreb. Il y a l'héritage de l'esclavage du moyen-âge mais aussi des Noirs qui ne sont pas directement issus de l'esclavage. La relation entre Noirs et Blancs est polyfacétique, mais on ne peut pas parler d'esclavagisme dans la période considérée. Par exemple, si on parle de *kham*<sup>132</sup>, il y avait aussi des familles noires qui les géraient et dans certains cas des Blancs se trouvaient au service de Noirs. En plus les Noirs qui travaillaient au service des Blancs avaient une reconnaissance sociale».

Au sujet du cas de Mbark Oumsâaoud, on a interviewé Elhanafi Naitlaj, auprès duquel le chanteur avait grandi<sup>133</sup>. Sur les raisons de son départ au Souss, il nous a raconté que :

« il était parti parce qu'il y avait la famine à Tata. Il n'est pas le seul dans ce cas. Il y a d'autres khamass de la famille Nait'lhaj qui sont partis eux aussi. Il était allé chez Ait Idir, les cousins de la famille Nait'lhaj, parce que là-bas il y avait de quoi manger, il y avait du travail ».

Les considérations de Naitlaj couvrent aussi la période pendant laquelle le poète était revenu à Tata :

« On ne peut pas dire esclave, il faut faire attention, c'est un Noir mais il n'a jamais été vendu ni acheté. Un esclave c'est quelqu'un qui appartient aux autres, c'est-à-dire qu'il travaille pour le compte de son payeur (son propriétaire), alors pour Ben Zida ce n'est pas vrai, lui travaille pour son propre compte. Il a sa maison, ses enfants, il ne venait pas à la maison pour manger [Naitlhaj parle de sa maison]. S'il y a quelqu'un de libre c'est Ben Zida, c'est quelqu'un qui n'a pas du tout envie de tendre la main et de demander la charité. Par contre, on lui fait des offrandes pour acheter son silence par exemple, pour éviter sa langue par ce qu'il a une langue vraiment vénéreuse, les gens en ont peur. Ils s'achètent silence. D'ailleurs s'il voit quelque chose qu'il doit la dénoncer, en public il n'a peur de personne. Il n'a peur de rien ».

132 Le terme «Kham» indique un système traditionnel d'exploitation des terres agricoles. Les propriétaires donnaient l'utilisation du terrain aux «khames», lesquels le travaillaient. Au moment de la récolte, 1/5ème restait aux khames et 4/5ème allaient au propriétaire.

133 Sur la relation avec Mbark, monsieur Naitlaj nous a dit « il est le frère du demi-frère de mon oncle, et le demi-frère de mon papa, donc ce sont nos frères par l'allaitement ».

Les témoignages jusqu'ici reportés nous permettent d'une certaine manière de démystifier la condition d'esclave de Ben Zida. De toute manière, comme nous l'a indiqué son fils, « l'origine de sa passion pour la musique réside dans les souffrances qu'il a endurées lui-même et de l'esclavage de son père. La musique c'est une réaction, une espèce de 'blues du Souss' ». Mohamed Mhamdi, lui aussi très proche de Mbarek Oumsâaoud, a fait état, devant nous, de considérations qui nous permettent de comprendre l'évolution de ce poète et de son art :

« Il n'était pas traité comme un esclave, mais les gens le provoquaient et cela a produit un changement en lui. Par exemple en 1955, pendant le Mousseem Idaouddout d'Ighrem, Ben Zida avait trouvé un jeune lié à la voiture du Caïd, il avait été puni pour l'avoir touché. Par provocation, il la touche entièrement, lui aussi. Le capitaine lui demande s'il se moquait de l'autorité du Roi et Ben Zida répond : Mohammed V t'a encore gardé ici ? »<sup>134</sup>.

Tous ces éléments ont contribué à la prise de conscience de Mbarek Oumsâaoud lequel, une fois rentré à Tata à l'âge de 23-24 ans, commencera sa carrière d'anddam qui le consacrera comme le chanteur le plus politique du temps récent à Tata<sup>135</sup>. Sa production artistique est très importante. C'est quelqu'un « qui a parlé de ce qu'il a vécu »<sup>136</sup>, dans un mélange entre sa vie personnelle (en particulier dans les chants hors asayss) et l'actualité sociale et politique de son temps.

Les questions sociales sont restées toujours au centre de son art, en constituant le cœur des débats poétiques auxquels il participait. Ainsi, dans les mémoires des spectateurs, sont restés vifs ses appels à s'attacher aux valeurs

134 Dans le mémoire sur la vie de Mbarek Oumsâaoud, écrit par Said Bilal et Ataybe Yaazi, on trouve une autre information sur cette période de la vie du chanteur. Avant de rentrer en fait « pour renforcer son don dans la poésie il s'est réfugié dans le mausolée « Sidi Iaza Wihdane » dans le douar de « Ibbi » dans la région de « Idawfiniss », ou il a présenté son sacrifice en espérant de devenir un poète ».

135 Au début de sa carrière Oumsâaoud s'est confronté aux poètes d'asayss qui étaient déjà affirmés. Souvent ses origines étaient objet de dérision, l'une des premières questions qui lui était posée c'était : « Pourquoi vous êtes un esclave ? ». Le poète a commencé donc à défier tous ces grands poètes en leur répondant avec un style provocateur devant tout le public, en dénonçant leurs défauts.

136 Entretien avec Brahim Oubella.

de modestie et d'honnêteté<sup>137</sup>. Son engagement social est lisible dans les vers de ses chants, comme celui-ci :

« Les Blancs d'*afra*<sup>138</sup> sont tous aux abois  
Ils voudraient nos frères<sup>139</sup> affamés et mal vêtus  
Ils ont passé *Afra*<sup>140</sup>. Il ne nous reste plus qu'*amsmerdane*<sup>141</sup>.  
Ils haïssent voir *Tissoukiïnes*<sup>142</sup> traire leurs vaches  
Allons à *Amsmerdane* qu'ils n'ont jamais irrigué de leurs eaux  
Là nous ferons paître nos vaches ainsi que leurs progénitures ».

La discrimination dont les Noirs étaient victimes représente l'un des thèmes le plus fréquemment évoqués dans les *ahwache* auxquels le poète a participé. Il y parlait de sa condition et de celle de ses frères *issoukiïns* en dénonçant leur situation de dépendance des Blancs et de leurs champs :

« A cause de l'eau, des dattes et des pousses<sup>143</sup> des palmiers  
Nous devons baisser la tête et nous incliner jusqu'à terre  
Toutes les fois que j'osais dépiter les Blancs, l'envie des dattes me point  
et me dit de boucler la bouche.  
Les Blancs n'aiment pas voir s'élever la race des *Issoukiïnes*  
Il leur plaît de les voir, toujours humiliés, et vivre dans la bassesse ».

En réponse à un poète blanc qui le traitait de nègre, Mbarek dit :

« Dieu qui nous a créés m'aime et m'a donné sa beauté  
Il n'a (pas) regardé ma peau, (et) non plus la vôtre.  
C'est sa volonté que tu foules et que ta main atteints ».

Mbarek Oumsâaoud rentra à Tata avant 1956. La situation au Maroc durant cette période était très tendue à cause de l'accentuation de la lutte contre le colonisateur français. Tata connaissait, comme toutes les régions du sud du

137 Mémoire sur la vie de Mbarek Moumsâaoud.

138 Agoujgal et Agadir Lena sont désignés par le nom *Afra*.

139 Pour frères Ben Zida entend les gens noirs.

140 Les champs d'*Afra*.

141 Contrées libres presque désertiques n'appartenant à personne.

142 Les femmes noires.

143 Avec le mot pousses le poète symbolise les rejets des palmiers.

pays, une forte résistance contre les occupants. Ce contexte se répercutait sur l'expression poétique de l'artiste, en lui donnant un autre sens. Le chanteur utilisait la poésie comme un moyen de résistance aussi pour motiver les gens et les inciter à lutter contre le Protectorat. Comme s'en souvient Ait El Gachi, Oumsâaoud «était royaliste, loyaliste et nationaliste et il le soulignait dans ses chansons ». La mémoire de gens ayant assisté à des soirées d'*agouaal* de la région son loyalisme au royaume retient, entre autres, cette exhortation en vers :

« L'homme doit garder et sauvegarder son pays  
il doit délimiter sa terre par des frontières,  
qu'il prenne du courage  
mais qu'il soit juste.  
Tant que tu es vivant  
tu seras lion  
et quand tu seras mort  
tu laisseras un lion ».

Après l'indépendance, la situation n'était pas celle qu'imaginaient et espéraient les esprits libres. Le territoire de Tata est touché par les affrontements entre l'ALN et l'armée marocaine, dans un cadre où les derniers représentants de l'autorité française sont l'objet d'attaques, comme ce fut le cas du rapt du capitaine Moreau. Oumsâaoud était déçu par ce qu'il voyait autour de lui, en particulier la concentration de richesses entre les mains d'une élite ayant soutenu le régime du protectorat<sup>144</sup>. Dans l'un de ses chants, le poète dénonce cette situation, en ces termes :

« T'as le fusil dans la main droite  
mais dans la gauche t'as le feu, attention ! »

L'artiste critique ce faisant le double jeu du cheikh grâce à une subtile métaphore dans laquelle le fusil représente l'Armée de Libération Nationale et le feu les Français<sup>145</sup>.

Au cours de la même période Oumsâaoud a récité aussi un chant en l'honneur de Cheikh EL Arab, figure de proue de l'ALN dans le sud, après

144 Mémoire Ben Zida.

145 Entretien avec Lâarbi Belougar.



l'indépendance<sup>146</sup> :

« Les gens qui ont lutté  
contre les colonisateurs  
sont restés marginalisés,  
ce sont les hypocrites qui sont au pouvoir ».

Les thèmes évoqués par le poète n'avaient pas un caractère uniquement local. En fait, « au moment de la nomination du premier Chef du Gouvernement du Maroc (Mbarek Bekkai en 1955) il s'est dit opposé à la relation orale entre le Roi et le Premier Ministre, en demandant donc un 'contrat social' »<sup>147</sup>.

Circonstance aggravante au niveau local dans le contexte des premières années de l'indépendance : Tata et sa région sont touchées par la famine, provoquée par la sécheresse qui sévissait à partir de la fin de la décennie. Le poète en a décrit les effets, en faisant référence à sa mère Zida :

« Il me souvient d'un temps qui n'est pas très lointain  
Où nous faisons bouillir les herbes aux portes de *Messalit*  
Celui qui a mangé sa louchée cède la place à l'autre  
A Zida nous permettions deux parce qu'elle est grande »<sup>148</sup>.

La crise subie par une région affectée par la sécheresse, et par les tensions militaires, a des conséquences sociales importantes. La recherche d'emplois des jeunes après l'indépendance, dans un pays en train de se reconstruire, est une question qui touche le poète. Il en parle lors des nuits d'asayss en ces termes :

« Tout le monde cherche du boulot  
Arabes, Berbères, ...  
Si toutes les montagnes du Souss  
étaient un paquet de fric,  
elles ne pourraient pas donner

146 Interview au fils de Ben Zida.

147 Entretien avec Rachid.

148 Au sens de « elle a un cœur grand et noble ». Le rapport de Mbarek avec sa mère sera très fort au long de toute sa vie, au point qu'il refusera de se marier avant sa mort pour ne pas la déranger :

« je jure que je ne me marierai jamais et je ne parlerai jamais de mariage tant que j'aurai enterré Zida sous des tonnes de terre ».

à manger à tous »<sup>149</sup>.

Le poète revendique ainsi la justice sociale, en critiquant la « superbe » de certains esprits, avec ces paroles :

« Les cactus auraient beau rivaliser de hauteur  
Ils envahissent la falaise et remontent jusqu'au ciel  
La tempête saura bien les abattre et les coucher par terre sur les routes  
Ce sera sans doute le sort de tous ces hommes hautains, qui ne reconnaissent pas les autres ».

Pendant les années 1950 - 1960, la légende de Ben Zida dépasse les limites du territoire de la province. Ses talents artistiques et sa capacité de s'imposer dans l'asayss lui valurent une place dans la mémoire de toutes les personnes ayant assisté à des ahwaches auxquels il participait. Ses mots plus qu'osés et sa verve poétique susciterent aussi de l'hostilité à son égard. Cela a donné lieu à différentes narrations sur les raisons de sa mort, survenue en 1973. Ce qui semble certain c'est qu'il a passé une longue période d'agonie au lit. Selon certains, il aurait été empoisonné pour avoir trop osé avec ses paroles. Il est décédé, plus probablement, des suites d'un cancer. Ce qui reste de son œuvre poétique et de son engagement social et politique est gardé dans la mémoire de ses contemporaines et dans quelques enregistrements, un en particulier. Mohamed Mhamdi indique à ce sujet que: « (pendant) l'avant dernier ahwache précédant sa mort il savait qu'il allait bientôt disparaître. Il chante en totale liberté. Les spectateurs l'enregistrent avec leurs magnétophones. La cassette est diffusée et lui vaut encore plus de notoriété ».

#### ***Enregistrer un chant à Tata dans les années 1960***

Avant de l'arrivée des magnétophones dans les années 1960, à Tata il n'y avait pas d'appareil pour enregistrer. Les chants de Mbarek Oumsâaoud, et d'autres chanteurs, se transmettaient de manière orale.

A travers plusieurs interviews on a reconstruit l'itinéraire de la contrebande des magnétophones, arrivés dans la province au long des années 1970. Les enregistreurs venaient des îles Canaries.

149 Entretien avec Mohamed Mhamdi.

Ils passaient par Laayoune, puis Tan Tan, Goulmim avant d'être enfin introduits dans la région.

L'enregistrement, dans un contexte oral, a remplacé l'écriture dans le cas des chants. La forme de transmission du patrimoine est restée orale, comme le démontrent les sources d'information consultées au cours de notre recherche.

### Le changement de l'ahwache à partir des années '70

A partir des années 1970 la province de Tata a commencé un nouveau chapitre de son histoire. Le rapprochement avec le reste du pays et le monde par le biais des infrastructures et des télécommunications a induit un processus de transformation des coutumes et des modes de vie. Pour ce qui concerne l'ahwache, on a assisté à une « folklorisation », dans laquelle cette forme artistique a vécu « les évolutions de la société même ». Le témoignage de Mohamed Mhamdi, ex délégué de la culture de la province de Tata et chanteur d'ahwache, met en évidence ces mutations :

« Avec l'ouverture (routes, technologies, etc.) il y a des modifications, comme l'arrivée de nouveaux instruments<sup>150</sup> et l'imitation d'autres styles. Traditionnellement, les chants d'ahwache n'étaient qu'en berbère, maintenant on assiste à l'introduction de mots arabes »<sup>151</sup>.

De nouvelles formes artistiques, comme « la poésie berbère moderne », se sont affirmées dans le pays, mais dans le territoire de Tata la valeur sociale de l'ahwache demeure importante. Comme le dit El Houssain El Moujahid, on peut affirmer que « l'avènement de la poésie moderne n'a pas mis fin au développement de la poésie traditionnelle. Celle-ci n'a pas pour autant perdu de sa vitalité ni de son dynamisme »<sup>152</sup>.

Dans notre analyse, nous avons trouvé que l'ahwache avait aussi gardé dans les années 1980 son rôle de vecteur et de « lieu d'apprentissage en milieu rural ». Au cours de cette décennie la province a été profondément affectée par les attaques du Polisario, mentionnés dans un autre chapitre de cette étude. Le chanteur Bouznir a parlé, dans un ahwache dans la commune

150 Par exemple la flûte historiquement ne faisait pas partie de l'ahwache.

151 En donnant vie à un phénomène de code switching.

152 El Houssain El Moujahid, Oeuvre citée, pag. 204

d'Addis, de ces attaques avant même qu'elles ne surviennent, toujours avec le recours à la métaphore, en disant :

« une rivière qui venait  
du val en amont »

Le climat instable, dû à ces attaques, a donné lieu à plusieurs débats. Les gens, qui connaissaient leur territoire, imaginaient d'où pouvait arriver le danger. Le poète avait prévu, dans le cas indiqué ici (1981), que les assaillants s'en prendraient au souk d'Ikhmis<sup>153</sup>, qu'ils viendraient du sud, le val, et les gens s'enfuiraient vers les montagnes, l'amont<sup>154</sup>.

La tension était palpable, et le chant a continué à lui donner métaphoriquement la voix, comme dans ces extraits reportés par les personnes interviewées :

- « les animaux sauvages dévorent nos animaux »<sup>155</sup> ;
- « il faut faire attention aux épines<sup>156</sup> sur la route » ;
- « dans la palmeraie il y a des dattes pourries »<sup>157</sup> ;
- « c'est l'heure qu'ils changent la manière de s'habiller »<sup>158</sup>.

### Conclusion

L'ahwache a constitué, pendant longtemps, un mode de réflexion sur le temps présent et passé. Comme cela a été montré dans ce qui précède, les poètes ont décrit les événements sensibles, facilitant ainsi une prise de conscience collective, représentée à travers une forme métaphorique. Ce rôle a progressivement perdu sa centralité et laissé la place à une folklorisation croissante. Le patrimoine politique de cette forme artistique est encore vivant dans la mémoire des spectateurs. Dans leurs souvenirs il y a une richesse, qu'il convient de continuer à découvrir.

153 Le souk hebdomadaire du jeudi.

154 Entretien avec Lâarbi Belougar.

155 Les animaux sauvages ici représentent les forces du Polisario, lesquels ont tué des troupeaux et des bêtes appartenant à la population locale.

156 Les épines symbolisent les mines posées par le Polisario.

157 Les dattes pourries indiquent des gens qui sympathisaient avec le Polisario, mais référence directe aux personnes concernées.

158 Dans cette phrase est possible lire l'envie de terminer les attaques. Le poète ici voulait dire qu'il était temps d'enlever l'uniforme.

## Akka, l'ancienne capitale

La région d'Akka a été, depuis l'antiquité, un centre névralgique du commerce caravanier du sud du Maroc. Sa palmeraie était en fait, jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, un passage obligé dans la route du commerce à longue distance. L'explorateur français Charles de Foucauld l'a décrite en ces termes en 1884 : « Akka se trouve, pour le commerce, dans les mêmes conditions de Tata. Naguère lieu d'arrivée des caravanes du sud, elle voyait affluer sur ses marchés l'or, les esclaves, les cuirs, les tissus du Soudan. A côté d'un trafic considérable, l'industrie locale s'est développée : Akka était célèbre pour ses bijoux d'or. Toutes ces sources de fortune sont taries ; plus de commerce, plus d'industrie, plus de relations lointaines. Il reste une oasis comme Tatta, comme Tisint, vivant du produit de ses dattiers»<sup>159</sup>.

L'itinéraire des caravanes s'est infléchi au profit de l'axe passant par Tindouf. Akka gardait cependant la richesse que représentaient les ressources fournies par l'oued Drâa. C'est encore de Foucauld qui nous en donne un aperçu : « Akka est un groupe de palmeraies, 70.000 palmiers au total, dont 20.000 à Taourirt et 10.000 à Agadir-Ouzrou. Un groupe de 9 villages (*qsor*) dont les plus anciens sont : Leqsebt, Irrehalen, Taourirt et Tagadirt. Ce dernier village, autrefois le premier en importance, se trouve au milieu de la palmeraie, alors que les autres villages sont à la lisière de l'oasis pour la plupart. Jadis lieu d'arrivée des caravanes du Sud, Akka était célèbre pour ses bijoux d'or. Dans cette belle oasis, point de fruits qu'on n'y trouve : à côté des dattes « bousekri », de grosseur moyenne et sucrées, elle produit en abondance figues, raisins, grenades, abricots, pêches, noisettes, pommes et coings. D'innombrables canaux arrosent ces beaux vergers. L'eau coule en toute saison et dans l'oued Akka et dans l'oued Kebbaba»<sup>160</sup>.

159 Charles de Foucauld - « Reconnaissance au Maroc, 1883-1884 », Challamel et C. éditeurs, Paris, 1888. p.150.

160 Ibid., p. 271.

Dans cette analyse nous avons essayé de reconstituer les événements qui ont plus marqué l'histoire récente d'Akka, qui a vécu la perte de son ancien splendeur dans un cadre marqué par des instabilités, liées en premier lieu à la lutte inachevée pour la libération nationale et, en second lieu, à la proximité à la frontière algérienne.

L'une des principales données de l'évolution récente de cette zone réside aussi dans la fin de la présence juive par laquelle elle se distinguait. Les communautés israélites qui y vivaient depuis l'antiquité étaient parmi les plus anciennes de tout le Maghreb. Elles étaient renommées pour la qualité de leur production artisanale et de leur rôle dans le commerce caravanier. En 1963, elles se sont quasiment évanouies en une seule nuit. Et ce dans des circonstances jusqu'à maintenant insuffisamment éclaircies.

### L'Armée de Libération Nationale du Sud et ses actions dans la région

Après l'indépendance du Maroc en mars 1956, l'Armée de Libération Nationale a été formellement dissoute. Ses membres ont été intégrés dans les nouvelles Forces Armées Royales (FAR). Des chefs de l'ALN n'avaient cependant pas accepté cette décision. Ils ont refusé l'intégration et gardé leurs armes dans les régions de l'est et du nord-ouest jusqu'à l'été 1956. Dans le sud, des nouvelles unités se sont organisées, avec le soutien plus ou moins ouvert du souverain et du gouvernement, sous la dénomination d'Armée de Libération du Sahara Marocain (ALSM), ou ALN du Sud, pour attaquer les positions espagnoles.

Les informations à propos de la constitution de l'ALSM sont fragmentaires, le livre « La tragédie du Maroc interdit », publié en 1957 par Jean Lartéguy, journaliste de « Paris-Presse » envoyé au Maroc pour mener une enquête sur la disparition de deux officiers de l'Armée française, fournit des informations utiles sur la situation militaire de notre zone d'intérêt dans les mois ayant immédiatement suivi la déclaration d'indépendance. Et ce même si ce livre fourmille d'opinions personnelles et parfois racistes de l'auteur. Selon ce dernier, « les premiers noyaux de l'Armée de Libération du Sud marocain ont été formés au début du mois de juin 1956... Ils ont été recrutés parmi les tribus Zemmour de la région de Rabat [...]. Ils arrivèrent par véhicules et

s'implantèrent au Sud de Tiznit. Ils étaient alors trois cents. Deux mois plus tard, ils se retrouvaient à deux mille. Ces éléments avaient été renforcés par d'autres « volontaires » venus du reste du Maroc et de la région d'Ifni. Un important recrutement avait été effectué parmi les nomades du Drâa, surtout parmi les Reguibats, les célèbres hommes bleus »<sup>161</sup>.

Selon le témoignage de Asmhri El Mahfoud, chercheur de l'IRCAM originaire d'Icht, l'ALN était présente surtout dans la zone de Foum el Hisn et Akka. Ces deux lieux seront au centre des événements survenus dans la région au cours des premières années de l'indépendance. L'anthropologue et reporter italien Attilio Gaudio, qui était dans la région en 1957, décrit une situation reflétant la loyauté de l'ALSM envers le souverain :

« De nombreux campements étaient dressés le long de la piste pour Foum el-Hassan (occupé par les paras du général Cogny) jusqu'aux ruines de Tamdout. Partout des drapeaux chérifiens et des portraits du sultan Mohammed V, du prince Moulay Hassan et, dans la maison du caïd et chez les commerçants, de Allal El-Fassi »<sup>162</sup>. Cette description coïncide avec celle donnée par le quotidien « Le Petit Marocain » en juillet 1956, qui décrivait l'ALSM en termes élogieux : « contrairement à ce qu'on a prétendu, ils ne se sont jamais révoltés, ils ont pris les armes pour défendre le trône du Souverain et l'indépendance marocaine »<sup>163</sup>. Une opinion partagée aussi par les personnes interviewées au cours de notre recherche.

Gaudio, une fois arrivé à Akka en 1957, présente aussi l'hétérogénéité et l'esprit des composants de l'armée: « Bien que la majorité des effectifs et des officiers de l'Armée de libération du Sahara qui venait de naître étaient étonnamment jeunes, ils paraissaient très sûrs d'eux et dégageaient une grande fierté dans leurs uniformes bizarres et composites. Nombreux étaient ceux qui portaient des chemises kaki et des pataugas aux pieds. On reconnaissait les nomades sahariens à leur chèche bleu enroulé à la mauritanienne autour de la tête et du visage, tandis que les combattants berbères portaient le passe-montagne. En revanche, ils étaient tous confortablement armés et véhiculés.

161 Jean Lartéguy, « La tragédie du Maroc interdit », Les 4 fils Aymon éditeurs, 1957. pp. 78-79.

162 A. Gaudio, *Guerres et paix au Maroc (Reportages 1950 – 1190)*, Paris 1991, p. 76.

163 « Le petit marocain », 6 juillet 1956.

L'équipement – fusils, grenades, pistolets et mitraillettes – était surtout français et espagnol. Munitions et intendances arrivaient par camion en abondance du Nord. [...] Des pelotons méharistes entiers, formés de Reguibat Legouacem, campaient dans le bas Drâa après avoir rallié l'A.L. Les unités nomades comptaient des nombreux Aït-Atta (qui opposèrent à la pénétration française une héroïque résistance jusqu'en 1934), des Aït-Bahamarane (qui allaient bientôt se tourner contre l'enclave espagnole d'Ifni) et des groupements du Moyen-Atlas et du Rif qui avaient vaillamment participé aux combats dans le Nord »<sup>164</sup>.

Les événements se déroulant à Akka auront un écho international après l'enlèvement de deux officiers français, le capitaine Moreau et le lieutenant Perrin, entre juin et octobre 1956. Le premier, commandant de la garnison française de Tata, avait été transféré à Bou Izakarne. La position militaire française la plus avancée était restée celle de Foum el Hisn (connue aussi comme Foum el Hassan), à 300 km de Agadir et 85 de Akka. Jean Lartéguy écrit à ce sujet que « le poste de Foum el Hisne vit replié sur lui-même, pratiquement encerclé par les 'bandes incontrôlées' qui tiennent la palmeraie de Icht »<sup>165</sup>. Sur place il y avait aussi une garnison de l'Armée Royale, apparemment tout aussi prisonnière que l'armée française. L'ALN semble avoir été prépondérante par rapport à l'une et à l'autre. Le capitaine Moreau, dont Lartéguy cite un rapport, confirme le climat d'insécurité prévalant dans la région : « évidemment tout n'est pas rose quand on voit tourner en rond les voitures de ces messieurs avec les canons de mitraillettes qui sortent de toutes les portières »<sup>166</sup>.

L'ALN opérant dans la région avait des sections installées à Agadir Lena, Icht, Ait Ouebili (à 50 km dès Akka), Akka et Guelmim. Lartéguy indique qu'elle « n'est pas composée que de bandes. Elle est bien organisée. Elle a ses hôpitaux à Bou Izakarne, Goulemine, Tafraout, avec ses médecins (des Espagnols) et même des chirurgiens. Un camp sanitaire a été organisé entre l'Oued Noun et l'Oued Draâ ». Elle « compte 2.000 combattants, ce

164 Gaudio, p. 77.

165 Lartéguy, p. 59.

166 Lettre du 20 juin 1956, citée en Lartéguy, p. 111.

qui fait avec les services près de 4.000 hommes »<sup>167</sup>. Moureau précise qu'« actuellement, c'est elle qui représente l'autorité en fait »<sup>168</sup>.

Les correspondances de cet officier décrivent une situation caractérisée par le manque d'une autorité reconnue dans une région que les Français sont en train d'évacuer et où la nouvelle administration marocaine a du mal à s'installer rapidement, surtout parce qu'il s'agit de la zone de frontière avec les territoires encore sous contrôle étranger. Depuis Bou Izakaren, il écrit ceci : « évidemment, si le gouvernement marocain avait mis en place un encadrement parmi les tribus, cela faciliterait les choses. Mais, à Bou Izakarn, on n'est pas encore arrivé à ce stade et c'est bien dommage. J'espère quand même qu'ils vont se décider à nommer des gens. Actuellement où l'indépendance du Maroc est acquise, où évidemment, c'est la fin de l'administration directe, je suis amené à faire plus d'administration directe que je n'en avais jamais fait au temps du Protectorat »<sup>169</sup>. Moureau ajoute, à la suite à un crime commis dans la région : « comme la sécurité a été transférée aux autorités marocaines et qu'il n'y a pas d'autorités marocaines ici, on ne sait pas qui doit faire l'enquête et qui est habilité pour juger »<sup>170</sup>.

Mais cette « anarchie » n'est pas seulement due à l'absence d'une autorité capable de contrôler les tribus : l'insécurité dans la zone est la conséquence inévitable de la situation politique et militaire. Dans une lettre en date du 19 mai 1956, Moureau écrit que « depuis hier, des unités de l'armée dite de Libération opèrent dans notre secteur. Cette nuit, le caïd d'Akka a été enlevé. On ne sait pas ce qu'il est devenu ». Dans une autre correspondance datée du 26 mai il ajoute que : « le calme est à peu près revenu. Les gens de l'Armée de Libération sont repartis. Il n'en reste qu'à Tata, Akka et Foum el Hisn. Je pense qu'ils s'installent sur la frontière et de là pousseront les commandos vers le Sud »<sup>171</sup>. Le 20 juin 1956 il note que : « Tata et Akka ont été évacués. Tous les Européens ont reçu une lettre de l'Armée de Libération leur enjoignant de vider les lieux dans un délai de douze heures, faute de quoi

167 Lartéguy, p. 92.

168 Lettre du capitaine Moreau du 10 juin 1956, citée en Lartéguy, p. 110.

169 Lartéguy, p. 101- 2.

170 Lartéguy, p. 104.

171 Lartéguy, p. 109.

ils seraient l'objet des sanctions les plus graves. [...] Foum el Hisn, Targicht et Ifrane sont également évacués. Bou Izakarn reste donc la pointe avancée de notre dispositif »<sup>172</sup>.

Les « Européens » que cite ce rapport, c'est-à-dire des civils, sont en nombre très limité. C'est en fait de militaires français qu'il s'agit. L'enlèvement du même Moreau et d'un autre officier, aggrave l'insécurité et le risque d'un affrontement direct entre ce qui reste sur place de l'armée française et l'ALN.

C'est dans la nuit du 22 au 23 juin 1956 que le premier a été enlevé sur la piste menant de Gouelmim à Tarjicht, apparemment par des éléments de l'ALN. Dans son numéro du 3 juillet 1956 *Le Petit Marocain* rapporte ce rapt et indique par ailleurs que : « entre le 24 et le 28 juin, à la suite de la disparition du capitaine Moreau, dans le poste de gendarmerie de Bou Izakarn et, en menaçant les gendarmes de ses armes, les magasins d'armes du poste (ont été pillés). Le 25, 28 et 29 juin, les magasins d'armes de Taфраout, de Tiznit, de Tléta-des-Akhssas, de Mirleft ont été assaillis par des bandes irrégulières qui, après avoir réduit les gardes par la force, ont emporté les armes et les munitions de ces magasins »<sup>173</sup>.

Ces opérations provoquèrent une réaction très dure du gouvernement et de l'opinion publique française vis-à-vis des autorités marocaines, et le risque d'une crise dans les rapports entre les deux pays. Le même numéro du *Petit Marocain* laisse entrevoir la détérioration de ces rapports : « le 29 juin l'Ambassade de France a appelé de manière instante par lettre l'attention du gouvernement marocain sur la multiplication de ces vols et la gravité de la situation qui en résultait, pour le maintien de l'ordre public et notamment pour la sécurité des personnes et des biens des Français résidant au Maroc. Elle lui a demandé de bien vouloir donner d'urgence aux autorités marocaines compétentes des instructions afin de faire rechercher et restituer les armes et munitions dérobées. Elle annonçait que des dispositions militaires étaient également prises du côté français en vue de la recherche et la récupération des armes et munitions en cause »<sup>174</sup>.

A la suite de cette réaction, l'exécutif marocain interpella les dirigeants de l'ALN. Ceux-ci nièrent l'implication de leurs éléments à ces opérations. Les

172 Citée en Lartéguy, p. 112.

173 « Le petit marocain », 3 juillet 1956.

174 Ibidem.

populations locales réagirent par contre avec colère aux menaces françaises et à l'envoi d'un bataillon de parachutistes à Foug el Hisn pour en renforcer la garnison. A Agadir furent ainsi déclenchées des grèves de protestation qui durèrent jusqu'à l'automne.

Selon les témoignages recueillis, Moreau a été emmené à Akka, dans le douar Rahala, juste après son enlèvement. Il y est resté une vingtaine de jours <sup>175</sup>. Est-ce là ou ailleurs qu'il a disparu ? Le fait est qu'il ne revint jamais de sa captivité. Le lendemain de sa disparition, et en dépit de l'arrivée de parachutistes commandés par le lieutenant Perrin, tous les officiers des Affaires Indigènes qui se trouvaient encore dans la zone durent laisser leurs postes (Guelmim, Akka, Tarjicht, Foug el Hisn, Tata, Tafraoute) et rentrer à Agadir. Même les médecins français durent partir. L'ALN accentua son contrôle militaire sur toute la vallée du Draâ, jusqu'à Zagora, et prit ses dispositions pour faire face à une éventuelle attaque française.

L'accord conclu à Agadir le 5 juillet 1956 entre les FAR et l'Etat-Major français contribua cependant à atténuer la tension. Il stipulait, entre autres points, que: « [...] l'armée française a mis à la disposition du commandement marocain des véhicules pour transporter à Foug el Hisn une compagnie du corps d'Armée Royale. Les troupes françaises actuellement à Foug el Hisn, à la suite d'un accord conclu resteront sur place. [...] Tiznit et Goulimine ne sont occupées que par des militaires de l'armée royale [...] »<sup>176</sup>. Le mouvement des troupes restât un sujet délicat. La population de Taroudant, le 13 octobre, se soulevât après qu'un bataillon militaire marocain avait été bloqué par les soldats français sur la route d'Agadir <sup>177</sup>.

Un nouvel épisode de tension survint cependant le 20 octobre 1956 à la suite de l'enlèvement du lieutenant Perrin près de Foug El Hisn, par des hommes supposés appartenir à l'ALN. Près de cinq mois plus tard, le 16 mars 1957, un affrontement direct se produit près de Foug el Hisn précisément entre militaires français et l'ALN. A Paris, Maurice Faure, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, en fit état devant la presse le 19 mars en mettant en avant avec insistance la responsabilité du gouvernement marocain : « [...]

175 I. Nouhi, qui affirme l'avoir visité dans sa « prison ».

176 « Le Petit Marocain », 8 juillet 1956.

177 « Le petit marocain », 14 octobre 1956.

Les recherches sont difficiles dans une zone où l'autorité française a disparu avec le Protectorat, et où l'autorité marocaine ne s'exerce qu'imparfaitement. Tout mène à croire que le gouvernement marocain multiplie lui-même ses démarches pour arriver à une solution. S'il n'y arrivait pas, la preuve serait faite qu'il est incapable de maintenir l'ordre et d'assurer la sécurité des personnes dans le Sud marocain, et nous en tirerions toutes les conséquences en ce qui concerne les rapports entre la France et le Maroc » <sup>178</sup>.

Compte tenu de la convergence de leur intérêt à éviter l'aggravation de la tension, à un moment où les responsables marocains devaient s'atteler en priorité à stabiliser la situation intérieure et à imposer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, et où les Français ne perdaient pas de vue l'importance de leurs intérêts économiques et autres au Maroc, les uns et les autres cherchèrent une issue à la crise. C'est dans ce contexte qu'intervint la libération du lieutenant Perrin, lui aussi été détenu à Akka jusqu'au 29 mars 1957.

L'ALN du sud a continué ses actions dans la région encore pendant quelque temps. L'oued Drâa ne tarda pas à devenir une ligne de frontière avec le 'dangereux' voisin algérien, après que les négociations d'Evian s'interrompirent sur la question du Sahara. Si la frontière orientale avec l'Algérie jusqu'à Figuig avait été fixée depuis le tout début du XXème siècle, la partie se situant plus au sud ne le fut pas et fut l'objet de tensions et confrontations<sup>179</sup> qui se répercutèrent encore longtemps sur le territoire sur lequel porte notre recherche.

### **La communauté juive d'Akka**

#### *Origines de l'établissement de Juifs dans la région*

La présence juive au Maroc date de plus de deux mille années. Elle remonte, selon les historiens, au siège de Jérusalem par Nabuchodonosor et à la déportation des Juifs à Babylone, entre 587 et 580 avant J.C. A la suite de ces événements, des groupes de Juifs auraient commencé une longue

178 « Le petit marocain », 20 mars 1957.

179 Édouard Méric, « Le conflit algéro-marocain », Revue française de science politique, 15e année, n°4, 1965. pp. 743-752. p. 751.

migration, jusqu'à leur arrivée à l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire le Maroc actuel.

L'installation dans l'oued Drâa s'est faite par étapes. Vers la fin des années 1950, l'anthropologue italien Attilio Gaudio s'est rendu à Akka, où il a rencontré le « nasi d'Israël », le rabbin local, « chef spirituel, non seulement de la mellah d'Akka, mais aussi de deux autres communautés établies dans l'oasis de Tata et dans le Tamanart. En tout, une centaine de fidèles »<sup>180</sup>. Dans son reportage sur l'oasis, il a laissé un témoignage précieux portant sur l'établissement de populations juives dans la région. Il s'est servi à cet effet du témoignage du rabbin précité. Il s'agit donc là d'une sorte d'auto-narration historique de la communauté et de son récit sur ses origines, récit ne manquant pas d'intérêt en l'absence de sources documentaires ou autres fiables susceptibles d'indiquer avec précision la période de l'arrivée des Juifs et Akka et ailleurs dans le sud :

« Voyez-vous, [...] nous sommes les plus anciens Juifs du Sud. Longue et pénible a été la marche de nos aïeux fuyant la Palestine tombée aux mains de Nabuhaduessar (Nabuchodonosor). Ils furent les seuls à pouvoir s'échapper après la destruction du Temple et à éviter la captivité à Babylone. Ils étaient issus de la tribu d'Ephraïm. Nos pères ont revécu, d'une façon plus terrible encore, les souffrances endurées par le peuple d'Israël dans le Sinaï, lorsqu'il cheminait vers la Terre promise. Ils errèrent des dizaines d'années nomades et misérables, accablés par la soif et le désert, assaillis et poursuivis à travers le Sahara par les farouches indigènes. L'océan les empêchant d'aller plus loin, ils s'installèrent dans des grottes. Quelques siècles plus tard, une ville juive était née. Ils l'appelèrent : « la petite Jérusalem », car ils l'avaient bâtie à l'image de la cité perdue<sup>181</sup>. Ils déposèrent dans la nouvelle synagogue les objets sacrés et les lois du Talmud, qu'ils avaient sauvés de la destruction du temple de Salomon. Sur des rouleaux de parchemin, les rabbins enregistraient les naissances et les décès, afin que la communauté puisse toujours être sûre de l'authenticité de ses origines. Mais, un jour, il y a bien trois siècles, un roi berbère entra à Ifrane, y mit le feu et brûla vif tous les Juifs qui s'y trouvaient. La synagogue fut pillée et rasée. Et, une fois encore, seuls quelques Juifs

<sup>180</sup> Gaudio, p. 89.

<sup>181</sup> Gaudio identifie cette cité avec l'actuelle Ifrane, dans le Sud marocain.

purent échapper au massacre, emporter quelques rouleaux des lois et d'état civil et trouver refuge ici, dans les oasis du Draa »<sup>182</sup>.

La présence des juifs dans la région a donc des racines très profondes. Au fil des siècles ces derniers se sont intégrés et sont devenus l'un de ses éléments essentiels de la population locale. Ils ont, par exemple, adopté les costumes berbères, en influençant ceux des autres populations. Il en est ainsi de la « nikcha », une sorte de jupe ayant fini par être incorporée parmi les vêtements des femmes autochtones. Même au niveau linguistique l'assimilation était profonde. Gaudio indique à ce sujet que : « cette communauté parle l'arabe, le 'tasselhit' (dialecte berbère) et un patois hébraïque, le 'tallasunt' »<sup>183</sup>.

Grâce à l'aide de Saïde Basgane<sup>184</sup>, instituteur de langue arabe au collège Akka et auteur d'un mémoire d'étude sur les juifs de cette ville, nous avons reconstruit les caractéristiques de cette communauté. Cette dernière, après presque deux mille ans de résidence, en 1963 est entièrement émigré vers Israël, en laissant des traces dans les souvenirs des habitants de la zone et dans certaines activités commerciales.

A l'époque du passage de Charles de Foucauld en 1883, à Akka il y avait 12 foyers juifs. Selon le témoignage de Mohamed Jâafari, « la première installation a été à Agadir Ouzrou. Il y avait une mellah qu'en 1873 a collapsé à cause des inondations... Il a été déplacé à Tagadirte »<sup>185</sup>. Entre 1950 et 1961 dans ce dernier mellah vivaient 34 familles, pendant qu'à Agadir Ouzrou il n'en restait qu'une seule.

A l'intérieur de leur mellah, appelé localement « lehsérim »<sup>186</sup>, les Juifs se géraient eux-mêmes avec une sorte de comité de communauté (jmaâ) dirigé par un cheikh (ayant ailleurs dans le pays le titre de « cheikh

<sup>182</sup> Ibid., p. 90.

<sup>183</sup> Ibid., p. 89.

<sup>184</sup> Les informations présentées dans ce chapitre sont issues d'une interview conduite avec Saïd Basgane et des contenus de son mémoire d'étude. Exception faite pour les parties où sont indiqués d'autres auteurs, ou sources orales, tous les renseignements sont fruit de son activité de recherche.

<sup>185</sup> Entretien avec Mohamed Jâafari, membre de l'association Targant pour le développement et la coopération d'Agadir Ouzrou.

<sup>186</sup> De haser חצר : maison ou sa cour, vestibule, cour royale, cour de justice, parvis du Temple. Joseph Dadia, « A L'ombre Du Bani, journal d'un instituteur de campagne. Akka et sa communauté juive, l'école de l'Alliance Israélite Universelle d'Akka », 2012. p. 46.

lihoud ». Les enfants y apprenaient la Torah, l'hébreu, et d'autres matières hébraïques.

Dans le mellah les habitants observaient de manière rigoureuse les préceptes religieux, Gaudio en donne une brève esquisse : « ils célébraient chaque année huit fêtes : le premier jour de l'an ; le jour de l'Expiation ; la fête des Tabernacles ; la fête de la Loi ; la fête des Lumières ou des Macchabées ; le Pourim ; la Pâque ; la Pentecôte. En outre, toute la communauté se déplaçait annuellement pour se rendre en pèlerinage au tombeau du Rabbi Issahar, qui aurait fait jaillir une source miraculeuse dans le Djebel Bani »<sup>187</sup>.

La relation entre les Juifs et les Musulmans de la région était amicale. En cas de litige entre des membres des deux communautés ou même entre Juifs, ces derniers contactaient le Cheikh de la tribu « Amghar » pour régler leur différend<sup>188</sup>. Par ailleurs, et c'est là une particularité soulignée par Basgane, des Musulmans offraient leur protection à des Juifs. C'était surtout les familles aisées parmi ces derniers qui y avaient recours, pour assurer la sécurité de leurs personnes, de leurs biens, et de leurs déplacements en tribus et dans les souks, notamment n période de troubles ou d'anarchie (« siba »).

De manière plus spécifique, quelles étaient donc les principales caractéristiques de la communauté juive d'Akka, principalement dans le domaine de l'éducation et des activités économiques, dans quelles conditions s'est effectué en 1963 son exode aussi massif qu'imprévu, et quelles traces a-t-elle laissées dans la mémoire collective de ses voisins musulmans ?

### **L'éducation**

Les enfants des deux communautés recevaient une éducation religieuse. A l'instar des enfants musulmans auxquels le fqih apprenait le Coran dans un msid (école coranique), les enfants juifs étaient instruits à l'intérieur du mellah par le « hazane », personne au fait des fondements et des prescriptions de la religion juive, qui enseignait aux enfants l'hébreu et la Torah. Les cours étaient donnés dans le local qui servait de synagogue, et que les Juifs d'Akka appelaient « Tamzkida ».

Cette période d'enseignement était considérée primordiale pour les enfants

<sup>187</sup> Gaudio, p. 89.

<sup>188</sup> Basgane Said, « Les juifs d'Akka », mémoire de licence, Université d'Agadir.

juifs, parce qu'elle correspondait à l'acquisition de la culture religieuse et aussi d'une identité dans le groupe social. N'étant pas tenues d'accomplir le même rituel religieux (*bar mitzva*) que les garçons, les filles juives ne recevaient pas, dans le système traditionnel dont le *hazzan* était en charge, le même enseignement que les garçons. Ce n'est qu'avec la mise en place du réseau scolaire de l'Alliance Israélite Universelle, et non sans résistances au début, que la situation allait changer à ce niveau.

En 1952 fut ouverte l'école publique d'« Al Kalrat » (l'école de la Tour). Pour la première fois, dans l'histoire locale, les élèves musulmans et juifs pouvaient étudier ensemble. Ces derniers suivaient en classe les mêmes cours que les premiers, à l'exception du Coran et de l'éducation musulmane. En mars 1955 a été inaugurée, par Elias Harrus<sup>189</sup>, une école de l'Alliance Israélite Universelle<sup>190</sup>. Comme on verra par la suite, cet événement allait avoir une influence radicale sur le devenir de la communauté juive locale.

### **Les activités commerciales**

La communauté juive d'Akka a joué un rôle déterminant sur le plan commercial. Elle détenait quasiment le monopole des activités liées à ce secteur et a contribué ce faisant à la prospérité de la région. Cohabitait de manière pacifique avec les Musulmans, les Juifs se sont adonnés à des activités que les premiers délaissaient ou dédaignaient, en raison d'interdits religieux (haram) ou de préjugés (honte). Les Juifs ont pu développer leur commerce grâce aussi à leur neutralité dans les conflits tribaux. Ils en ont profité pour étendre leurs activités et améliorer leurs conditions de vie. Dans leur commerce, ils avaient recours à des Musulmans de la région en qui ils avaient confiance et réciproquement. Dans ses recherches Basgane a ainsi remarqué que les premiers confiaient leur argent et leur commerce à leurs employés musulmans. Ils en arrivaient même à leur proposer de s'associer avec eux. Dans ce cas, les premiers s'occupaient du transport de la marchandise et les seconds de sa

<sup>189</sup> Elias Harrus, Délégué de l'Alliance. Monsieur Elias Harrus a inauguré l'école de l'Alliance israélite universelle ouverte à Akka au Nord du Sahara en mars 1955. Le bâtiment de l'école est un don de Yitzhak Assaraf, notable de la communauté.

<sup>190</sup> Joseph Dadia, « A L'ombre Du Bani, journal d'un instituteur de campagne. Akka et sa communauté juive, l'école de l'Alliance Israélite Universelle d'Akka », 2012. P. 23.



vente au souk. Les liquidités dont disposaient les Juifs leur permettaient aussi de prêter des sommes d'argent aux Musulmans sur la base d'hypothèques.

#### ***Le commerce dans les souks :***

Les Juifs ont pu, jusqu'à l'arrivée des Français en 1933, contrôler le commerce dans le souk central d'Akka. Dans cette ville, il est encore possible de trouver des places qui portent les noms des souks dont ils étaient les principaux commerçants, comme le «Souk du Mardi» où les juifs vendaient différents articles d'alimentation (tels que le sucre, le thé et l'huile) et autres (comme le savon, la cire, les tissus, le tabac et les bijoux).

A Tagadirte, il y avait une communauté juive importante qui avait une forte vocation pour le négoce. Le nom qu'on a retrouvé dans plusieurs témoignages est celui de Youssef Sarraf Merdouchi. Celui-ci possédait des champs et des terres à Akka. Il a été le premier à avoir disposé de moyens de transports modernes (camion et voitures) pour le transport des personnes et de marchandises.

A ce propos nous avons recueilli un récit relatif à ses liens avec la famille de Boujmâa Tadoumaant : « mon père, rapporte le témoin, avait fait un accord avec la famille Merdouchi pour la vente de la laine. Il a chargé 30 chameaux pour envoyer la laine en Russie à un prix convenu de 1,25 MAD le kg. Au moment de la vente l'accord n'était plus valide car l'acheteur a dit que les bateaux d'Agadir étaient déjà partis et que donc la valeur de la laine avait baissé. Mon père est donc parti pour Marrakech où il est arrivé à vendre la laine à 3,50 MAD le kg. Au retour il a ramène sur Akka vêtements et électroménagers, tout le monde les a acheté et lui est devenu riche ».

#### ***Le commerce du tabac :***

Les commerçants juifs ont monopolisé le marché du tabac. Le droit de production leur était donné par l'État. Les personnes qui exerçaient ce commerce étaient surnommées «chamoune» par la population locale.

#### ***Le commerce des céréales :***

Pour cette activité, les juifs se basaient sur la production de leurs terres agricoles. C'était notamment le cas des familles qui possédaient l'eau d'irrigation. A Akka il existait un seul moulin. Il appartenait à un ménage juif.

#### ***Le commerce des métaux précieux :***

Le traitement des métaux tels que l'or et l'argent, était l'affaire de familles juives réputées pour leur habileté dans le travail. Les orfèvres employaient des techniques très fines fortement appréciées par les Musulmans, y compris au-delà de la région d'Akka<sup>191</sup>. Le savoir-faire en la matière était transmis de père au fils.

#### ***La distillation et la vente d'alcool :***

La famille « Mouchi », qui vivait dans le mellah de Tagadirte, était connue pour la production d'une excellente eau de vie à base de dattes. Basgane affirme que des Musulmans l'achetaient en cachette parce que l'autorisation administrative pour la vente et l'achat était destinée uniquement aux Juifs.

#### ***L'agriculture :***

La vallée de l'oued Drâa, dans laquelle se trouvait le mellah de Tagadirt, offrait des avantages agricoles considérables. Les familles juives y possédaient des terres et encore maintenant il est possible de trouver quelque champ portant le nom de l'ancien propriétaire ou son appartenance ethno-religieuse. C'est le cas, par exemple, de «*Jnane Lihoudi*» (verger ou jardin du Juif). Les juifs d'Akka possédaient quant à eux des eaux d'irrigation à «*Ain Cheikh*», comme le montrent des documents découverts par Said Basgane.

#### **L'émigration des Juifs d'Akka**

##### ***Les départs massifs des Juifs du Maroc***

A partir de l'instauration du Protectorat, les conditions de la population juive marocaine devinrent précaires. La France abandonna la politique de prise en charge des «réclamations juives» qu'elle suivait au XIX<sup>ème</sup> siècle et début du XX<sup>ème</sup>, et entreprit des démarches auprès des autres Puissances dès 1912 pour obtenir l'abrogation du système des protections et des avantages fiscaux et juridiques dont bénéficiaient jusqu'alors les protégés et naturalisés,

<sup>191</sup> Dans son mémoire Basgane indique que : « Les femmes à tagadirte préservent toujours quelques bijoux qu'elles appellent « le bracelet du juif », « La parure juive », etc. ».

dont un nombre important de Juifs <sup>192</sup>. Avec le régime de Vichy, instauré en juillet 1940, les mesures prises par la Résidence Générale pour appliquer aux Juifs marocains des lois raciales inspirées du modèle nazi, provoquèrent toutes sortes d'inquiétudes au sein de leurs communautés <sup>193</sup>. L'opposition du Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef à la concrétisation de ces dispositions, en sa qualité «de protecteur de ses sujets israélites» leur permit d'échapper largement à ces mesures. Le débarquement américain du 8 novembre 1942 à Safi, Casablanca, Mohammedia et Kénitra conforta le Sultan et mit fin à leurs craintes <sup>194</sup>. C'est ainsi qu'ils purent sortir totalement indemnes de tourmente créée par la Deuxième guerre mondiale et échappèrent au sort tragique de leurs coreligionnaires d'Europe et même à ceux d'Algérie, où le régime de Vichy abolit le décret Crémieux, et de Tunisie, dont une partie du territoire fut provisoirement occupée par des troupes allemandes.

En dépit de ces conditions, les Juifs marocains, dont le poids démographique fut souligné avec insistance par des délégués des communautés ayant pris part à la Conférence organisée à Atlantic City (Virginie, USA) par l'Organisation Sioniste Mondiale (OSM) et l'Agence Juive (AJ), n'en émigrèrent pas moins massivement après la proclamation en Palestine de l'Etat d'Israël en mai 1948. Ils représentèrent l'une des principales composantes de son édification <sup>195</sup>. La massivité et l'accélération de leur exode furent telles que «des communautés plus que bimillénaires réparties à travers tout le pays» furent réduites en moins de trente ans «à une sorte de 'communauté-témoin' concentrée dans quelques grandes villes» <sup>196</sup>. A l'organisation systématique de cet exode massif, prirent part l'OSM, l'Agence Juive et l'Alliance Israélite Universelle. Celle-ci s'opposait avant 1939 au sionisme et oeuvrait plutôt dans le sens

192 Mohammed Kenbib - « Les relations entre musulmans et juifs au Maroc 1859-1945 », en Hespéris Tamuda, vol. XXII ° Fascicule unique, 1984. pp. 96-97.

193 Ivi, p. 101.

194 Ivi, p. 102.

195 M. Kenbib - « Les juifs du Maroc pendant la deuxième guerre mondiale. La phase 1939-1942 », in Hespéris Tamuda, vol. XXXVII (1999), pp.191-205. Au congrès de Atlantic City d'octobre 1944, « les sionistes américains de toutes les tendances politiques se sont unanimement exprimés en faveur d'une 'confédération hébraïque libre et démocratique... [qui] inclura toute la Palestine, territorialement et politiquement indivise ». Hannah Arendt, « Ebraismo e modernità », Feltrinelli, Milano, 2003. p. 77.

196 Ivi, p. 192.

d'une préparation des Juifs marocains fréquentant ses écoles à une assimilation comparable, dans une certaine mesure, à celle de leurs coreligionnaires d'Algérie. Son influence s'exerçait principalement à travers un réseau scolaire moderne servant de vecteur à la diffusion de la langue française, de la culture et les valeurs françaises inspirées du modèle français<sup>197</sup>. Une partie substantielle de la population juive du pays a fréquenté ses écoles à partir de 1862, date de création à Tétouan de sa première école au Maroc et en terre d'Islam de manière plus générale (l'11% de l'entière population juive entre le 1936 et le 1951)<sup>198</sup>.

Malgré l'hostilité initiale de l'Alliance et les critiques de la majorité des lauréats issus de ses écoles, le sionisme n'en a pas moins réussi à s'implanter dans le pays et à établir des cellules secrètes dans quelques villes (Essaouira, Tétouan, Fès, Sefrou...) avec le concours d'activistes venus essentiellement d'Europe centrale et orientale. Au cours des premières années du protectorat, il s'est heurté à l'opposition du premier Résident général de France au Maroc, le général Huber Lyautey, qui y voyait une source de troubles et un instrument au service de l'influence britannique. Ce n'est qu'avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 et les premières répercussions des mesures anti-juives prises par les Nazis, que le sionisme a commencé à se propager au sein des communautés juives du Maroc. La Deuxième guerre mondiale, les mesures raciales de Vichy, l'intervention croissante des organisations juive américaines, philanthropiques et autres, et celle de l'Agence Juive, en en accentué l'impact <sup>199</sup>. La radicalisation du mouvement nationaliste, notamment la présentation du Manifeste de l'Istiqlal le 11 janvier 1944, et la propagande faite tant par les sionistes que la Résidence Générale, sur le devenir des Juifs dans un Maroc indépendant ont contribué à accroître la réceptivité au sionisme et à élargir son influence. Parmi ceux qui se ralliés à son idéologie et programme politique figuraient en particulier des anciens des écoles de l'AIU, laquelle collaborait avec l'Agence Juive pour préparer les départs vers Israël <sup>200</sup>.

197 Cadosch Delmar M. P., « Jewish Exile from North Africa in the Mid-Twentieth Century: a Comparative Study of the Jewish Exodus from Morocco, Algeria and Tunisia », thesis University of Pennsylvania, 2013. p. 34.

198 Ivi, p. 35.

199 Ibidem.

200 Ivi, p.36.

### ***Le départ des juifs d'Akka***

Du fait de sa situation géographique et de son enclavement, et ainsi que l'a d'ailleurs noté Gaudio, Akka était restée loin « des discordes politiques du siècle »<sup>201</sup>. Il en était ainsi tant des populations musulmanes que des Juifs. Toutefois, et comme le raconte Basgane, ceux-ci gardaient des liens spirituels avec la Terre Sainte et le souvenir d'Israël, « Chaque famille avait dans sa maison une poignée de terre provenant de Palestine. A la mort de l'un des ses membres, elle l'enterrait avec au moins un petit peu de cette terre, pour qu'il puisse rejoindre l'âme de ses frères (en religion) ».

La communauté, ouverte sur son environnement pour ce qui est des activités artisanales et commerciales, cultivait une sorte de fermeture pour des raisons religieuses et se repliait sur elle-même, tant par l'endogamie que par les interdits alimentaires (cashrout). En tout cas, les prières où était répété « l'an prochain à Jérusalem » créaient un état d'esprit messianique et des prédispositions favorables au sionisme politique. A partir du début des années 1950, les familles ne dissimulaient pas, devant leurs voisins musulmans, leur désir d'exode ; l'émigration étant présentée par les émissaires sionistes comme une « aliya », c'est-à-dire une « montée » en Terre Sainte à caractère religieux, et les émigrants des « olim ».

Selon Basgane c'est seulement en 1958 que commence à se diffuser l'idée du départ. Et ce après l'arrivée sur place de plusieurs émissaires de l'AIU, laquelle a créé une école à Akka en 1955. Son hypothèse est que toute la communauté est partie en France en 1963. Toutefois, pendant notre recherche, nous avons pris connaissance de ce que relate un ancien instituteur de l'Alliance à Akka, Joseph Dadia, auteur d'un livre qui apporte un éclairage et des précisions qui contredisent cette hypothèse. Cet ouvrage rapporte le témoignage, à la première personne de l'instituteur qui a organisé l'exode de la communauté en janvier 1963 précisément. Il s'agit de Simon Hazan, âgé de seulement 17 ans à l'époque où il succéda à Dadia à la direction de l'école en septembre-octobre 1961. Dans sa narration des faits, il dit ceci :

« Les enseignants de l'AIU ne devaient pas faire de politique, ni de sionisme, mais j'étais idéaliste et je pensais qu'il valait mieux que les juifs d'Akka partent en Israël, car ils n'étaient pas en sécurité dans ce bled perdu du Sud marocain. C'est donc moi qui ai organisé le départ de tous les juifs d'Akka clandestinement, en accord avec le Président de la Communauté. Tous ces juifs rêvaient de partir en Israël. [...] A mon retour de Casablanca, [en octobre 1962] j'ai mis un drap sur un mur et j'ai pris des photos d'identité de toute la population dans la plus grande clandestinité, en cachette des musulmans qui ignoraient complètement ce qui se préparait. J'avais un simple appareil photographique, et une fois que tout le monde est passé devant l'objectif, j'ai donné au Joint les pellicules pour qu'on établisse les papiers nécessaires au départ. On m'a dit que le secret devait être bien gardé et que le départ se ferait en une seule nuit. Tous les préparatifs se faisaient donc dans le secret le plus absolu ; aucun musulman n'était au courant de l'événement qui était imminent. En janvier 1963, un soir, en une seule nuit, tous les Juifs d'Akka ont été embarqués dans des cars... Hélas, le Président de la Communauté venait de décéder et n'a pas pu faire ce voyage. Il a fallu, je crois, six cars pour le transport de toute cette population. [...] Le lendemain matin, il ne restait plus un seul juif dans les deux mellahs. Ils étaient tous partis dans la nuit à Inzegane. Je crois que de là, ils ont pris le train pour Tanger, puis le bateau pour Israël. J'ai aussitôt téléphoné à l'Alliance pour les avertir que j'étais seul. Je jouais la comédie, en faisant croire que je n'étais au courant de rien. Je ne savais que faire de tout le matériel scolaire, des livres, des bancs. Monsieur Harrus me dit d'en faire l'inventaire et de prendre contact avec le directeur de l'école publique musulmane pour tout lui donner. Je suis donc resté encore quinze jours à Akka pour organiser ce transfert. [...] Le Caïd de Akka, alerté, est venu me voir, accompagné de tous les notables de la région. J'ai fait l'innocent, en disant que je ne comprenais pas ce qui arrivait. Je n'ai pas été inquiété. Il est vrai que j'étais intouchable en tant que directeur d'école. En fait, le gouvernement laissait faire et avait conclu des accords secrets avec les responsables sionistes qui monnaiaient ces départs clandestins ».

<sup>201</sup> Gaudio, p. 89.

D'après les informations recueillies par Basgane, seule la famille d'Ait Youssef Sarraf Merdouchi est restée à Akka. Elle devait quitter cette ville à la fin des années 70 par peur des attaques du Polisario.

### Conclusion

Avant leur départ, indique Basgane sur la base d'une reconstitution des faits, les familles juives vendirent tous leurs biens aux Musulmans d'Akka. Ceux-ci en firent l'acquisition à des prix inférieurs à leur valeur réelle et purent ainsi s'enrichir. Même ceux qui travaillaient pour le compte des Juifs purent acheter des commerces et les locaux d'artisans. Après son brutal déracinement, d'une communauté plus que millénaire ne sont restées que des traces. D'ailleurs, après l'exode, le thème même du « juif » est devenu tabou<sup>202</sup>. Il devient donc nécessaire de dépasser cet état de fait pour comprendre ce qui s'est réellement passé et appréhender, notamment pour les nouvelles générations, cette composante du patrimoine marocain.

### Les attaques du Front Polisario et le déclin d'Akka

La reconstitution des événements survenus dans la région pendant les années 1980 est un processus complexe et délicat. A l'époque la presse n'a pas reporté les attaques du Front Polisario dans la province. En outre, il n'y a pas encore de possibilité d'accès aux archives du Ministère de l'Intérieur.

Leur mémoire est restée gardée dans l'expérience vécue par les populations des zones impliquées et dans les perceptions des gens qui en ont entendu les échos. Avec l'aide d'Abdelkader Oulaich, chercheur et instituteur du lycée El Mansour Addahbi d'Akka, auteur d'une série d'articles sur le sujet repris dans le journal numérique « Beni News », nous avons procédé à la « recomposition » de l'ensemble des données disponibles, même si celles-ci ne permettent pas de « recenser » de manière exhaustive les actions armées survenues dans la province au cours de cette période. Sur la base

<sup>202</sup> Pendant l'interview, Said Basgane a souligné aussi que « Les gens sont méfiantes si quelqu'un leur pose des questions à cet égard. En général les juifs maintenant sont mal vus à cause de facteurs religieux et de l'écho de la question sioniste ».

des interviews conduites, on peut affirmer que le thème est encore sensible. L'objectif de ce chapitre est de fournir une base de données sur laquelle il soit possible d'entamer une réflexion et d'aboutir à une réconciliation historique.

### Les attaques du Front Polisario

Au début de la question du Sahara, l'État marocain s'était intéressé aux villes côtières, telles que Laayoune, Dakhla, etc. Il estimait que les zones comme celle de Tata allaient rester calmes, car leur territoire n'était pas objet de contestation officielle de la part du Polisario.

Ceci n'en avait pas moins des raisons l'incitant à s'en prendre à ces zones précisément. D'après le témoignage de M. Oulaiche, les attaques lancées là où les autorités marocaines ne les attendaient pas s'expliquent en partie « la nécessité pour le Polisario de se montrer comme une force puissante dans la région saharienne. D'un point de vue stratégique les attaques ont du sens si on les considère comme faisant partie d'un plan d'expansion ». La zone d'Akka constituait en fait la frontière, la dernière zone du territoire marocain. De ce fait, cette région, essentiellement agricole avant la Marche Verte, allait soudainement se transformer dans une sorte de « no man's land », allant d'Akka à l'oued Drâa. L'Etat y imposera, à partir de 1976, date du début des attaques du Polisario trois mois après la Marche Verte, l'obligation d'une autorisation préalable que devaient solliciter et obtenir ceux qui voulaient exploiter des terres dans l'Oued. En cinq ans, entre 1976 et 1980, cinq attaques se succédèrent dans la zone d'Akka et une dans les oasis d'Anghrif et Tourssoult, plus proche à la commune de Tata. Mues par les mêmes raisons, les assaillants utilisèrent les mêmes stratégies et menèrent des attaques qui produisirent des effets similaires dans ces cas.

Leur première action armée dans la province eut lieu le 22 février 1976. L'explosion d'une mine à Jleila, sur la route entre Akka et Tata, fit sauter une voiture et provoqua la mort de ses occupants, trois civils (parmi lesquels deux femmes).

Le 28 août 1978 eut lieu une première bataille, dans la localité de Sidi Amara, un douar situé à 22 km d'Akka en direction de l'Oued Draa. Les milices du Polisario s'étaient cachées dans une zone de collines. Elles

descendirent dans la vallée et attaquèrent à l'aube La zone était mal protégée. Il n'y avait sur place qu'une vingtaine de militaires (des FAR) qui eurent à déplorer 17 morts. La majeure partie d'entre eux, huit, était originaire de Tata. Le même jour a eu lieu un autre assaut sanglant contre un groupe de soldats qui transportaient de l'eau vers Tafgoumt, à proximité du Draa. Ils furent surpris par les assaillants sur le chemin du retour à Akka. N'ayant pas eu le temps de se défendre, ils perdirent 17 des leurs.

Les attaques du Polisario s'intensifièrent en 1980. En furent victimes les douars suivants :

- Anghrif ;
- Oum Lâaleg ;
- Douar Lkebbaba ;
- Agadir Ouzrou.

Le 25 Janvier 1980, l'attaque a été portée sur Oum Lâaleg, Douar Lkebbaba et Agadir Ouzrou:

#### **Oum Lâaleg :**

Le 25 janvier 1980 l'attaque menée contre Oum Lâaleg a provoqué 11 morts, tous civils, et 9 blessés. L'opération a duré quelques heures, au cours desquelles la population s'est défendue avec des fusils MAS 36 de fabrication française<sup>203</sup>, distribués par l'Etat marocain après la Marche Verte. Malgré la résistance des habitants, le Polisario est resté sur place jusqu'à l'arrivée de l'armée en provenance des Tata. L'histoire d'Oum Lâaleg a été fortement marquée par ce conflit car ce douar avait déjà été attaqué une première fois en 1979, d'après les données recueillies par M. Oulaich. L'une des conséquences de ces attaques fut « l'abandon de l'oasis par la quasi-totalité de sa population pendant près de deux ans »<sup>204</sup>. A l'insécurité s'est en effet ajoutée l'impossibilité pour les habitants de se livrer à des activités agricoles.

<sup>203</sup> Construits dans le Protectorat à partir du 1936.

<sup>204</sup> Jouve, Belarbi, « Rapport Formation au diagnostic local participatif. Application à l'oasis d'Oum Laaleg », Programme de sauvegarde et développement des oasis de Guelmin - Assa - Tata, avril 2008. p 10.

C'est ainsi que plusieurs jeunes se sont résolus à émigrer, tandis que d'autres ont été recrutés par l'armée pour leur expérience dans le désert<sup>205</sup>.

#### **Douar Lkebbaba :**

Ménée le même jour qu'à Oum Laâleg, l'action du Polisario contre le douar Lkebbaba a fait deux morts. La puissance des armements utilisés par les assaillants en la circonstance a mis en évidence ses liens avec les puissances étrangères qui l'approvisionnaient en armes et en munitions. Son arsenal comptait en particulier des fusils d'assaut de type Kalachnikov, un mortier 55, des roquettes et des lance-roquettes de type « Katioucha » de fabrication soviétique (« orgue de Staline »).

#### **Agadir Ouzrou :**

Agadir Ouzrou a été assailli à l'aube, à un moment où le douar continuait de célébrer un mariage. Pour échapper au danger, les habitants se sont réfugiés dans l'oasis jusqu'à l'arrivée de l'armée, appuyée par quatre avions de combat partis des Tata. Il y eut trois morts parmi les civils, apparemment par erreur.

Le 29 Juin 1980 une nouvelle agression eut lieu contre Oum Lâaleg dans des conditions qui demeurent imprécises. Mais d'après les indications recueillies par A. Oulaich, le fait est qu'à la suite de cette attaque, la population a demandé au responsable militaire de la place d'Akka, le colonel Boujandar, de construire une ceinture de sécurité autour du village. Celle-ci fut effectivement édifiée. Elle resta en place jusqu'en 1986 <sup>206</sup>.

Le 3 Septembre 1980 les forces du Polisario se sont de nouveau lancées contre trois villages, en particulier sur celui d'Anghrif. Deux semaines auparavant, le 20 Août, sur la route nationale 12 à 30 km de Tata, elles avaient été attaquées un autocar de la compagnie SATAS venant d'Agadir. Les raisons

<sup>205</sup> Ibidem.

<sup>206</sup> Jouve, Belarbi, p. 13. Dans sa recherche, Oulaich a souligné le fait que le roi Hassan II avait décidé d'envoyer des subventions aux familles des victimes (entre 500 et 5000 MAD), l'argent apparemment n'est jamais arrivé.

de cette action furent doubles. Il y avait d'un côté la proximité des frontières et à l'avantage qu'offrait l'orographie, et de l'autre, selon les témoignages relevés, des défaillances d'ordre militaire qui restent encore mal éclaircies. L'attaque a provoqué entre 12 et 13 morts et une dizaine de blessés, parmi les militaires. Parmi eux il y avait le capitaine Âami Balaid. Tata a dédié à cet officier l'une des ses rues.

### ***Les conséquences de la présence militaire à Akka***

A partir du 1983, avec la nomination du général Dlimi commandant de la Zone Sud, il y eut un changement dans l'État-Major et la stratégie des FAR. C'est dans ce cadre que la région d'Akka ne fut plus considérée comme frontière directe. La ligne fut déplacée de 40-42 kilomètres. La nouvelle limite du conflit fut située sur l'Oued Drâa, avant que les affrontements avec le Polisario ne se déplacent plus au sud, comme la région de Smara.

Après 1983 deux bataillons des FAR, avec un contingent d'environ 2.400 militaires, sont restés à Akka pour contrôler le territoire frontalier de la province. Ils ont été maintenus sur place jusqu'en 1992. Les conséquences de cette militarisation de la zone ont été principalement de trois ordres :

#### **Économique :**

L'Oued Drâa était une zone d'activités agricoles, la seule de toute la région. A cause des attaques du Polisario, les autorités marocaines ont décidé de soumettre à autorisation l'exploitation des terres. De ce fait, il y a eu passage d'une exploitation s'étendant sur toute l'année à des activités d'un ou deux mois se limitant à la période des semailles et des récoltes. Les restrictions portèrent aussi sur le secteur minier. Elles affectèrent le Jbel El Addena. Ses mines furent fermées en 1991, suite à l'interdiction des explosifs déclarée au niveau national.

#### **Sociale :**

Les zones de Tizounine et d'Akka se basaient sur l'exploitation des mines. La guerre du Sahara a provoqué une crise économique dans la région et

poussé des gens à émigrer vers les grandes villes de Tanger, Fez, Casablanca et Meknès. La baisse drastique des activités agricoles a produit les mêmes effets. S'y sont ajoutés l'instabilité provoquée par les incursions du Polisario, et le subséquent renforcement du contrôle militaire. De nombreux jeunes ont dû chercher une nouvelle vie ailleurs.

#### **Politique :**

D'après A. Oulaich « la région, encore maintenant, est considérée par l'État comme une zone militaire et elle est gérée en conformité (avec tout ce que cela implique) ». Dans un cadre où les exigences sécuritaires ont eu une position dominante, la place pour des activités politique et associatives est restée plutôt limitée.

#### **Conclusion**

Dans notre analyse nous avons présenté, selon un déroulé chronologique, les moments qui ont marqué en profondeur l'histoire récente du territoire d'Akka. A l'époque du Protectorat son potentiel était fort, elle constituait « la zone la plus importante de la région, elle commandait sur Tata », comme le souligne son ex maire Boujmâa Tadoummant. Entre 1949 et 1951, l'administration coloniale avait conduit des études sur le développement économique et social d'Akka, en fondant ce développement sur ses ressources hydrauliques<sup>207</sup> et minières. Mais l'histoire a réservé un autre destin à ce territoire, en le situant sur une frontière qui a été, pendant plus de trente ans, un lieu de tensions internes et internationales.

La commune d'Akka, créée en 1950, à l'époque du Protectorat, est restée jusqu'en 1974 sous la tutelle administrative de la province d'Agadir. par la suite, et pendant trois ans, elle est passée sous celle de Tiznit. Comme le souligne Brahim Nouhi, ancien résistant originaire de cette région « en 1977 les gens d'Akka revendiquaient le droit de leur ville d'être un chef-lieu de

<sup>207</sup> Dans les années 40 fut créé le périmètre du Foussi. En 1944 fut construit le barrage d'Akka avec «la participation de 12 villages » qui obtinrent le droit de le cultiver. Jouve, Belarbi, p. 12.

province, car elle était importante par ses ressources en eau et ses activités commerciales, et était déjà une commune à l'époque de l'indépendance ». Le choix s'est finalement porté sur Tata laquelle, à partir de ce moment, a commencé son développement, comme cela a été montré ailleurs dans cette étude. Pour Akka, au contraire, fut le début du déclin. Le processus s'est accéléré à la suite des dévastations provoquées par les inondations de l'oued Drâa en 1986. Une vague d'émigration s'ensuivit. D'après Abdelkader Oulaich : « la situation à Akka dans les années 1980 n'était pas facile. Les gens ont cherché des solutions mais finalement ils sont arrivés à l'idée que la population locale devait rester sur place et garder l'oasis avec l'armée. Les nouvelles générations fatiguent à comprendre la présence militaire, les anciens au contraire gardent une mémoire très vive des attaques ».

## Le contexte historique

*Alberto Sciortino*

### 1 - Histoire - Histoires

#### Prémices

La conquête de l'indépendance après une domination coloniale n'est jamais un retour à ce qu'il y avait avant la colonisation. Ce qui devient indépendant n'est pas la même entité souveraine que celle qui avait été agressée par une Puissance étrangère. Chaque indépendance est un processus de réorganisation de l'équilibre des pouvoirs aux différents niveaux de la politique, de l'économie, de la société, et la lutte pour la libération est elle-même un processus culturel avant d'être politique et politique avant d'être militaire. C'est un processus qui change la position sociale des acteurs directs mais aussi leur perception du monde.

On a beaucoup écrit sur l'époque coloniale dans le territoire qui correspond au Maroc actuel ainsi que sur les années antérieures et postérieures à la colonisation. On connaît les événements et les protagonistes, les tendances politiques, les stratégies militaires, les influences diplomatiques. Cependant, comme il arrive souvent, il s'agit d'une histoire mutilée, dans laquelle on risque de laisser dans l'oubli des zones entières soit au sens géographique, soit au sens social. Et cette mutilation prend une ampleur différente selon le point de vue de départ : si dans le discours historique national on retrouve forcément une vision partielle de l'histoire coloniale et postcoloniale du Maroc, cette partialité devient une simplification insupportable dans l'historiographie européenne, qui s'occupe de ce passé en tant qu'histoire « des autres ».

Les récits des étapes géographiques de l'agression coloniale européenne au Maroc et de la lutte pour l'indépendance tracent une carte des lieux

qui souvent reprend de façon inconsciente les hiérarchies des valeurs des agresseurs : on ne parle que des lieux qui étaient « importants », qui valaient l'investissement en hommes et armes pour une bataille. On ne parle par contre jamais – ou très rarement – des zones de l'arrière-pays, qui n'ont pas été probablement le théâtre de faits politiques et militaires importants, mais qui étaient néanmoins habités par des gens qui ont vu leurs vies bouleversées par les événements et qui ont, eux aussi, contribué à créer, par leur manière d'interpréter les changements, leur participation plus ou moins active, leurs peurs, leurs initiatives, leur façon d'essayer de s'en sortir des difficultés, le pays qui naît avec l'indépendance.

Les faits militaires et politiques sont le fait des militaires et des politiciens, semble-t-il. Mais, sur le plan proprement social, comment ces faits ont-ils été vécus par les femmes, les enfants, les jeunes garçons et les jeunes filles, les personnes âgées, par tous ceux qui ne sont pas partis à la guerre, ceux qui ont continué à vivre leur quotidien, avec le bruit lointain des armes et ceux qui se sont organisés sur place pour défendre leurs familles, parfois pour donner leur contribution à la cause, parfois tout simplement pour réagir à des pressions inattendues ou pour cultiver des espoirs en un futur meilleur?

Le manque de réponse à ces questions montre les limites de l'histoire officielle. Il s'agit de limites en quelque manière incontournables. Aucune histoire ne peut être complète. Vouloir représenter chaque détail de l'histoire relève de la même impossibilité que la représentation de l'empire sur une carte à l'échelle 1 : 1 qu'évoque J. L. Borges dans son *Histoire universelle de l'infamie*.

Cependant, peut-on espérer de comprendre ce qu'un pays est devenu aujourd'hui sans assumer aussi le point de vue de ces zones, de ces personnes oubliées ? La présente recherche essaie de jeter un peu de lumière sur divers aspects de zones et de ces personnes. La méthodologie choisie s'appuie sur la mémoire vivante des événements, selon le simple principe exprimé par un historien contemporain :

« La préservation des lieux de mémoire est essentielle pour la construction d'une mémoire collective. Et les cadres politiques de la mémoire, ce sont d'abord les acteurs eux-mêmes, leurs mémoires qu'il s'agit de transcrire, de restituer. C'est aussi l'inscription de cette mémoire collective dans les manuels

scolaires à partir des travaux des historiens. Travaux qui doivent se faire sur et à partir des archives de l'Etat et de la parole des acteurs par croisement des sources. Je crois qu'un des grands problèmes des pays du Maghreb, c'est la question des travaux historiques à partir de la parole, de la mémoire des acteurs et de l'ouverture des archives étatiques »<sup>208</sup>.

Pour la région du Maroc que nous avons choisie, il s'agit, à notre connaissance, du premier essai dans ce sens. La zone est celle entre Tata et Akka. Les « porteurs de mémoire » sont ses habitants.

Il s'agit d'une zone aux caractères assez particuliers. Nous nous trouvons dans une région de déserts et d'oasis qui, dans le passé, jouissait d'une économie basée sur les activités commerciales et un environnement naturel qui devait beaucoup à l'œuvre des hommes et des femmes qui l'habitaient. C'était le commerce transsaharien qui justifiait le dur travail d'entretien des oasis et c'était ce travail – et la culture qu'il générait, centrée sur une gestion savante de l'eau pour transformer les sables en nourriture et en produits d'échange – qui expliquait la structure naturelle à trois niveaux de l'oasis : palmiers pour les dattes, arbres pour les fruits, maraîchage pour les légumes. A tout cela s'ajoutaient l'élevage pour les protéines que l'agriculture ne pouvait pas fournir, l'artisanat pour créer les objets, une langue ancienne – le tachelhit – qui se croise avec l'arabe local pour transmettre les mythes et les connaissances.

A l'époque des conquêtes coloniales, cette partie du territoire n'éveilla pas l'intérêt des Puissances étrangères. Il n'y avait ni de mines, ni de terres à saisir pour les destiner aux produits demandés par le marché français ou espagnol. C'était un Maroc qu'il était même difficile de parcourir. Sa « découverte » était laissée à l'initiative des religieux et / ou des aventuriers. Sous le protectorat, l'occupation n'était marquée que par des postes militaires dispersés. D'ailleurs, même à des époques antérieures, pour les dynasties installées à Fès ou à Marrakech, il s'agissait d'une partie du pays dont le loyalisme à l'égard du (central) devait être constamment négocié. Et c'est précisément pendant la période de lutte pour la libération et l'indépendance que se situe le processus décisif d'insertion de ce Maroc isolé dans la nation

208 B. Stora, L'historien, un citoyen engagé, interview au périodique *Economia*, février 2010.



qui était en train de se former, d'un côté, et, de l'autre, l'affermissement de l'identité marocaine dans la conscience de ses habitants.

Le présent chapitre cherche à fixer le contexte politique et militaire où situer les témoignages et expériences collectées et systématisées dans le cadre de la recherche, dont les résultats ont été exposés dans les autres chapitres de ce livre. Les événements des quatre décennies du XX siècle, entre les années cinquante (la période de préparation de l'indépendance et de la lutte de libération) et les années quatre-vingts (la guerre du Sahara jusqu'au cessez-le-feu du 1991), forment le cadre de référence chronologique.

Le thème général est celui de la colonisation et de la décolonisation, et à partir de là, la construction de l'identité nationale dans la conscience des habitants, en concomitance avec la formation de l'Etat-Nation marocain : c'est pour étayer ce thème que nous traitons ici de « faits » historiques.

Mais notre perspective spécifique – qui veut contribuer à une meilleure connaissance de ce contexte historique – est plutôt celle des changements que l'histoire a générés dans la vie quotidienne. Et même cette perspective – on l'a vu dans la structure et les résultats de la recherche – a été ultérieurement concentrée sur un nombre limité d'aspects : la culture populaire à travers les chants traditionnels, l'émancipation culturelle à travers le système scolaire, l'évolution de l'espace habité de la structure de village oasisien à la structure urbaine. Ces « secteurs » de la recherche, quoiqu'assez limités a priori, nous ont permis de susciter parmi nos interlocuteurs des suggestions et des souvenirs qui touchent beaucoup d'autres aspects, parfois seulement à travers des détails. C'est par l'insertion de ces suggestions, de ces mémoires et de ces détails dans le contexte général que nous espérons avoir contribué à la connaissance de la période des années de formation du Maroc actuel.

## 2 - Vers l'Indépendance : 1947 - 1956

Il faut fixer d'abord des points de repère.

Entre la fin de la première guerre mondiale et la fin de l'ère coloniale, le Maroc français, dont notre région formellement fait partie, « est un pays faussement riche. En trente-cinq ans, le PNB par habitant a progressé de

1,7% par an, mais la population musulmane dans son ensemble (8.585.000 habitants en 1952) s'est appauvrie »<sup>209</sup>. L'économie coloniale est en train de se diversifier, grâce aussi aux nouveaux gisements de phosphates découverts, et devient de plus en plus une « économie extravertie » qui exporte du phosphate, du plomb, des sardines, du vin et des agrumes, mais « dans la dépendance des marchés étrangers et des contingentements français »<sup>210</sup>. La production agricole est importante, mais sous le protectorat les terres meilleures ont été accaparées par les colons français et les gros propriétaires marocains liés au régime, notamment les caïds et les pachas. L'appauvrissement d'une grande partie des fellahs est l'une des principales conséquences de leur dépossession, de la mainmise sur une partie des terres collectives et de la pression fiscale. Un fort courant d'exode rural en a résulté. Il a conduit au gonflement de la périphérie des villes et de leurs « masses flottantes », notamment autour de Casablanca, la plus métropole du Maghreb.

Les limites du Maroc sous occupation française se situent sur la ligne de l'Oued Draa, là où commencent les territoires sous domination espagnole, la zone française est ouverte vers l'Est, vers l'Algérie considérée par la France comme une extension outre-mer de l'Hexagone métropolitain. Plus au Sud, en 1946 les territoires occupés par l'Espagne – Rio de Oro, Seguiet el-Hamra (où on vient aussi de découvrir des grands gisements de phosphates dans la localité de Boucraa) et Cap Juby – sont réunis dans l'Afrique Occidentale Espagnole. Le territoire d'Ifni gardera encore le statut de protectorat jusqu'au 1952, mais à cette date il sera rattaché à la même administration.

Pendant la Deuxième guerre mondiale, les tendances indépendantistes avaient commencé à se renforcer. Le parti nationaliste *Istiqlal* est fondé en 1943 avec le soutien de la population arabe et du sultan, même si une partie de la population amazighe ne suit pas le mouvement et reste méfiante. Au lendemain de la guerre, le pays est traversé par des agitations sociales, telles que les émeutes de Casablanca du 1952, mais aussi par des agitations « berbéristes », dont la France profite pour préserver le statu quo et affaiblir le sultan, avec lequel les relations étaient tendues depuis le discours qu'il a prononcé à Tanger en avril 1947. Les milieux traditionnels ruraux et une

<sup>209</sup> Vermeren, Histoire du Maroc depuis l'indépendance, Paris 2006, p. 13.

<sup>210</sup> Vermeren, p. 13.

partie des confréries religieuses expriment des positions politiques favorables au protectorat et prennent position contre les sympathies indépendantistes de Sidi Mohamed ben Youssef. Ce sont ces forces conservatrices qui organisent le coup de force ayant abouti en août 1953 à la destitution du sultan légitime et son remplacement par son cousin Mohamed Ben Arafa. Cette destitution et l'exil de Sidi Mohamed ben Youssef radicalise la lutte pour l'indépendance, le recours à l'action armée (6.000 attentats en deux ans), et provoque un contre-terrorisme des colons résolument opposés à tout changement.

La cause indépendantiste peut espérer théoriquement dans un soutien international, surtout de part des Etats Unis qui, sortis renforcés par la guerre, se déclarent en faveur de la fin des empires coloniaux « classiques », ce qui signifie pour eux la libéralisation des marchés internationaux. Mais concrètement, l'appui des Américains, qui ont des bases aériennes, aéro – navales et de télécommunications au Maroc, se révèle, dans le contexte de la guerre froide et de la présence de la France au sein de l'OTAN, plutôt limité. Toutefois, la guerre que leur pays mène en Indochine, sa défaite à Dien Bien Phu (1954) face aux Vietnamiens, et le déclenchement par le FLN de la guerre de libération en Algérie à partir de novembre 1954, incitent des personnalités françaises à envisager une solution négociée avec le sultan exilé et avec les chefs nationalistes marocains, à l'instar de ce que le président du conseil, Mendès France, faisait avec les leaders tunisiens.

A l'arrière-plan des solutions envisagées à cet égard avec le Maroc et la Tunisie, il y avait en sus de la volonté de préserver les intérêts économiques français dans les deux protectorats, la nécessité de concentrer tous les efforts pour garder la colonie algérienne, perçue depuis la métropole comme « un département français », comptant une population française nombreuse et établie dans le pays depuis près d'un siècle et demi, où, dans la région de Tindouf, Béchar et d'autres régions du sud, les Français étaient en train de découvrir des gisements de pétrole, de gaz naturel et de minéraux.

Le transfert graduel de l'administration aux Marocains s'est toutefois heurté à l'opposition des colons, mais finalement le gouvernement français n'a pas d'autre choix que de négocier l'indépendance, en raison de la guerre d'Algérie, de la formation d'une Armée de Libération Marocaine (ALM), qui lance des opérations armées dans le Rif, et de l'agitation populaire qui éclate

dans le Moyen Atlas (émeutes de Khénifra et Oued-Zem). Le 16 novembre 1955 le sultan rentre triomphalement de l'exil et en décembre le premier gouvernement de l'autonomie est formé. Les négociations aboutissent à la reconnaissance officielle de l'indépendance par la France le 2 mars 1956. Le 7 avril l'Espagne en fait de même pour ce qui est de la zone Nord. Le statut international de Tanger est abrogé à la fin de l'année.

Sur la fin du protectorat, l'histoire officielle n'enregistre que des événements qui se déroulent au nord de l'Anti-Atlas. Par contre, notre recherche nous fournit des images très vivantes de ce qui était le quotidien entre Tata et Akka à cette époque.

C'était, bien évidemment, une zone rurale, dominée par les activités agricoles, la production de dattes et de henné, par l'élevage (chameaux, chèvres, moutons) et par la proximité de la vallée du Oued Draâ, à la fois zone de cultures et de commerce. Les informations sur la structure de l'habitat indiquent que la « ville » principale de la zone à cette époque était Akka. Héritière d'une histoire très ancienne et siège d'une nombreuse communauté juive très active dans différents secteurs de l'économie, du point de vue administratif, la « ville » d'Akka n'est qu'une Commune rurale – ce qui donne une idée de sa démographie. Tata, actuellement Commune Urbaine et chef-lieu de la Province, reste encore pour longtemps un village secondaire. La « mise en valeur » du territoire a déjà commencé à l'initiative du pouvoir colonial, qui essaie de connecter les terres et les ressources de la zone au mode de production dominé par le marché agricole français. Mais il s'agit d'un commencement assez timide, conforme à l'intérêt relatif que les Français portent à la zone : preuve en est la construction en 1944 d'un barrage près d'Akka, édifié par le recours à la technique traditionnelle en terre, sans grand investissement. C'est seulement en 1956, que ce barrage sera renforcé avec du béton <sup>211</sup>.

Dans cette région de petits villages enserrés dans les palmeraies, habite une population qu'il est possible de caractériser en général comme pauvre, si on reste sur le sens strictement économique de ce terme. Sur la vie de cette population, les mémoires collectés pour la recherche reflètent, plus que

211 Jouve P., Belarbi K., Formation au diagnostic local participatif. Application à l'oasis d'Oum Laaleg.

les événements politiques et militaires de la période, des aspects structuraux qui appartiennent au « temps long » de la société, c'est-à-dire aux caractères qui ne changent pas forcément avec les aléas politiques et militaires. Leur évolution se situe sur la longue durée.

La conformation humaine voit une présence importante d'habitants noirs et d'une fracture à plusieurs niveaux entre ces habitants et les « arabes » : selon nos témoignages, même la participation des noirs à la résistance antifranaise a été en quelque sorte effacée de la mémoire officielle. Mais ces différences entre blanc et noirs étaient de manière seulement partielle le fait de l'histoire de l'esclavage des *harratin* <sup>212</sup> et la fracture sociale entre les notables et le reste de la population ne coïncide pas forcément avec le clivage entre noirs et blancs : la société est complexe et enregistre la présence de pauvres parmi la population blanche ainsi que de quelque propriétaire de terre d'origine noire.

Est-ce que dans cette société existait encore l'esclavage ? Beaucoup de sociétés traditionnelles connaissaient cette forme d'exploitation du travail, souvent, mais pas forcément, ancrée dans un statut « racial ». Sur cette question les témoignages sont apparemment contradictoires. Pour certains il n'y a pas de doute : « le père de Ben Zida, nous indiquent-ils, était un esclave » et lui, le chanteur, échappe au même destin grâce à la musique. Mais des autres affirment avec décision le contraire : l'esclavage n'existait pas.

Toutefois, même ceux qui affirment qu'il n'y avait pas d'esclavage parlent « des familles qui partaient au Mali pour acheter du bétail » et qui, ayant besoin de personnes pour conduire les animaux jusqu'à Tata, emmenaient avec eux des Maliens qui, une fois arrivés à destination, restaient sur place « en raison des conditions favorables qu'ils y trouvaient », par exemple pour travailler dans les champs de cultures du Draâ. Or, il n'est pas difficile de voir dans ces propos et ces récits une confirmation de l'existence d'un trafic de personnes depuis les pays africains les plus proches, utilisées comme main-d'œuvre dans des tâches auxquelles le travail servile est souvent associé (par exemple, la conduite des troupeaux et l'agriculture). Néanmoins se pose, au préalable, le problème de la définition même de l'esclavage. Comme cette interrogation

<sup>212</sup> Voir, entre autres, Park, Boum, Historical Dictionary of Morocco.

ne fait pas partie de nos objectifs en ce moment, nous nous limitons donc à enregistrer des opinions.

Esclavage ou pas, la société de l'époque était, du point de vue de la relation avec l'économie, très polarisée, entre les notables et le reste de la population. Concernant précisément les relations économiques et de travail, de plusieurs interviews ressortent, par exemple, des informations sur l'application dans les rapports de travail rural de la zone du contrat de *Khamassat*, soit le « métayage au quint », que quelqu'un a appelé la « forme nord-africaine du servage médiéval »<sup>213</sup>. Dans ce contrat, le propriétaire, qui fournit la terre, le cheptel et les semences, reçoit 4/5 de la récolte et le *khamés*, le paysan louant ses bras 1/5 (certaines sources arrivent à dire 1/7)<sup>214</sup>. Il s'agissait de conditions très dures pour le paysan, qui, bien qu'ayant travaillé toute l'année, n'arrivait souvent même pas à assurer le minimum à sa famille et était forcé à s'endetter vis-à-vis du même propriétaire, qui de cette manière augmentait ultérieurement sa part de la récolte.

Aux stratifications sociales s'ajoutaient de façon transversale les oppositions « tribales » traditionnelles : « nous sommes la famille de *Tahougone* et nous sommes contre les *Tamantes* », nous dit un témoin <sup>215</sup>.

Un autre élément de réflexion sur la culture de l'époque, une autre fracture sociale qui rentre dans les processus du « temps long » de l'histoire, concerne la différence de rôle social des hommes et des femmes. Nous n'avons probablement pas besoin d'entrer dans le détail de la condition féminine à ce stade de la société traditionnelle : elle a souvent été décrite et les données que nous avons recueillies n'ont rien d'original. Cependant il faut mentionner, malgré tout, la présence – dans notre zone d'étude - d'exceptions par rapport à l'image traditionnelle de la femme rurale de l'époque. Il s'agit de deux exceptions qu'on peut situer aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale, mais qui ont pourtant dans la présence militaire une cause historique commune. Il y a, d'un côté, les femmes des militaires (mais qui arrivent pour la plupart après

<sup>213</sup> Entre autres, A. Mahjoub, Tunisie au présent, p. 117, ou A. Gualmami, La politique sociale en Tunisie de 1881 à nos jours, L'Harmattan, Paris, p. 35.

<sup>214</sup> Jouve P., Belarbi K., Formation au diagnostic local participatif. Application à l'oasis d'Oum Laaleg.

<sup>215</sup> Entretien avec Ibrahim Ennouhi.

l'indépendance, avec l'installation des FAR dans la région) qui jouissaient d'une autonomie relativement plus large par rapport aux femmes locales pour le simple fait qu'elles sont moins contraintes en matière de tâches quotidiennes traditionnellement confiées aux femmes. De l'autre côté, il y a des femmes de familles pauvres devant gagner leur subsistance et celle de leurs enfants en se prostituant. La présence militaire, française d'abord, puis celle de militaires nationaux, en fournissaient l'occasion.

La mémoire de cette époque témoigne d'une autre composante importante de la complexité de la société locale : arabe d'un côté, amazigh d'un autre, « blanche » pour une partie de son origine, noire et africaine pour un autre partie, composée par des hommes et des femmes aux statuts différents, mais presque totalement musulmane au-delà de ces différences, la culture locale s'enrichit depuis des siècles, surtout dans la ville d'Akka, d'un autre apport, qui semble vivre en parfaite harmonie avec le reste. C'est celui des communautés juives, avant que les organisations sionistes ne leur adressent l'appel du « retour à la terre des ancêtres » et avant la création en 1948 de l'Etat d'Israël. Avant leur émigration au début des années 1960, les Juifs sont dans la zone encore nombreux et les gens de Tata et d'Akka entretiennent avec eux dans de multiples relations, dépendant des différentes activités et métiers pratiqués par les Juifs : ils sont boulangers, propriétaires et gérants de stations d'essence, vendeurs de bijoux, prêteurs d'argent, propriétaires fonciers, producteurs de tabac et d'eau de vie de dattes. Un témoin nous dit à leur sujet que « les Juifs de cette région ne ressemblent pas à ceux des montagnes ; les Juifs d'Akka sont propres, ils mangent bien, ils fréquentent des bons souks, les juifs de cette régions étaient bien »<sup>216</sup>. Leur image (le souvenir, qu'ils ont laissé après leur départ) est donc positive.

Quant aux Européens, et plus particulièrement les Français, leur présence physique dans la zone était très récente. Elle remontait à une vingtaine d'années au maximum et avait un caractère surtout militaire ; l'administration étant également assurée par des Officiers et des Affaires indigènes, généralement des capitaines et des lieutenants. Sur leur relation avec la population locale, nous ne disposons que du témoignage, écrit et partial, d'un journaliste, Jean

216 Entretien avec Ibrahim Ennouhi.

Lartéguy, venu sur place en 1957 enquêter sur l'enlèvement du capitaine Moureau, commandant de la garnison établie sur la colline de Tata et recueillir les avis d'autres militaires français. Ceux-ci racontent que ledit capitaine était très aimé de ses administrés marocains : « à Tata ... il avait vite cessé d'être le chef au sens étroit du mot, celui qui commande, pour être l'ami et le conseiller de tout le monde »<sup>217</sup>. Peut-on croire à cette image idyllique des relations dans un contexte de domination coloniale armée ? Comment s'exerçait réellement le pouvoir français sur la population ? Dans son livre, Lartéguy n'en cite pas moins, à l'inverse des propos laudateurs, le cas d'un père qui se plaignait, au contraire, que son fils ait été fusillé par ce même Moreau<sup>218</sup>. A. Ouardighi écrit que cet officier « se comportait en petit dictateur, semant la terreur parmi la population misérable du Sud marocain »<sup>219</sup>.

Au-delà de la réalité du pouvoir tel que l'exerçait Moureau selon Lartéguy, l'un des faits importants est que ce dernier rapporte, au-delà du peu d'annotations d'ordre social dont il fait état, que ce capitaine « faisait office de juge » au *majliss*, au tribunal local : autorité militaire, pouvoir administratif et pouvoir judiciaire concentrés dans les mains d'une seule personne. Tel est le caractère que prend le pouvoir français dans cette zone périphérique du protectorat.

Sur ce contexte social, sur la nature des pouvoirs, à la fois statique et complexe, surviennent dans les années 1950 les conséquences liées à la conjoncture historique de lutte de libération et de préparation de l'indépendance.

Nous pouvons imaginer la lenteur avec laquelle les informations sur les événements nationaux sont perçus sur place, dans un contexte où manquent l'électricité, le téléphone, les moyens de transport rapide de journaux qui arrivent avec beaucoup de retard. Les périodiques en français sont amenés par les cars de la CTM en provenance depuis Agadir (quinze heures de route, à l'époque). La teneur de leurs articles est partielle et véhicule des informations politiquement orientées servant des colonisateurs. D'ailleurs, parmi la population autochtone locale, très peu de personnes peuvent lire le français.

217 J. Lartéguy, *La Tragédie du Maroc interdit*, Paris 1957, p. 52.

218 Lartéguy, p. 122.

219 Ouardighi A., *Les énigmes historiques du Maroc Indépendant (1956 - 1961)*, p. 32.

Quant à la radio, nous voyons les gens de Tata réunis, le 20 août 1953, autour des rares appareils à batterie écouter, dans l'émotion du moment, les nouvelles leur apprenant la destitution et l'exil du sultan et, cette émotion croissante, sortir après pour protester dans la rue, où ils vont se heurter à la répression militaire à laquelle se livre la garnison française. Le souvenir de cette protestation traduit le sentiment d'appartenance à la nation marocaine (et à une nation marocaine opprimée par le pouvoir colonial) d'au moins une partie de la population locale au cours de ces années.

Une autre expression de ce sentiment transparait à travers l'attitude des chanteurs d'*ahwache* qui, dans les fêtes et d'autres occasions publiques, profitent de leur habilité à manier le verbe pour dénoncer, par des allusions, soit la domination coloniale soit le double jeu des notables locaux qui en sont les collaborateurs. Nous assistons au passage des véhicules de l'armée française qui a choisi cette zone isolée pour l'exil de certains représentants de la résistance nationaliste. Deux noms reviennent dans les témoignages donnés dans ce sens. Le premier concerne de Mohamed Ben Hassan Ouazani (1910 – 1978), fondateur en 1933 du premier journal nationaliste marocain en langue française (*L'Action du peuple*), exilé dans le sud entre 1937 et 1946 et, après la Deuxième guerre mondiale, fondateur du Parti Démocrate de l'Indépendance (PDI) et ministre sur Hassan II. Le deuxième a trait à Abdellaziz El Massi, membre du Comité de la résistance basé à Tétouan et chargé, avec d'autres, des opérations dans la zone sud du Maroc <sup>220</sup>. L'information sur les victimes directes de la lutte armée pour l'indépendance dans la zone devait par contre courir rapidement d'un village à l'autre, comme ce fut le cas après la mort d'un habitant du village d'Icht tué par un tir de l'aviation française <sup>221</sup>.

La lutte armée de libération prend directement forme dans notre région : nous apprenons qu'une cantine (gérée par un homme d'origine grecque) où se réunissaient les officiers français est la cible d'attentats, suivis d'une vague de répression. Ces faits, présents dans la mémoire des personnes interviewées, sont difficiles à situer avec précision dans une chronologie lisible et à relier à des actions similaires menées dans les autres régions du Maroc marocaines ou à leur coordination par les structures de la résistance armée et ses expressions politiques.

<sup>220</sup> Zaki M'barek, *Résistance et Armée de Libération*, Tanger 1987, p. 66-67.

<sup>221</sup> Voir article sur le développement urbain, n. 6.

Dans la conjoncture entre une structure sociale en lente transformation et les événements du moment, des personnages émergent. De façon un peu paradoxale, étant donné le climat politique de ces années-là, le premier personnage positif qui ressort avec force des témoignages est un Français. L'histoire officielle marque souvent des frontières très nettes entre les personnes, qui dans la vie quotidienne n'existent pas, ou que les autres ne reconnaissent en tant que frontières humaines : c'est le cas des colonisateurs et des colonisés, opposés par leur rôle historique respectif mais qui doivent partager le même espace physique et rentrer donc dans des relations beaucoup plus complexes de ce que l'histoire raconte. Albert Casanova, Français de Corse, était à l'origine dans le camp des colonisateurs : il était aviateur (des autres disent artilleur) dans l'armée française.

Mais c'est grâce à son œuvre qu'un aspect important de la vie de gens de la zone commence à changer (à entrer dans la modernité, dirait-on). C'est lui qui, démobilisé et installé à Tata, y organise la première école qui ne soit ni l'école d'élite des enfants des colonisateurs eux-mêmes (et qui dans notre zone n'existait pas), ni l'école coranique fréquentée par les enfants des notables marocains. L'école de Casanova, fondée en 1948, et se limitant à des salles occasionnelles parsemées dans le village qu'était Tata, puis installée, à partir de 1952, dans les premiers locaux officiellement destinés à servir de salles de classe, est fréquentée, nous affirment les témoins, par les enfants des pauvres, car les notables restent méfiants vis-à-vis de cette nouveauté française. C'était, par ailleurs, une école fréquentée seulement par des garçons : les premières filles n'accéderont à ce type d'éducation que dans les années 1960. Mais le fait est que certains de ces élèves d'origine modeste allaient avoir après l'indépendance, grâce à l'enseignement bilingue qu'ils ont reçu, la possibilité d'accéder à des postes de fonctionnaires dans la nouvelle administration nationale et à amorcer leur promotion sociale. D'autres deviendront à leur tour des instituteurs.

Le deuxième personnage qui ressort des témoignages sur les années de l'indépendance c'est Ahmed Ben Mohamed Ben Brahim Bouchlaken. Né en 1927 à Agouliz, à une trentaine de km de Tata, il est un peu le prototype d'une partie de la génération qui avait entre vingt ans et trente ans à cette époque et qui se retrouve confrontée aux choix difficiles, dangereux, héroïques

mais parfois décevants de la participation à la résistance. Originaire de cet arrière-pays, dans les années qui précèdent l'indépendance, sa vie se passe principalement au nord, où il devient militant de l'Istiqlal à partir de 1944, entre dans la Résistance, organise plusieurs actions et est pourchassé par les Français. Il est arrêté une première fois en 1951 et l'obligé de retourner dans son village natal. Ce qui lui arrive entre 1951 et 1954 est incertain, mais nous savons qu'au cours de l'été 1954 il est arrêté de nouveau et interné dans la prison centrale de Kénitra, où il gagne le surnom de *Cheik el Arabe*. Il parvient à s'échapper avec d'autres prisonniers en mai 1956, soit peu après la proclamation de l'indépendance du pays. Nous allons le retrouver dans la période post-coloniale en tant qu'opposant radical aux orientations dominantes de la politique du nouveau royaume.

Qui d'autres, parmi les habitants de la région, a participé à la lutte de libération et de quelle manière ? Il est difficile de le savoir. Parmi les personnes interviewées pour les besoins de notre recherche il y a Brahim Nouhi, habitant d'Akka né en 1932 dans une famille relativement aisée qui a donné des caïds et des cheikhs à la zone. Aujourd'hui âgé de plus de 80 ans, il est connu en particulier pour avoir installé chez lui un petit « musée » sur l'époque de la résistance. Sa biographie « officielle »<sup>222</sup> nous dit qu'il est parti très jeune chercher du travail à Casablanca. C'est dans cette grande ville qu'il s'est trouvé impliqué dans l'opposition à la domination coloniale et qu'il a participé aux célébrations ayant marqué le retour d'exil le 16 novembre 1955 du sultan Sidi Mohammed Ben Youssef (futur Roi Mohammed V).

D'autres personnes ayant eu un parcours similaire ont certainement existé. Les recherches que nous avons menées et les entretiens que nous avons eus n'ont pas pu les faire émerger des mémoires.

### 3 - Sous le règne de Mohammed V : 1956 –1961.

La présence coloniale ne termine pas avec la proclamation de l'indépendance. D'abord, il y a encore des zones qui sont sous domination étrangère. D'un autre côté, il y a la question du contrôle effectif du territoire

<sup>222</sup> Entretien avec L'Opinion, 29/11/2012.

par l'Etat. Cette question est mise en évidence par le conflit entre le pouvoir en train de s'installer à Rabat et une partie de la résistance et de l'ALN, mais aussi, déjà en janvier 1957, par une révolte dans la région du Tafilalet conduite par le caïd Addi Ou Bihi, poussé, selon une version, par les Français<sup>223</sup>, ou mu, selon une autre, seulement par la volonté de contester le monopole politique de l'Istiqlal<sup>224</sup>. En 1958-1959 éclate aussi une rébellion dans le Rif et le Moyen-Atlas.

Par ailleurs, le Maroc indépendant est directement confronté aux problèmes de la guerre d'Algérie : l'armée française et le FLN sont présents sur son territoire. La lutte commune contre le colonialisme oblige le pays à apporter son appui aux Algériens. Encore, la transition du pouvoir sur terrain n'est pas l'affaire d'un jour, comme on le verra spécialement dans les régions du sud.

La dimension territoriale nous intéresse de façon plus directe ici, car la question des frontières du nouveau Royaume est centrale, principalement dans le sud (vers les parties du territoire encore sous domination espagnole) et le sud-est du pays (vers l'Algérie et la Mauritanie encore sous occupation française). Après la déclaration d'indépendance, le Maroc commence à revendiquer la restitution de la bande de Tarfaya (Cap Juby) et d'Ifni, qui sont encore sous le contrôle de l'Espagne.

L'Armée de Libération Nationale est formellement dissoute tout de suite après l'indépendance. Ses membres sont intégrés dans les Forces Armées Royales (FAR), mais les éléments qui n'acceptent pas cette décision, rompent avec l'état-major basé à Tétouan et continuent les combats dans les régions de l'est et du nord-ouest encore pendant des mois. C'est le chef officier Mohamed Banhammou Mesfiou qui se déplace avec des effectifs formés de combattants du nord « pour investir la vallée du Draâ et organiser des incursions contre les postes français implantés au Sahara Oriental, en Mauritanie et contre les postes espagnols au Sahara Occidental »<sup>225</sup>. En plus, des nouvelles unités s'organisent dans le sud, avec le soutien plus ou moins ouvert du même

<sup>223</sup> Bencheikh S., Addi Ou Bihi ou la révolte berbère, en Zamane, Janvier 2011.

<sup>224</sup> Voir par ex. : Sékou Ouidani A., L'affaire Addi ou Bihi, sur Internet.

<sup>225</sup> A. Ouardighi, Les Enigmes historiques du Maroc Indépendant (1956 -1961), Rabat, 1979, p. 10.

souverain et du gouvernement, sous la dénomination d'Armée de Libération du Sahara Marocain (ALSM) ou ALN du Sud pour attaquer les positions espagnoles. Ces forces sont soutenues par les tribus de la région et des soldats marocains de l'armée française originaires du sud qui désertent et passent du côté des combattants pour l'indépendance. Nous savons que parmi eux il y a des jeunes d'Akka qui avaient combattu sous le drapeau français en Indochine <sup>226</sup>.

Dans la partie de cette étude consacrée à Akka, ont été exposés les détails de la situation militaire prévalant dans la zone en 1956–1957. En faisaient partie les événements liés à l'enlèvement par l'ALN de deux officiers français et leurs conséquences surtout sur la ville d'Akka, qui à un certain moment « était occupée par trois cents soldats de l'Armée de Libération dont c'était la base et le camp d'entraînement » <sup>227</sup>. La description, qu'en fait la correspondance de l'un de ces deux officiers, est celle d'une région confrontée aux difficultés inhérentes au passage de l'administration française, en train de se retirer du territoire, et la nouvelle administration marocaine qui a du mal à s'y installer rapidement, à cause des événements militaires liés surtout de la présence sur place de l'ALN du Sud.

A un moment donné, après l'enlèvement des deux officiers français, les risques d'un affrontement entre français et ALN étaient devenus réels et c'est seulement la recherche d'une solution diplomatique entre les deux gouvernements (ainsi que la libération de l'un des deux officiers) qui a permis d'éviter une grave crise.

Mais la tension militaire, réduite et gardée sous contrôle pour ce qui est des rapports avec l'armée française, s'accroît dans la région pour d'autres raisons. En effet, en avril 1957 éclatent les premiers incidents qui vont conduire près de six mois plus tard (octobre) à la « guerre d'Ifni » entre l'Armée de Libération du Sud Marocain et les Espagnols ainsi qu'au soulèvement contre ces derniers des tribus d'Aït Baamrane. La zone des opérations c'est d'abord concentrée entre Guelmim, Bou Izakarne et même Ifni, non loin de notre zone d'intérêt. L'un des bataillons de l'ALN dirigée par

<sup>226</sup> Lartéguy, p. 152.

<sup>227</sup> Cité en Lartéguy, p. 129.

Benhammou s'établit à un certain moment près de Tata <sup>228</sup>. Les opérations militaires ne tardent cependant pas à se déplacer vers Es-Smara, côté espagnol, et, côté français, vers la Mauritanie. Mais en février 1958, Français et Espagnols lancent conjointement une grande offensive contre l'ALSM. Celle-ci se replie, sur ordre de ses chefs, vers le nord du Draâ. L'opération dite « Ecouvillon » montée et lancée par la France et l'Espagne provoque une nouvelle accentuation de la tension des relations entre ces deux pays et le Maroc sur la question des frontières. Le 19 février 1958 le roi Mohammed V se rend dans le village de M'Hamid (au sud de Zagora, dans la vallée du Draâ) pour prononcer un discours où il rappelle les revendications marocaines sur le Sahara, devant les représentants des populations de la région, leurs notables et les autorités civiles et militaires d'Akka et Tata, et des milliers d'autres Marocains du sud.

« C'était le 25 février 1958. La place du marché était blanche des burnous et des turbans d'une foule immense qui, de toutes les oasis du Draâ et de toutes les hautes kasbahs de l'Atlas, était descendue à M'Hamid à pied, à cheval, à chameau et à bord de quelques cars qui reliaient régulièrement M'Hamid à Zagora. La visite du sultan était un événement exceptionnel pour ces populations du Sud marocain qui ne se souvenaient pas d'avoir eu, de mémoire d'homme, un tel honneur. L'étoile verte sur fond rouge de l'empire chérifien flottait partout avec des fanions multicolores dont la signification m'a échappé » <sup>229</sup>.

La situation est débloquée encore une fois sur le plan diplomatique : avec les accords d'Angra de Cintra (Portugal) d'avril 1958, l'Espagne finit par reconnaître la souveraineté marocaine sur le territoire sud jusqu'à la bande de Tarfaya. L'enclave d'Ifni, par contre, reste jusqu'à nouvel ordre, même avec un territoire réduit, espagnole, en tant que province d'outre-mer. Elle le sera jusqu'en 1969. A la suite de ces accords l'ALSM est dissoute et ses éléments intégrés dans les FAR, qui ont pris la place des Français et de l'Armée de Libération dans les postes militaires au sud de l'Anti Atlas, y compris celui de Tata.

<sup>228</sup> Ouardighi, p. 10.

<sup>229</sup> A. Gaudio, *Guerres et paix au Maroc (Reportages 1950 – 1190)*, Paris 1991, p. 79.

Bien évidemment, la cession de la bande de Tarfaya ne résout pas tous les aspects du dossier concernant les frontières du sud, comme en témoigne d'ailleurs un deuxième voyage de Mohammed V effectué à Guelmin le 24 mai 1959, pour soulever de nouveau la question des territoires encore occupés par les Espagnols. Le Roi était accompagné, lors de cette visite, par le président du conseil, Abdallah Ibrahim.

Entre mars 1956 et avril 1958, la zone entre Akka et Tata reste donc une zone de tension, à l'intérieur du « *no man's land* de la vallée du Draâ »<sup>230</sup>, trop proche d'une incertaine frontière encore à fixer et traversée par les mouvements des militaires. Il s'agit de l'armée française qui revient après l'enlèvement du capitaine Moureau, des FAR en train de prendre le contrôle de la région, de l'ALN qui est devenue, avec l'apport de groupes plus ou moins organisés, l'ALSM, et, selon des témoignages, même du FLN algérien<sup>231</sup>, qui entrait ici en contact avec des militants marocains.

«On percevait immédiatement, écrit le reporter italien Attilio Gaudio, présent sur place en 1957, le climat explosif propre aux arrières d'une zone de combats dans la splendide oasis de Akka, sur cette vallée du Draâ, dont le sillon naturel marquait les confins du Maroc libéré. Dans chaque ksar de l'immense et luxuriante palmeraie il y avait des volontaires en armes qui fraternisaient avec cette pacifique et ancienne population locale qui ne s'attendait pas à un tel remue-ménage. De nombreux campements étaient dressés le long de la piste pour Foug el-Hassan (occupé par les paras du général Cogy) jusqu'aux ruines de Tamdout. Partout des drapeaux chérifiens et des portraits du sultan Mohammed V, du prince Moulay Hassan et, dans la maison du caïd et chez les commerçants, de Allal El-Fassi »<sup>232</sup>.

Les premières années de l'indépendance sont donc fortement marquées dans la zone par cette présence militaire avec toutes les conséquences, matérielles et psychologiques, sur la vie des populations, la peur des gens de se retrouver impliqués dans des affrontements et le risque d'être suspectés de collaboration avec l'ennemi de l'un et de l'autre, ou encore de pâtir de fréquentes confiscations de biens que les militaires réclament, et du sentiment

230 Ouardighi, p. 53.

231 Intervention de M. Asmhri El Mahfoud.

232 A. Gaudio, *Guerres et paix au Maroc* (Reportages 1950 – 1190), Paris 1991, p. 76.

général d'insécurité et de menace que la présence de tous ces hommes armés comportait, surtout pour les femmes. Outre le fait que « les infiltrations et les attaques surprises des éléments de l'ALM vont provoquer la paralysie des activités commerciales et minières des régions du Sud et de l'Est du Maroc »<sup>233</sup>, la même ALN-ALSM n'a pas toujours laissé de bons souvenirs. On parle à cet effet de vols des biens des habitants les plus aisés. Il faut cependant dire que la mémoire de ceux qui évoquent de tels abus pourrait être en quelque mesure « orientée » par le conflit politique qui opposait le ALSM au gouvernement central, par le climat de chasse à l'homme déclenché envers certains d'entre ses éléments, ainsi que par les actions de groupes irréguliers.

Parmi les anecdotes qui ont contribué à forger la légende de Cheikh el Arabe, pourtant lui aussi militant de l'ALN, on raconte ainsi sa décision de faire juger et condamner à mort par un « tribunal populaire » deux officiers de l'ALN, accusés par la population d'une série de viols.

Sa légende s'est probablement nourrie aussi de l'enlèvement de deux officiers français, notamment le capitaine Moreau, son implication étant attestée par divers témoins, dont Brahim Nouhi<sup>234</sup>, ainsi que de sa fuite de la prison de Kénitra en mai 1956, prouesse lui ayant permis de rejoindre l'Armée de Libération du Sud. Cheikh el Arabe, qui semble avoir été impliqué dans des assassinats, entre définitivement, à partir de ce moment dans la clandestinité pour fuir la condamnation à perpétuité déclarée par le tribunal de Taroudant. Dans sa fuite, on le décrit en mouvement des deux côtés de la frontière avec l'Algérie, ou caché dans la même ville de Tata, parfois déguisé en femme<sup>235</sup>.

Dans toute la région, aux incertitudes inhérentes à cette conjoncture politique et militaire s'ajoutent dans les premières années du Maroc indépendant plusieurs autres graves difficultés. L'année 1959 marque en effet le début d'une vague de sécheresse, qui réduit considérablement la production agricole et va durer presque une dizaine d'années. Une année plus tard, une autre calamité naturelle s'abat sur le pays : le 29 février 1960 un

233 Ouardighi, p. 21.

234 I. Nouhi, « Mohammed ben hamou et Hassan II et les raisons de cohésion », extrait du livre en arabe repérés sur Internet.

235 Voir entre autres M. Bennouna, *Heros sans gloire*, p. 68 - 71.



violent tremblement de terre de quinze secondes fait entre 12.000 et 15.000. victimes à Agadir et dans les villages compris dans un rayon de 10 kilomètres de la ville. Les jours suivants les FAR sont mobilisées pour fournir les premiers secours aux sinistrés, dont 30.000 sans-abris, et aider au déblaiement des décombres.

Malgré tout cela, le nouvel Etat jette ses bases dans cette région encore isolée et où le contrôle est encore relativement incertain. Si en 1957 les villes d'Akka et Tata dépendent du point de vue administratif d'un caïd basé à Guelmim<sup>236</sup>, le 29 mai 1960 on y organise, comme dans le reste du pays, les premières élections des conseils communaux. Le résultat au niveau national donne 63% des voix à l'Istiqlal et à l'UNFP, mais la participation au niveau local est faible, car la population ne semble pas encore consciente du rôle potentiel des nouvelles institutions. Ainsi, nous disent nos témoins, les élections à Tata furent «un peu dirigées par le Makhzen» et «les gens ne s'y intéressaient pas. Il y avait été toujours le Caïd pour les orienter»<sup>237</sup>. Tout de suite après, en juin, les communes urbaines et rurales sont créées, dont (parmi les rurales) celles de Tata et Akka.

Tata était à ce moment encore un village, surnommé «la caserne», car ses baraquements dominant le reste<sup>238</sup>. La présence militaire marquait encore en profondeur et à plusieurs niveaux la vie de la population de la nouvelle commune. Cette présence avait une double façade. La «caserne» n'était pas seulement un bâtiment. Elle représentait le «site» de départ du processus d'urbanisation mais aussi la source de certains problèmes sociaux. Si d'un côté elle poussait un développement des infrastructures publiques (par exemple les routes) et des constructions privées (grâce aux envois d'argent de jeunes partis s'enrôler dans les FAR), de l'autre côté elle était une cause d'insécurité dont se font l'écho aujourd'hui des femmes âgées. Celles-ci ne pouvaient pas, quand elles étaient encore jeunes filles, marcher d'un village à l'autre pour se rendre à l'école la plus proche. Les témoins nous disent que «les casernes bloquent le développement».

236 Cfr. Lartéguy, p. 135.

237 Intervention de Moulay El Mahdi à la table ronde.

238 Entretien avec Brahim Oubella.

Pourtant, comme on le voit dans la partie de la recherche consacrée au système scolaire, la lente construction du citoyen marocain se fait à cette époque justement plus dans les salles de classe que dans les bureaux de vote et les isolements. Le réseau des écoles primaires commence à se répandre tout de suite après la déclaration d'indépendance, même si souvent il ne s'agit que des classes isolées de premier cycle. En octobre 1956 le primaire, existant déjà à Tata, Akka et Agadir Ouzrou, est créé dans les villages d'Agadir Lehna et Addis. Quatre ans plus tard, c'est le tour de la palmeraie de Oum Laaleg d'avoir sa classe de primaire. Pour l'année scolaire 1958-9, le premier collège de la région est ouvert à Tata. Il porte le nom de Mokhtar Soussi, ministre des affaires religieuses du premier gouvernement et l'un des diffuseurs de la culture amazighe, qui venait de décéder.

Mais la progression du système scolaire, même si relativement rapide, ne répond pas encore aux besoins du pays, qui manque de cadres et techniciens. Pour cette raison, une convention est signée avec la France pour l'envoi au Maroc de coopérants (techniques et médecins). Cinq ou six d'entre eux arrivent à Tata.

Un autre élément du changement se situe au niveau du quotidien de la population et de leurs transactions : il concerne la marocanisation de la monnaie et le remplacement en 1960 des anciens francs par le dirham.

#### 4 - L'époque d'Hassan II et «La guerre des sables» : 1961 - 1974

Le règne post-colonial de Mohammed V roi s'achève rapidement. Sa mort survient le 26 février 1961. Son fils, le Prince héritier, Moulay Hassan, lui succède. Il va régner jusqu'en juillet 1999, date de son décès. C'est au début de son règne que les troupes françaises et espagnoles complètent leur retrait du pays. En 1962, et après huit ans de guerre, la France négocie les accords d'Evian et reconnaît l'indépendance de l'Algérie dans les frontières qu'elle lui a elle-même données même si elle aurait voulu garder le contrôle de la partie saharienne et de ses importants gisements de pétrole et de gaz naturel – ainsi que les étendues désertiques nécessaires à ses essais nucléaires.

Dans le sud marocain, après l'accord d'Angra et la fin des tensions avec l'Espagne et la France, l'armée marocaine prend la relève dans la vallée du Draâ.

Elle intègre dans ses rangs une bonne partie de ce qui reste de l'ALN – ALSM après l'opération « Ecouvillon » menée conjointement contre ses combattants par les troupes françaises et espagnoles. Les membres des armées de Libération qui ne rejoignent pas les FAR, se dispersent. Certains d'entre eux s'activent sur la scène en tant qu'opposants politiques radicaux, au régime du Roi Hassan II. Ils doivent faire face à une très dure répression, à la condamnation à de lourdes peines de prison parfois par contumace, aux difficultés de la clandestinité et de la condition de réfugiés à l'étranger. L'un d'eux, Cheikh el-Arabe, condamné comme criminel commun, devait mourir en 1964 dans un affrontement armé avec la police à Casablanca où il vivait caché.

Mais la question de la délimitation des lignes de frontière, en quelque sorte définie pour le moment dans le sud, ouvre un nouveau chapitre avec l'indépendance algérienne du 1962 et finit pour transformer rapidement l'alliance anticoloniale entre Maroc et Algérie en hostilité ouverte. Les premiers accidents emmènent à la « Guerre du sable » de juillet 1963 dans la zone mal définie entre Figuig et Tindouf. Les escarmouches le long de la frontière finirent pas dégénérer en une confrontation d'envergure en 1963. Ce fut « la guerre des sables » marquée en particulier par des affrontements dans la zone située entre Figuig et Tindouf ainsi qu'à Hassi Beïda, Tinjoub, et Béchar. Elle ne dure pas longtemps, mais l'insécurité et les mouvements des troupes reviennent durablement dans la vallée du Draâ, qu'ils avaient quitté il y a peu.

Dans la région d'Akka, de Tata, et la vallée du Drâa, l'insécurité et la reprise, comme avant 1958, de mouvements des troupes, affectent les populations locales. Celles-ci assistent à l'expulsion de compatriotes du territoire occupé par l'armée algérienne et à la multiplication des mesures d'interdiction que celle-ci oppose aux Marocains qui y possèdent des terres et essaient de les exploiter. Et ce, même si les relations diplomatiques entre les deux pays sont rétablies en 1964. Les rapports resteront en effet tendus. Elles le deviendront encore plus au moment de la Marche Verte et par la suite. La vallée du Draâ deviendra de ce fait une zone de frontière militarisée. C'est dans ce contexte, encore une fois marqué par des faits militaires, que s'effectue l'affermissement de l'intégration la zone de Tata et d'Akka dans la vie du nouveau Maroc.

Sur le plan de la géographie humaine et de la démographie, l'un des changements majeurs de la zone dans les premières années du règne de Hassan II réside, en sus du remplacement des hommes de l'ALN du Sud par les militaires des FAR, dans la disparition de communauté juive.

Cette ancienne communauté, nous l'avons dit, constituait une composante importante de la société locale, surtout à Akka. Les Juifs de la région ont suivi en effet l'exode amorcé par leurs coreligionnaires d'autres parties du Maroc et dont l'effectif global s'élevait à près de 250.000 avant 1948. Nombreux étaient parmi ces derniers ceux qui avaient commencé à émigrer dès la création en Palestine de l'Etat d'Israël, nouvel Etat auquel s'opposaient ses voisins arabes. Plus de 70.000 sont partis s'y établir entre 1948, date aussi d'incidents sanglants survenus à Oujda (plaque –tournante de l'émigration clandestine via l'Algérie et la France), et 1956, date d'indépendance du Maroc et du déclenchement d'une deuxième guerre au Moyen-Orient. A différence, par exemple, de leurs coreligionnaires d'Algérie, qui émigrent dans un pourcentage beaucoup plus faible et qui vont plutôt en France dont ils sont des citoyens en vertu du décret Crémieux (promulgué en 1870, abrogé par le régime de Vichy, et rétabli en 1943), les Juifs marocains émigrent massivement en Israël. Ce mouvement d'exode massif s'accélère après l'indépendance : entre 1957 et 1964, 150.000 autres Juifs s'en vont, portant ainsi le pourcentage des émigrés à peu près au 90% de la population juive totale du pays <sup>239</sup>.

Les Juifs formant la nombreuse communauté d'Akka sont parmi les derniers à partir. En 1961 elle était encore là. C'est ce que montrent des photos, des reportages de journalistes<sup>240</sup> et les témoignages recueillis dans le cadre de notre recherche. Des récits font état des réticences initiales d'éléments de cette communauté à s'en aller. Des cars envoyés sur place par l'Agence Juive, avec l'appui du Joint Distribution Committee et le concours de l'Alliance Israélite, pour les inciter à émigrer en Terre Sainte sont ainsi

239 M. P. Cadosch Delmar, *Jewish Exile from North Africa in the Mid-Twentieth Century: a Comparative Study of the Jewish Exodus from Morocco, Algeria and Tunisia*, thesis University of Pennsylvania, 2013.

240 A. Gaudio, cit, p. 88-91.

renvoyés à plusieurs reprises. Mais finalement ils se résolvent à partir eux aussi, laissant derrière eux un vide et un amoindrissement de la diversité ethno - culturelle qui prévalait depuis des siècles dans la région.

Ils ne sont cependant pas les seuls à quitter la région. Si les Juifs partent, poussés par des événements extérieurs, d'autres habitants partent pour des raisons totalement différentes. C'est en effet au début des années 1960 que commence un fort phénomène migratoire de la population musulmane, ayant comme destinations d'abord l'Europe mais aussi, plus tard, les villes du nord du pays. Ces départs sont largement dus, ainsi que cela transparaît à travers des chants populaires, au chômage qui touche les jeunes générations, à la vague de sécheresse qui a dévasté l'économie basée sur l'exploitation des palmeraies, l'élevage traditionnel et le rôle de transit de la vallée du Draâ dans le commerce, à la situation sur le plan militaire, et aux contraintes financières de l'Etat marocain indépendant qui accorde la priorité dans ses investissements aux zones du nord du pays.

Selon des témoignages, pour beaucoup de gens, la « solution » aux difficultés économiques de cette période se confond avec les « chercheurs de bras » qui arrivent dans les douars du sud pour sélectionner les travailleurs dont a besoin l'économie européenne. Un nom est resté dans la mémoire comme symbole du drame de toute une génération : c'est celui d'un ancien officier français qui, grâce à sa connaissance du milieu et de la langue, reprend du service à cette époque et sillonne les villes et les campagnes du sud marocain à la recherche de candidats à l'émigration, aptes aux durs travaux qui les attendent en France. Il s'agit de Felix Mora, surnommé « le négrier » dans un chant populaire<sup>241</sup>, tellement il est connu dans le pays. Son rôle était de procéder à un premier examen sommaire des « candidats » qui devaient ensuite passer des tests de santé plus approfondies en ville. Et ce conformément à ce qui était prévu dans une convention spécifique signée entre Maroc et France en 1963<sup>242</sup>. Destination finale : les mines de charbon du nord de la France :

241 On peut trouver des informations sur le personnage sur Internet et dans la littérature.

242 Décret n° 63/779 du 27 juillet 1963 portant publication de la convention de main-d'œuvre entre la France et le Maroc du 1er juin 1963. Annexe relative à la procédure de recrutement.

« Les bureaux de recrutement des mineurs, dirigés par Felix Mora, ont été installés dans les locaux des autorités locales pour leur donner un caractère officiel. Les représentants du pouvoir central étaient également présents et suivaient l'opération avec grand intérêt. Malgré le scepticisme des anciens qui ont combattu la France par des armes dans les monts légendaires de Bougafer et du grand Atlas, les jeunes célibataires, curieux et désireux d'améliorer leur niveau de vie ont choisi de « tenter leur chance » en s'exilant loin de leurs beaux et pauvres villages »<sup>243</sup>.

De manière plus générale et concernant l'évolution sociale et culturelle de la région au cours des années 1960, il est possible d'avancer que cette période a été celle d'une première et faible « modernisation ». Les interviews réalisées dans le cadre de cette étude rappellent ainsi les premières inscriptions de filles à l'école, la première femme institutrice, l'arrivée des premiers magnétophones... Ce sera aussi la période d'un grand exode des jeunes, qui aura des conséquences en termes de recul, voire d'abandon ultérieur, d'une économie rurale des palmeraies déjà affaiblie.

## 5 - La question du Sahara : 1974 - 1991

Nous n'allons pas suivre, bien sûr, tous les événements de l'histoire du Maroc jusqu'en 1991, date limite de notre recherche sur le terrain : tel n'est pas notre objectif. Toutefois il y a encore un chapitre qu'il faut mentionner, car il touche directement notre territoire d'intérêt, et le marque encore une fois par les événements militaires qui s'y sont déroulés.

Il s'agit de la question du « Sahara espagnol ». Si en 1969, avec la rétrocession du territoire de Sidi Ifni, dernière partie du protectorat espagnol, la décolonisation prévue dans les accords de 1956 est complétée, quelque mois après, en 1970, des manifestations anti-espagnoles violemment réprimées par les forces de Madrid éclatent à El Aayoun, dans le territoire qui forme encore le Sahara espagnol et n'est pas intégré dans tels accords, rouvrent la question des frontières. D'ailleurs, le début de l'exploitation des gisements

243 Mémoire d'esclave-Berbères en France, L'humiliation faite aux Berbères dans les mines du Nord Pas-de-Calais, Internet. L'anthropologue Marie Cegarra a reconstruit cette traite aux nègres du Maroc à la France dans le livre La Mémoire confisquée, Lille, 1999.

de phosphates de Boucraa, dans le Seguiet el Hamra et les investissements réalisés pour la mise en service du tapis roulant de 100 kilomètres qui les transportent jusqu'au nouveau port de El Aayoun avec sa jetée de plus de 3 kilomètres sur la mer, ont renforcé la détermination de l'Espagne à garder « son » Sahara.

Les acteurs de cette nouvelle phase de lutte anticoloniale se trouvent confrontés à un contexte international bien différent par rapport à celui de l'après Deuxième guerre mondiale. La plupart des pays africains sont désormais indépendants, avec la seule exception justement du Sahara espagnol et des colonies portugaises. Dans celles-ci agissent des mouvements de libération, qui vont profiter de la chute de la dictature à Lisbonne (avril 1974) pour porter au colonisateur le coup final et lui arracher leur indépendance. Les alliances antagonistes caractérisant la guerre froide obligent tout mouvement de libération à choisir le camp susceptible de lui apporter son appui militaire, politique et diplomatique.

La condition du Sahara Occidental est dans ce sens assez différente, car la dispersion de la population et même le début tardif de l'occupation effective du territoire par de l'Espagne n'avaient déterminé jusqu'alors qu'une faible réponse en terme d'émergence du sentiment anticolonial<sup>244</sup>. Il y avait eu, bien sûr, pendant la lutte marocaine pour l'indépendance, des tribus sahraouies qui avaient exprimé leur volonté de faire partie du nouvel Etat en formation et des hommes qui avaient participé directement à la résistance, ainsi que de tribus entières qui s'étaient soulevées.

Mais la création du Front Polisario (*Frente Popular de Liberación de Saguia el Hamra y Rio de Oro*) en 1973, d'un côté, et, de l'autre, la revendication de l'appartenance de ces territoires du sud au Maroc de la part de certaines tendances du nationalisme marocain, notamment le Parti de l'Istiqlal (au nom d'un statut historique d'influence et d'échanges commerciaux et culturels plus que de dépendance administrative) représentaient probablement à ce moment des idées circulant parmi les élites politisées mais ne traduisaient peut-être pas celles de toutes les populations du Sahara. En plus, si dans la lutte anticoloniale marocaine on avait vu des puissances étatiques (France

244 Cfr. Calchi Novati, 2002, p. 110.

et Espagne) contestées par une résistance armée et un mouvement politique de libération, dans le cas du Sahara Espagnol la puissance coloniale ne se trouve plus seulement confrontée aux aspirations de la population locale à l'indépendance, mais aussi à des nouveaux Etats indépendants (le Maroc, et la Mauritanie indépendante depuis 1960) qui revendiquent la souveraineté sur le territoire de la colonie espagnole.

Les faits sont connus. Dans une première phase, la guérilla du Polisario est dirigée contre les forces d'occupation espagnoles. Toutefois, la situation change rapidement avec la décision de l'Espagne de quitter le territoire, dont le statut futur est négocié secrètement entre Madrid, Nouakchott et Rabat. Dans ce contexte le roi Hassan II lance la Marche Verte en novembre 1975: 350.000 Marocains, hommes (en majorité) et femmes vont « occuper » symboliquement le territoire. De ce fait la Marche n'a pas besoin de se poursuivre et d'aller jusqu'au bout pour atteindre ses objectifs : le 14 novembre les Accords signés à Madrid (en pleine agonie du dictateur Francisco Franco, lequel mourut cinq jours plus tard) transfèrent la gestion du territoire à une administration trilatérale Espagne-Maroc-Mauritanie jusqu'en février 1976 (avec la garantie pour l'Espagne de continuer à tirer une partie des profits des mines de Boucraa). Par la suite, les deux parties du territoire devaient passer aux deux pays frontaliers : le nord, Seguiet el Hamra et ses mines, au Maroc ; le sud, Rio de Oro, à la Mauritanie. Le 27 novembre 1975, l'armée marocaine entre à Es-Smara et en décembre à El Aayoun. Le Rio de Oro est occupé par la Mauritanie et en janvier 1976 les deux armées se retrouvent à Dakhla (Villa Cisneros).

Au-delà de l'objectif territorial direct, la Marche avait été conçue aussi comme un instrument de réunification autour d'un objectif commun d'un cadre politique national fragmenté sur nombreuses questions internes ainsi que de renforcement du consensus populaire en faveur de la monarchie. De ce point de vue, les signes qui marquent en profondeur l'imaginaire d'une génération de marocains et la forte contribution à la construction de l'identité nationale, sont détectables aussi dans notre zone de recherche <sup>245</sup> qui, en plus, était une zone de frontière avec « le Sud » revendiqué. A Tata la télévision

245 Voir la discussion dans les tables rondes avec la participation de H. Oubella, E. Naitalaj, M. Bahmani, L. Belougar, M. Jâafari, M. El Mahdi Lahbib, H. Aznokd, M. Oumluki.

n'existait pas encore et la presse écrit arrivait d'Agadir avec beaucoup de jours de retard : c'est encore une fois la radio à diffuser, sans images, le discours du roi et les informations sur la préparation de la marche au niveau national, à créer l'attente et stimuler la participation.

Des habitants de la zone, y compris des femmes, de toutes les couches sociales se portent volontaires pour prendre part à la Marche. L'administration locale établit des listes de volontaires, met des camions et des cars à leur disposition, et mobilise le peu de voiture privées qui existent sur place. A leur retour les marcheurs sont reçus avec des drapeaux, fêtés, se voient décerner des médailles. Chaque année (et jusqu'à la fin du règne de Hassan II en 1999) une célébration marque l'anniversaire du 2 novembre et des textes spécifiques sont distribués à cette occasion dans les écoles.

S'agissant de la question territoriale proprement dite, la Marche a permis au Maroc d'occuper une partie du territoire qu'il revendiquait mais a été aussi un nouveau facteur de divergence et de tension avec le voisin algérien. Exclu des accords de Madrid, celui-ci entreprend d'apporter un soutien résolu au Front Polisario. Cette prise de position conduit aux premiers affrontements entre l'armée algérienne et les FAR à Amgala, un peu au sud d'Es-Smara, entre janvier 1976 et février 1977. De ce fait, la vallée du Draa va se retrouver encore une fois à proximité d'une ligne de confrontation militaire et de combats.

Après le départ des Espagnols, le Polisario opte pour la guérilla contre les armées marocaine et mauritanienne (cette dernière bénéficiant du soutien de la France aux termes d'un accord militaire franco-mauritanien). La Mauritanie, beaucoup plus faible sur le plan militaire par rapport au Maroc, subit des attaques. Celles-ci sont lancées contre sa capitale, Nouakchott, en juin 1976 et juillet 1977, et contre ses installations d'exploitation et d'acheminement du fer minéral de la région de Zouerate. Des forces aériennes françaises installées à Dakar interviennent dans ce dernier cas en appui à l'armée mauritanienne entre décembre 1977 et mai 1978, (car la France possède des forts intérêts dans les mines de fer visées par le Polisario). La même armée marocaine se déploie sur le territoire mauritanien (Zouerate, Atar, Nouadhibou, ...) pour contribuer au renforcement de la défense de ces zones.

Toutefois, en 1978, ce sont les villes d'El Aayoun, Boujdour, Smara et Bir Lahlou qui sont attaquées par le Polisario. En janvier 1979 le gouvernement marocain dénonce même le lancement de missiles sur la ville de Tan Tan en territoire marocain non contesté (comme il arrive souvent dans les conflits, la description des événements diffère selon le point de vue : le Polisario parle dans cette occasion d'occupation de la ville de Tan Tan)<sup>246</sup>. La position du Polisario se renforce en juillet 1979, suite à la sortie du conflit de la Mauritanie, où un putsch militaire vient de renverser le président Mokhtar Ould Daddah. Le nouveau leadership décide d'abandonner la portion "mauritanienne" du Sahara. Tout de suite après, le Maroc annonce l'occupation du territoire évacué par l'armée mauritanienne. Les offensives du Polisario se concentrent de ce fait sur l'armée marocaine.

C'est dans le contexte de cette première phase du nouveau conflit qu'il faut placer les actions militaires du Polisario qui touchent directement notre zone de recherche et dont nous avons collectés des traces de mémoire dans les témoignages locaux.

Déjà à partir de 1976, quelques mois après la Marche Verte, le Polisario avait commencé des actions dans la province <sup>247</sup>, mais c'est en 1978 - 1980 que l'insécurité due à la guerre du Sud menace directement Akka et Tata. Même si la frontière de facto se trouvait à l'époque déjà sur le versant sud de la vallée, ces deux villes, situées plus au nord, se retrouveront à la limite d'un « no man's land » qui comprend toute la vallée et l'oued.

En 1978 deux attaques de l'Armée sahraouie (ALPS) ont lieu à une vingtaine de kilomètres au sud d'Akka. Selon les témoignages, la plupart des militaires marocains tués étaient originaires de Tata. En 1980 les attaques se répètent plusieurs fois pendant toute l'année et visent directement des villages aux alentours d'Akka (Oum Laaleg et Agadir Ouzrou) et de Tata. Elles provoquent des victimes parmi les civils (qui essaient de se défendre avec les fusils qui ont été distribués par les autorités), la destruction de maisons, et la razzia du bétail. En septembre de cette même année, les forces du Polisario parviennent même à occuper pendant un court laps de temps les deux villes. Au cours de cette période, c'est toute la bande de territoire entre

<sup>246</sup> Voir le site Sahara-Info, bulletin d'information, [www.sahara-info.org](http://www.sahara-info.org).

<sup>247</sup> Infos détaillées sur les attaques depuis A. Oulaich : articles sur Beni News et Interview.

M'Hamid et Tan Tan qui pâtit de la pression militaire du Polisario. Certaines oasis sont totalement abandonnées par la population locale. Encore une fois, c'est surtout la mémoire orale et le chant populaire qui retiennent les traces de ces faits. La presse nationale ne les enregistrerait pas. En raison de l'état de guerre et de ses nécessités, le « récit » officiel les ignorait ou les niait.

L'implication directe ou indirecte dans les faits militaires marque donc encore une fois en profondeur la vie de la vallée du Draa entre 1975 et 1991. En dépit de l'importance de son patrimoine naturel et culturel et naturel, cette vallée n'a pas pu pendant longtemps développer ses potentialités touristiques, en raison des limitations mises aux visites d'étrangers dans la zone. Les activités commerciales et la transhumance des troupeaux sont également fortement gênées, voire empêchées, par les tensions et les contrôles militaires. Quant aux cultures, le fait est que, pour accéder aux terrains agricoles situés au sud de l'Oued Draa, il fallait avoir des permis spéciaux. La situation était particulièrement tendue à Akka, où deux bataillons restèrent jusqu'au 1992, et où l'exploitation des terres est possible seulement grâce à la protection de cette armée, mais dans les limites qu'elle impose. En matière de commerce, des témoignages font état d'une contrebande tirant avantage de l'insécurité.

Cette période est finalement celle de grandes transformations sociales dans la zone. Les transferts des émigrés à partir des années soixante représentent une nouvelle et importante source de revenus facilitant développement urbain. Des lotissements sont mis en place par l'administration. Le retour des premiers migrants, qui ont passé une partie importante de leurs vies en contact avec une culture différente, stimule le changement des mentalités, mais aussi se traduit aussi par des investissements dans de nouvelles techniques d'exploitation agricole (puits, motopompes...), qui permettent à court terme d'augmenter la production mais peuvent constituer à long terme une menace pour des ressources hydrauliques déjà réduites par la sécheresse. Le nombre de véhicules privés augmente et contribue à intensifier les échanges avec le reste du pays. Même la présence militaire (4.500 soldats, arrivés parfois avec leurs familles) est en quelque sort un facteur de développement, d'évolution des mentalités et d'augmentation de la demande de services. Au début des années 1980 arrivent aussi les premières femmes employées dans l'administration. Leur présence, au milieu d'innombrables difficultés, vécues

surtout directement par elles-mêmes, contribuent à changer la perception que la population locale se faisait de la femme. Des familles, ayant constaté les possibilités d'emploi ainsi offertes à leurs enfants, sont ainsi incitées à envoyer leurs filles à l'école et à leur offrir ce faisant de nouvelles perspectives d'avenir.

Ces années marquent également l'engagement croissant de l'Etat dans la région. Ses mesures portent sur le désenclavement géographique, le goudronnage des routes facilitant la circulation des véhicules et le gain de temps lors des déplacements, le renforcement de la connexion au réseau téléphonique national et l'augmentation sur place du nombre des abonnés. En 1977 Tata devient une Province. Elle a son siège sur la colline qui était jadis affectée à l'autorité militaire et est choisie en tant que chef-lieu, en lieu et place d'Akka, pourtant depuis toujours le centre le plus important de la zone, en raison de sa position centrale entre les deux « limites » de Foum el Hisn et Foum Zguid. Toutefois, c'est sur Akka que se concentrent les forces militaires.

« A partir de cette période on a assisté à la création puis au développement des structures administratives, la province de Tata étant créée en 1977, de même que le cercle d'Akka. Cela se traduit par la présence d'un nombre croissant de fonctionnaires et de militaires dans la ville de Tata et ses environs. La Direction Provinciale de l'Agriculture est mise en place au début des années 1980 ; les premières actions qu'elle entreprend concernent la diffusion de races améliorées bovines à partir de 1985 et le conseil technique pour les productions végétales »<sup>248</sup>.

La création du lycée de Tata en 1983, tout de suite suivi de celle d'un internat, permet aussi de multiplier le nombre de filles des villages alentours ayant accès à l'éducation. La même année, les gens commencent à capter des émissions télévisées (au début avec un décalage temporaire par rapport au reste du pays) qui, avec la salle de cinéma, (aujourd'hui fermée), contribuent à la diffusion de l'information sur les réalités du monde extérieur, avec ses modèles de vie radicalement différents par rapport à la culture traditionnelle locale, surtout pour ce qui est du statut de la femme. L'année 1988 est celle du raccordement général au réseau électrique.

248 Dossier Agadir Lehna, CNEARC 2003.

Cette période voit aussi l'organisation de formes modernes de « société civile ». Les ONG venant de l'extérieur et les associations locales de développement commencent à chercher des solutions nouvelles à la crise de l'écosystème de la palmeraie, à la diminution des ressources hydrauliques et à l'exode rural <sup>249</sup>.

Dans la perspective historique, les attaques lancées contre Akka et Tata sont la dernière occasion offerte à « l'Armée de Libération du Peuple Sahraoui » d'intervenir directement sur le territoire marocain non contesté et de mettre en question la souveraineté marocaine sur le Sahara. Le déroulement de la guerre commence en effet à changer à partir de la même année 1980, avec la décision marocaine de contrer et empêcher les opérations du Polisario par la construction d'une ligne de défense fixe tout au long du territoire de conflit. Réalisée en plusieurs temps entre 1980 et 1987, cette barrière de 2.700 kilomètres (un système de six murs de sable minés) partage ce territoire entre une zone ouest solidement contrôlée et administrée par le Maroc et une zone presque entièrement désertique où le Polisario continue des actions de moins en moins efficaces. Depuis le milieu des années 1980, une fois le conflit pratiquement déplacé à l'extérieur du mur, la situation dans la vallée du Drâa a commencé à s'améliorer en termes de sécurité et de réduction des contrôles. La « ceinture militaire » est désormais lointaine. Le cessez-le-feu proclamé en 1991 ne fait que reconnaître l'inutilité pour le Polisario de recourir encore à l'option militaire.

La partie de l'histoire qui nous intéresse dans cette recherche se termine ici, en 1991, avec le cessez-le-feu et l'arrivée des forces des Nations Unies. Les événements liés à la politique interne algérienne d'un côté (les révoltes des secteurs sociaux défavorisés, la montée des islamistes, l'intervention de l'armée dans le processus électoral de 1991-1992 et le début de dix ans de guerre civile), et de l'autre côté, l'évolution des pays d'Europe de l'Est, la chute du Mur de Berlin et l'implosion de l'Union Soviétique ont beaucoup réduit le soutien international dont bénéficiait le Polisario. Une nouvelle fermeture des frontières entre Maroc et Algérie s'est produite en 1994, officiellement pour contrer l'infiltration islamiste au Maroc. Si la zone d'Akka et Tata ne fait plus

<sup>249</sup> Voir entre autre, le docu-film - *Même les oiseaux sont de retour* », réalisé par David Paquin, avec l'appui de l'ONG Alcesdam et la coopération de la principauté de Monaco.

l'objet de restrictions au commerce et au tourisme, la frontière, officiellement encore incertaine, avec l'Algérie reste une zone sensible. Mais la suite des événements dépasse notre horizon chronologique.

Sur le plan local, c'est le moment d'une nouvelle organisation administrative, avec la création de la Commune Urbaine de Tata (1992). Pour la ville, et toute la province, c'est un nouveau point de départ. La notion de frontière, qui a largement caractérisé le développement social de la zone à cause de sa proximité avec des limites contestées sur le plan politique et militaire, doit désormais s'entendre d'une autre manière. C'est la frontière du développement social à fournir dans les années 1990 et 2000 le cadre de référence pour lire la condition de cette province.

L'intervention de l'Etat dans ce sens a été massive et on le voit par exemple au niveau des infrastructures et des services ; les institutions locales et la société civile se sont ouvertes à des relations de coopération qui dépassent désormais même le cadre national. Le rattachement de ce territoire et de la population à la nation marocaine peut être considéré hors discussion, même si – en termes physiques – les 4 – 5 heures de voiture nécessaires pour rejoindre l'aéroport d'Agadir continuent de montrer l'existence d'une barrière naturelle, l'Anti Atlas. C'est ce qui fait, par exemple, qu'il n'est pas toujours évident que des cadres de l'administration ou des entreprises acceptent d'être affectés dans une zone si éloignée des « centres » du pays. Une prise de conscience croissante témoigne de l'importance de cet environnement oasien en tant que ligne de défense sur plusieurs niveaux de la sauvegarde de l'environnementale, mais l'Etat, les institutions de recherche, les ONG nationales et internationales et les bailleurs de fonds ont des difficultés à situer leurs interventions aux niveaux réellement requis et nécessaires. L'agriculture, la gestion des ressources hydrauliques, une valorisation durable du patrimoine historique, naturel et humain restent des questions ouvertes, tout comme les questions d'ordre social qui concernent par exemple la situation de la femme et la marginalisation des jeunes.

C'est dans ce sens que la province de Tata et d'Akka va être confrontée encore aux défis inhérents aux situations de « frontière ».

## Abréviations :

ALN : Armée de Libération Nationale.

ALSM : Armée de Libération du Sahara Marocain.

ALPS : l'Armée de Libération du Peuple Sahraoui (aile militaire du FP).

FAR : Forces Armées Royales.

FLN : Front de Libération Nationale (Algérie).

FP : Front Polisario.

## Bibliographie

### Identité nationale

- Aderghal, Simenel - « *La construction de l'autochtonie au Maroc : des tribus indigènes aux paysans amazighs* », Espace, Populations, Sociétés, 2012-1 Pp. 59-72
- Anderson, Benedict - « *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* », Verso / New Left Books, 1983
- Bras, Jean-Philippe , « *Introduction : la mémoire, idiome du politique au Maghreb* », L'Année du Maghreb, IV | 2008, 5-26
- Castoriadis, Cornelius, - « *L'institution imaginaire de la société* », Seuil, 1999
- Castoriadis, Cornelius- « *Haine de soi, haine de l'autre* », Le Monde, 9. 01. 1999
- Castoriadis, Cornelius- « *La culture dans une société démocratique* », Passant n°31 [octobre 2000 - novembre 2000]
- Castoriadis, Cornelius- « *Transformation sociale et création culturelle* », Sociologie et sociétés, Volume 11, numéro 1, avril 1979, p. 33-48
- Chatterjee, Partha - « *Whose imagined Community ?* » en « *Empire and Nation* », Columbia University Press New York.
- Chivallon, Christine- « *Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson* », Presses de Sciences Po | Raisons politiques 2007/3 - n° 27 pages 131 à 172
- Favret-Saada, Jeanne. - « *La segmentarité au Maghreb* », en L'Homme, 1966, tome 6 n°2. pp. 105-111.
- Gellner Ernest, Valensi Lucette - « *Pouvoir politique et fonction religieuse dans l'islam marocain* », en Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 25e année, N. 3, 1970. pp. 699-713.
- Hajji, Mohammed - « *L'idée de Nation au Maroc et quelques uns de ses aspects aux XVIe et XVIIe siècles* », en Hesperis Tamuda, vol. IX – Fascicule I, 1968.



- Ihrai-Aouchar, Amina - « *La presse nationaliste et le régime de Protectorat au Maroc dans l'entre-deux-guerres* », en Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°34, 1982. pp. 91-104.
- Khamlichi, Mohammed - « *La mémoire et ses questionnements* » - CNDH – IER. Introduction sur l'IER.
- Maayouf, Mohamed - « *Quelques données sur...langues et discours identitaires dans le Maroc contemporain* », Esprit Critique, Été 2010 – Vol.13 N. 01
- Oiry-Varacca, Mari - « *Le “printemps arabe” à l'épreuve des revendications amazighes au Maroc. Analyse des enjeux territoriaux et politiques des discours sur l'identité* », L'Espace Politique [Online], 18 | 2012-3
- Pascon, Paul - « *Segmentation et stratification dans la société rurale marocaine* », Sociologies [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, Paul Pascon, mis en ligne le 20 février 2013, consulté le 04 mars 2014.
- Rachik, Laroui, Belal - « *Nation, nationalisme et citoyenneté* », Les cahiers bleus n° 8 – 2007, Casablanca
- Rachik, Hassan - « *Symboliser la Nation. Essai sur l'usage des identités collectives au Maroc* », Editions Le Fennec, 2003
- Rachik, Hassan - « *Identité dure et identité molle* », Revista CIDOB d'Afers Internacionals, núm. 73-74 p. 187-198.
- Rachik, Hassan - « *Les usages politiques des notions de tribu et de nation au Maroc* », en Identity, Culture and Politics, Volume 1, Number 1, January 2000.
- Roberts, Hugh - « *Perspectives sur les systèmes politiques berbères : à propos de Gellner et de Masqueray, ou l'erreur de Durkheim* », en Insaniyat n°27, janvier – mars 2005, pp. 29-54
- Stora, Benjamin - « *L'historien, un citoyen engagé* » – Revue Economica, février 2010

### Système scolaire

- Belarbi, Aicha - « *Rapport sur l'éducation des filles en milieu rural. Le cas du Maroc* », Forum consultatif international sur l'éducation pour tous, Ministère De l'Éducation Nationale Marocain, Programme Des Nations

- Unies Pour Le Développement, 7 mars 1996.
- Hajji, Mohammed - « *L'histoire du Maroc et la civilisation musulmane dans les programmes de l'enseignement* », en Hespéris Tamuda, vol. VII – fascicule unique, 1968.
- Mellakh, Kamal , « *L'expansion scolaire et universitaire au Maroc. Aspects et enjeux* ». p. 92-101 . En Vincent Geisser, Diplômés Maghrébins D'ici Et D'ailleurs .

### Akka

- Arendt, Hannah - « *Ebraismo e modernità* », Feltrinelli, Milano, 2003
- Brahim Ennouhi, initiateur du musée du Cheikh Omar à Akka », L'opinion 29 - 11 – 2012 non c'é autore (su internet solo iniziali S. A.)
- Basgane Said, « *Les juifs d' Akka* », mémoire de licence, Université d'Agadir.
- Maurice Bloch, « *Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné* », Enquête [En ligne], 2 | 1995, mis en ligne le 26 janvier 2007, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://enquete.revues.org/309>
- Cadosch Delmar M. P., « *Jewish Exile from North Africa in the Mid-Twentieth Century: a Comparative Study of the Jewish Exodus from Morocco, Algeria and Tunisia* », thesis University of Pennsylvania, 2013.
- Dadia, Joseph - « *AL'ombre Du Bani , journal d'un instituteur de campagne. Akka et sa communauté juive, l'école de l'Alliance Israélite Universelle d' Akka* », 2012.
- Jouve, Belarbi, « *Rapport Formation au diagnostic local participatif. Application à l'oasis d'Oum Laaleg* », Programme de sauvegarde et développement des oasis de Guelmin – Assa – Tata, avril 2008.
- Kenbib, Mohammed - « *Les relations entre musulmans et juifs au Maroc 1859-1945* », en Hespéris Tamuda, vol. XXII – Fascicule unique, 1984.
- Kenbib, Mohammed - « *Les juifs du Maroc pendant la deuxième guerre mondiale. La phase 1939-1942* », en Hespéris Tamuda, vol. XXXVII (1999), pp.191-205.
- Larteguy, Jean - « *La tragédie du Maroc interdit* », Les 4 fils Aymon editeurs, 1957.
- Méric, Édouard «- *Le conflit algéro-marocain* », Revue française de science

politique, 15e année, n°4, 1965. pp. 743-752.

- Oulaich, Abdelkader - articles parus sur la revue « Beni news » concernant les attaques du Polisario de 1980.

### Journaux

- « *Le petit marocain* », 3 juillet 1956.
- « *Le petit marocain* », 6 juillet 1956.
- « *Le petit marocain* », 8 juillet 1956.
- « *Le petit marocain* », 14 octobre 1956.
- « *Le petit marocain* », 20 mars 1957.

### Chants berbères

- Belatik, Atki, Chahbari, Laassali, « *Le patrimoine culturel de la région d'Akka (province de Tata)* », Rapport de mission d'inventaire du 12 au 21 mars 2003.
- El Moujahid, El Houssain - « *L'expression de l'identité dans la poésie berbère 'moderne'* », en « *Identité culturelle au Maghreb* », Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines – Université Mohammed V – Rabat, Série : colloques et séminaires n 19, 1991.
- Olsen, Miriam - « *Musique et structure formelle dans la poésie orale* », en *Asinag*, 4-5, 2010, p. 65-77.
- Olsen, Miriam - « *Chants et danses de l'Atlas (Maroc)* », Cité de la Musique, 1999.
- Oubella Brahim, « *Amarg et Asayss. Approche anthropologique des arts d'asayss d'Amazighe* ». Souss Impression, Agadir, 2012.
- Said Bilal, Ataybe Yaazi, « *Projet de fin d'étude de 3ème année de licence autour de : la chanson poétique amazighe. Exemple : « Ibn Zida »* », Université d'Agadir;

### Développement urbain

- Barathon, El Abbassi, Lechevalier - « *Les oasis de la région de Tata*

(Maroc) : *abandon de la vie oasienne traditionnelle et adaptation à la vie urbaine* », en *Annales de Géographie*, n 644, 2005, pages 449-461.

- Belatik, Atki - « *L'architecture des mosquées rurales dans la région de Tata* », Ministère des Habous, 2007. <http://habous.gov.ma/fr/component/content/article/244-architecture-des-mosqu%C3%A9es/1046-1-architecture-des-mosqu%C3%A9es-rurales-dans-la-r%C3%A9gion-detata.Html> .
- Boujrout ; Hassani - « *Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques* », *L'Espace politique* [en ligne], 5| 2008-2 .
- Cattedra, Raffaele - « *La « fabrication » du patrimoine comme construction de l'identité urbaine. L'exemple de Casablanca* » en « *Patrimoines En Situation. Constructions Et Usages En Différents Contextes Urbains* », Presses de l'Ifpo, Centre Jacques-Berque, 2010
- Cegarra, Marie - « *La mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France* » - Lille - 2001- Presses Universitaires du Septentrion.
- Galland, Blaise - « *Les identités urbaines* », *Cultures, sous-cultures et déviances*, 1993.
- Joumady, Kacem - « *Urbanisation et disparités spatiales au Maroc* », *Méditerranée*, Tome 91, 1-2-1999. Littoralisation et disparités spatiales Machrek Maghreb. pp. 93-100.
- Sauvayre ; Vanoni - « *Identites, représentations collectives et gouvernance urbaine dans les villes nouvelles* », FORS 2004

### Recherche participative

- Anadón, Marta- « *La recherche participative. Multiples regards* », Presses de l'Université du Québec, 2007
- Bourassa, Bélair, Chevalier - « *Les outils de la recherche participative* », *Education et Francophonie* », volume XXXV:2, automne 2007
- Millot, Neubauer, Storup - « *La recherche participative comme mode de production de savoirs* », *Fondation Sciences Citoyennes*, 2012-2013
- Rapanà, Francesca - « *Metodologia di ricerca partecipata* », *Ecit Trento*, Deliverable n. 6 Agosto 2005

## Documents

- Agenda 21 local, « *Profil environnemental de Tata. Synthèse* », novembre 2008 ;
- Belatik Mohamed, Atki Mustapha, Chahbari Sabah, Laassali Abderrzak, « *Le patrimoine culturel de la région d'Akka* », rapport de mission d'inventaire du 12 au 21 mars 2003 du Ministère de la Culture du Maroc ;
- Barbier, Maazouz, Gimenez, Mawois, Ndemapou - « *Étude de quatre oasis de la région de Tata. Agadir Lehna* », CNEARC 2003.
- Discours du roi du Maroc sur la Marche Verte, 5 novembre 1975 (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1751>);
- Évolution de l'offre scolaire (salles primaire, collège, lycée) et inscrits sur la période 1979-1991 ;
- Fiche technique sur le déroulement de cours d'alphabétisation au niveau de centres de formation et éducation (province de Tata) sur la période 1977-1995.
- Programmes Habitat Social de la Province Tata ;

## Contexte historique

- Akhmisse, Mustapha - « *Tata ou l'errance fugitive* », Dar Cortoba, 1990
- Bennouna M. « *Heros sans Gloire. Echec d'une revolution, 1963 – 1973* », Casablanca 2002.
- Calchi Novati G. - « *Autodeterminazione, nazione, stato: il Sahara occidentale come regola e come eccezione* », in *Afriche Orientali*, anno IV, 2002, n.1.
- Calchi Novati G. - « *Storia dell'Algeria indipendente* », Milano, 1988.
- Coquery-Vidrovitch C., Ageron C.-R. - « *Histoire de la France coloniale* », vol. III, Le déclin, Paris 1991.
- El Qadéry, Mustapha - « *L'état-national et les berbères. Le cas du Maroc. Mythe colonial et négation nationale* », thèse doctorale, Université Paul Valéry, Montpellier III, 1995.

- Gaudio, Attilio - « *Guerres et paix au Maroc (Reportages : 1950-1990)* », Ed. Karthala, 1991
- Hammam, Salih - « *La résistance marocaine à travers l'histoire ou le Maroc des résistances* », IRCAM, 2005. Articles sur littérature amazighe et résistance anticolonialiste.
- Laroui A.-« *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse* », Casablanca 1995.
- Méric E.- « *Le conflit algéro – marocain* », en *Revue française de Science Politique*, 1965, n.4.
- Olivié F.-« *La herencia de un Imperio roto. Dos siglos de política exterior* », Madrid 1999.
- Olmi G. (direction) - « *Sahara occidentale, Appunti di viaggio* », Roma, 1998.
- Ouardighi A. - « *Les énigmes historiques du Maroc Indépendant (1956 – 1961)* », Rabat, 1979.
- Park T. K., Boum A. (direction), *Historical Dictionary of Morocco*, Toronto, 2005 (2).
- Vermeren, Pierre - « *Histoire du Maroc depuis l'indépendance* », La Découverte
- Zaki, M'barek - « *Résistance et Armée de Libération* », Tanger 1987.

## Pages Internet

- Brahim T. - « *Le Temps des Anciens. De la résistance et de l'Armée de Libération Marocaine* », extraits sur Internet.
- Nouhi I., - « *Mohammed Ben Hamou et Hassan II et les raisons de cohésion* », extrait en français du livre en arabe repérés sur Internet.
- Sahara-Info, bulletin d'information, [www.sahara-info.org](http://www.sahara-info.org) .
- Sékou Ouidani A., « *L'affaire Addi ou Bihi* ».

## Les acteurs et les auteurs

### Liste des personnes interviewées

- Ait Addi, Mbarek – chercheur IRCAM
- Aitbaha, Brahim – ex président commune Addis
- Ait Elghachi, Jamâa – Directeur du nouveau lycée de Tata
- Asmhri ,El Mahfoud - chercheur IRCAM
- Aznokd, El Hossein – poète ahwache (rais dans l'ahwache)
- Basgane, Said – instituteur de langue arabe du « collège Akka », Akka (mémoire sur les juifs d' Akka)
- Belougar, Lâarbi – poète (douar elksabi-Addis)
- El bounouhi, Aiada – fille de Aicha Messaoud, présidente association Aicha Messaoud
- El Mahdi Lahbib, Moulay – Président de la commune urbaine de Tata
- El Mouloudi, Mohammed – ex directeur de l'école Nakhil
- Jâafari, Mohamed – association Targant pour le développement et la coopération (Agadir Ouzrou)
- Kamdaz, Aziza – économiste de l'internat du nouveau lycée de Tata (immigrée à Tata en 1980)
- Mbarka Zanga. - personne interviewée sur l'accès des femmes à l'éducation dans les années 60 (Akka Iznkad)
- Mhamdi, Lahcen - administrateur de la délégation de l'éducation nationale
- Mhamdi, Mohammed – ex délégué de la culture de la province de Tata.
- Naitlalaj, Elhanafi – délégué du Ministère de l'éducation nationale
- Nouhi, Brahim – ex résistant, créateur musée Akka
- Oubella, Brahim – Enseignant chercheur de la faculté Ibn Zohr (département d'études amazighes)
- Oubella, Hacham – Ex administrateur de la délégation de l'éducation nationale
- Oulaich, Abdelkader – chercheur et instituteur de l'histoire/géo du lycée El

Manssour Addahbi

- Oumlouki, Brahim – responsable diffusion radio/télé de la SNRT
- Oumsâaoud , Ali – fils de Mbarek Oumsâaoud
- Tadoummant, Boujmâa – ex maire d' Akka, chef de la division de l'économie et de la coordination de la Province de Tata, vice-président du Conseil Régional de Guelmin – Es-Smara
- Zayna Berrdouz (Président Association Tiznkad pour le développement et la coopération) Akka Iznkad

### Les auteurs

La recherche a été réalisée en collaboration avec les associations des jeunes de Tata, à savoir :

- Association de vocation Pour l'éducation Sociale (AVES)
- Association IGRAN pour le développement agricole service sociale et la recherche scientifique (douar Elksabi, commune d' Adiss)
- Forum des jeunes pour le Développement

Ont participé personnellement à la collecte des interviews ainsi qu'aux phases de réflexion, mise en forme et transformation en produit vidéo et outils éducatifs :

- Hamid El Mouaddine - Président de l'association AVES
- Adbessamad Watil - Chargé de relations publiques et communication de l'association 'Forum des jeunes pour le Développement.
- Mohamed Elkaber Ben Baha - diplômé en études linguistiques en arabe et en tamazight, Président de l'association IGRAN (Adiss)
- Abdelkader Oulaich - chercheur et instituteur du lycée El Manssour Addahbi d' Akka, qui nous a donné les informations sur les attaques du Front Polisario.
- Said Basgane - instituteur de langue arabe du « collège Akka » de Akka qui nous a donné les informations sur la communauté juive d' Akka
- Jamâa Ait Elghachi - directeur du 'nouveau lycée' de Tata, traducteur des chants traditionnels d'ahwache de Mbarek Oumsâaoud

- Brahim Oubella - enseignant chercheur de l'université d'Agadir qui nous a donné les informations sur le derst de Tata
  - Rachid Elbelghiti - Journaliste, Rédacteur web et animateur de la revue HESPRESS.COM
  - Layla Aroua - Chargée de projet appui/accompagnement d'association insertion socioprofessionnelle animation et mobilisation d'équipe
  - Mariam Ben Alioua - Chargée de recherche archiviste et documentaliste
  - Giovanna Messina - coordinatrice du siège CISS dans le Royaume du Maroc.
- 
- Francesco la Pia, (Trieste, 1985) sociopolitologue de formation, il est consultant international spécialisé dans les domaines des migrations, éducation et animation socioculturelle.
- 
- Alberto Sciortino (Palermo, 1960), politologue et économiste de formation, est le coordinateur des projets internationaux de l'ONG CISS au siège central en Italie. Il est l'auteur d'ouvrages sur l'histoire du colonialisme, les économies en développement, l'actualité de l'Afrique et des pays arabes.



### Projets au Maroc

Présent dans le pays avec ses projets depuis 2000, et depuis 2002 avec son propre personnel et un bureau à Rabat, CISS a réalisé dans le Royaume du Maroc, en partenariat avec les associations de la société civile marocaine, des interventions en milieu rural et urbain, sur les problèmes des enfants, les migrations, l'environnement, la valorisation du patrimoine historique matériel et immatériel et le renforcement de la société civile marocaine.

### 2000 – 2006 : interventions dans le nord rural

Après une petite action à l'appui de l'ONG ENDA Maghreb (8.265,00 EUR), une organisation de Rabat active dans le domaine du développement rural, qui a permis de renforcer le partenariat entre CISS et ENDA, les deux ONG ont étudiées et proposées pour un financement au Ministère italien de Affaires Etrangères un projet dans la province rurale de Taza. En 2003 a donc démarré le projet « *Agriculture Durable dans le Maghreb : initiatives locales de gestion participative des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté et contre la désertification* », réalisé dans la communauté rurale de Beni Ftah.

Le projet, achevé en 2006, a créé des activités économiques et amélioré la gestion des ressources naturelles par des interventions directes de protection, tout en favorisant la gestion durable du territoire. Dans la communauté on a créé une série de parcelles pilotes irriguées par le système de goutte à goutte, qui ont donné de bons résultats et ont généré un processus d'émulation pour l'installation de systèmes similaires. Une visite d'évaluation effectuée plus

d'un an après la clôture officielle du projet (avec une délégation de la DGCS, Novembre 2007) a montré que les unités de production dans le cadre de la cuniculture étaient toujours actives et apportaient aux familles l'augmentation prévue en termes de revenus.

Le niveau de dégradation des sols s'est amélioré à la fois pour les interventions directes de protection réalisées et parce que le processus a généré, grâce aussi à des activités de sensibilisation auprès des écoles et des communautés, une plus grande sensibilité. Parmi les activités de protection de l'environnement, la création d'un dépôt stockage de bouteilles de gaz pour la cuisson a donné des résultats directement en termes de revenus. On a réduit la coupe de bois et maintenant une famille de la zone vit de la vente du gaz et les femmes de la région ne sont plus forcées à l'alternative entre l'effort de la collecte et du transport du bois et parcourir la longue distance qui séparait leurs maisons du dépôt central (la seule raison pour laquelle le gaz n'était pas été utilisé, vu que le coût des bouteilles est abordable, même pour les ménages les plus pauvres). Enfin, également du point de vue de l'environnement, 26 maisons ont été équipées d'énergie solaire. La gestion de l'eau a été améliorée par l'aménagement des sources et des fontaines, qui donnent désormais accès à l'eau potable à 60 familles, et par la construction de citernes pour l'abreuvement du bétail.

***Appui à l'ONG ENDA Maghreb***

Financement Commission Européenne (Actions Globales 1999)

Partenaire : ENDA Maghreb, Rabat

Montant ECU : 8.265

Réalisé : 2000

***“Agriculture Durable dans le Maghreb : initiatives locales de gestion participative des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté et contre la désertification”***

Code : 6611/CISS/MAR.

Réalisé : 2003 - 2006.

Pays et région : Maroc ; province de Taza ; communauté di Beni Ftah.

Partenaire : ENDA Maghreb, Rabat

Montant : Euro 1.016.645,15.

Contribution du Ministère italien des Affaires Etrangères : Euro 504.070,41 (49,5% du total).

**2007 – 2010 : interventions sur l'enfance de la rue**

Le projet “*Appui aux initiatives de développement humain local dans la ville de Casablanca dans le domaine de l'enfance de la rue*” a eu l'ambition de soutenir, dans le contexte urbain de la ville de Casablanca, les politiques sociales de lutte contre la précarité et l'exclusion des groupes les plus marginalisés. Grâce à une équipe multidisciplinaire d'éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, enseignants, artistes et animateurs, le projet a développé des programmes de réadaptation et d'intégration sociale des groupes les plus vulnérables d'enfants. Les actions visaient d'un côté l'amélioration des conditions de vie des enfants de la rue, de l'autre l'appui à la préparation de leur projet de vie personnel, grâce à une approche psychopédagogique et socio-éducatif personnalisé et la mise en pratique d'une pluralité d'alternatives socio-professionnelles.

L'action s'est déroulé sur deux niveaux d'intervention distincts mais fortement complémentaires : un niveau local pour la prévention, la protection, la réhabilitation, l'autonomisation et la réinsertion sociale des enfants de la banlieue de Casablanca ; un niveau national pour renforcer la capacité technique des associations et les partenariats avec des institutions publiques. Le projet a appuyé les associations, leurs réflexions collectives et la mise en réseau.

L'action a été soutenue et accompagnée par des interventions dans le cadre du programme du Programme d'appui à la Société Civile (PASC) de l'Organisation des Nations Unies au Maroc (PNUD), financé par la Coopération italienne. Les trois interventions visaient à soutenir la «ferme pédagogique» pour les enfants de l'ONG Bayti dans la ville de Kenitra, les initiatives de communication pour le développement et des activités de sensibilisation ciblées sur les associations de jeunes dans le cadre de la migration des mineurs.

**“Appui aux initiatives de développement humain local dans la ville de Casablanca dans le domaine de l'enfance de la rue.”**

Financement Commission Européenne

Code : ONG/PVD/2006/118-842

Pays et région : Maroc ; Casablanca.

Partenaire : ONG Bayti, Casablanca.

Réalisé : 2007 – 2010.

Montant : 762.107 Euro.

Contribution U.E. : 570.818 Euro (74,9% du total).

**« Appui aux initiatives de développement humain local dans le domaine de l'enfance en difficultés »****Ville de Kenitra**

Financement PASC

Pays et région : Maroc ; Kenitra.

Réalisé : 2008

Montant : 79 900 euro

Partenaire : ONG Bayti, Casablanca.

**Communiquons, partageons pour le développement**

Financement PASC

Pays et région : Maroc.

Réalisé : 2008

Montant : Euro 44.000

Partenaire : ONG Tenmiya, Rabat.

**«Appui aux initiatives de prévention de la migration illégale des mineurs non accompagnés».**

Financement PASC

Pays et région : Maroc.

Réalisé : 2008

Montant : 45.000 EUR

Partenaire : ONG Tenmiya, Rabat.

**2008 – 2012 : intervention sur l'environnement oasien**

Encore dans le cadre du développement rural, CISS a réalisé, grâce à un financement de la Commission européenne, le programme “*Renforcement des capacités d'intervention des organisations de base pour la préservation des écosystèmes oasiennes*”. L'écosystème oasien est un contexte environnemental et socio-culturel unique, cruciale pour la lutte contre la désertification, mais à son tour gravement menacée par des facteurs environnementaux (changement climatique) et sociaux (abandon de l'agriculture, migrations).

Le programme, mis en œuvre dans les villes de Tata et Akka, dont le territoire est composé par différents systèmes oasiens, a cherché à répondre aux différentes menaces par l'utilisation des ressources locales, en mettant en œuvre diverses composantes d'activité :

- Un volé d'activité dans le domaine de l'utilisation des ressources en eau : études des eaux souterraines, forage de puits, l'installation de pompes solaires ;
- Un volé dans le domaine de l'agriculture : appui aux activités productives, formations spécifiques pour les agriculteurs, une expérimentation, collaboration avec l'Université de Marrakech, dans le domaine de la lutte au « bayoud » (la fusariose du palmier dattier) ;
- Un volé d'éducation environnementale, qui a impliqué les écoles de la ville de Tata dans la réalisation démonstration de jardins dans les écoles, dans des visites et réunions spécifiques ; dans un cours de formation pour les jeunes à l'utilisation des techniques audio-visuelles qui a emmené les jeunes à réaliser des films (documentaires, interviews, fiction) sur les questions environnementales ;
- Une composante de formation et d'équipement pour la production de miel ;
- Une composante d'appui à l'écotourisme, pour la création de la charte écotouristique de la région et des voyages de tourisme durable, avec des participants en provenance de l'Europe ;
- Une composante de renforcement des entités associatives engagées sur les questions environnementales, par des formations, des visites d'échange et de collecte, analyse et diffusion des bonnes pratiques dans les pays du Maghreb ;

- Une composante dans le domaine du patrimoine culturel.

Dans ce dernier secteur deux importantes interventions ont été mises en place. La première est la restauration participative de l'ancienne Kasbah fortifiée d'Agadir Ouzrou. Il s'agit d'un ancien village encore partiellement habitée, mais soumis à un fort phénomène de migration et donc à la dégradation du précieux patrimoine bâti. CISS, avec le soutien de spécialistes locaux, a réalisé la restauration des murs extérieurs et des espaces intérieurs du village, avec l'implication dans les travaux des mêmes habitants, qui de cette manière ont acquis la conscience de la valeur du patrimoine culturel où ils vivent (autrement objet d'interventions de discutables «modernisations»).

La deuxième intervention a consisté dans le lancement de la recherche archéologique sur le site du minaret almohade de la «zaouïa» de Sidi Abdellah Ben Mbark dans la ville d'Akka, qui a été suivie par l'élaboration d'un projet de restauration et le début des travaux de restauration pour les aspects de conservation, qui ensuite ont été complétés par les autorités marocaines chargées du patrimoine, sensibilisés sur l'importance historique du site grâce à cette intervention.

Parallèlement à ce projet sur les oasis, CISS a réalisé l'exposition «*Sahara - Méditerranée. Commerces, échanges et culture de l'eau*». Six panneaux, plus de 100 photographies, de petits écrans avec des vidéos, des objets de la culture matérielle, et des modèles en plastique pour éduquer à l'utilisation de l'eau, apprendre l'histoire des techniques hydrauliques dans la région méditerranéenne, redécouvrir des connaissances et des architectures pour un développement durable. «*Sahara - Méditerranée. Commerces, échanges et culture de l'eau*» est un voyage entre les deux rives de la Méditerranée, à la découverte des villes caravanières du Maghreb - du Maroc à Algérie à la Tunisie - et des similitudes qui existent entre ces villes et le sud de l'Italie, similitudes artistiques, stylistiques et de tracé urbain ainsi que dans la gestion et la culture de l'eau. Après avoir été exposé à Palerme et la Fiera del Levante de Bari, l'exposition est actuellement en exposition permanente à la Maison de la Jeunesse de Tata.

**“Renforcement des capacités d'intervention des organisations de base pour la préservation des écosystèmes oasiennes au Maroc”**

Financement Commission Européenne

Code : ENV/2005/114-657-453

Réalisé : 2008 - 2012

Pays et région : Maroc ; province de Tata, villes de Tata et Akka.

Montant : 1.547.000 Euro.

Contributo U.E: 1.236.000 Euro (80% del totale).

**Exposition : “Mediterraneo Sahara. Commerci Scambi Cultura dell'acqua”**

Financement: Fondazione Banco di Sicilia – Unione Europea

Pays et région : Maroc et Italie.

Réalisé : 2007 - 2008

Montant : Euro 71.383,00

Contributions: Commission Européenne, Euro 45.000; Fondation Banco di Sicilia, Euro 15.000

**2010 – 2012 : interventions sur les migrations**

L'objectif du projet «*Prévention des migrations illégales des Mineurs pas accompagnés*» était de contribuer à la protection des droits et des conditions de vie des enfants migrants non accompagnés par la promotion de pratiques de prévention du phénomène de l'immigration clandestine. La migration des enfants est encore considérée comme une exception à la règle, et n'est pas géré en tenant compte des droits de l'enfant ou du droit à la mobilité. Or, ces groupes représentent de nouveaux acteurs de la migration, dotés de leurs parcours de migration, leurs stratégies et leur spécificité. Avec une recherche participative sur la condition des enfants migrants au Maroc, en Algérie, France, Espagne et Italie, activités de formation, sensibilisation et animation ont été menées au Maroc et en Algérie, ainsi qu'une campagne spécifique en Italie. Parmi les produits du projet, le livre «*Les Mineurs non accompagnés migrants : un Défi pour les paie Européens*» (Karthala, Paris, 2013).



Au projet principal s'accompagne l'initiative « *Droits des migrants et altérité culturelle* », financés dans le cadre d'un programme mixte entre la Commission européenne et les Nations Unies, adressée à 15 associations locales et 1200 jeunes, dont l'objectif était la promotion des droits des migrants et des réfugiés subsahariens à travers la mise en œuvre d'activités de recherche sur le terrain, d'éducation interculturelle et en particulier la mise en œuvre et diffusion d'outils de sensibilisation. Le projet a produit le livre « *D'Une Autre à l'Afrique. Migrations subsahariennes Au Maroc* » (Karthala, Paris, 2011), une campagne de sensibilisation dans différentes régions du pays (Tanger, Oujda, Agadir, Rabat, Salé) et des ateliers de photographie et vidéo participative à qui ont participé des jeunes Marocains et des jeunes ressortissants de plusieurs pays d'Afrique.

**« Prévention de la migration illégale des mineurs non accompagnés »**

Code : DCI-Migr/2008/150-995

Pays et région : Maroc, Algérie, Italie

Partenaire : Tenmiya, Rabat. SARP, Algérie.

Réalisé : 2010 – 2012

Montant : 725.010,60 Euro

Contribution Commission Européenne: 579.283,47 Euro. Contribution Coopération Suisse : 40.000 Euro.

**“ Droits des migrants et altérité culturelle ”**

Financement : Initiative Conjointe CE – NU “Migration for Development”

Pays et région : Maroc.

Réalisé : 2009 – 2011

Montant : EUR 150.000,00.

**2009 – 2014 : renforcement de la société civile**

Le *Programme de renforcement des capacités de la société civile locale* a mis en place une coordination des ONG italiennes actives au Maroc (chef de file CISS), qui, en convention avec l'Agence de Développement Social,

a réalisé des formations au profit du tissu associatif de trois provinces et produits des manuels pratiques et une cartographie. Le but est de fournir des outils pour informer les organisations locales sur les politiques, les stratégies et les programmes nationaux et promouvoir un développement interterritorial entre l'Italie et le Maroc.

***Programme de renforcement des capacités de la société civile locale***

Financement Programme Italo Marocain de Conversion de la dette.

Convention avec l'Agence de Développement Social (ADS)

Montant géré par CISS : 70. 000,00 EUR

Pays et région : Maroc ; Provinces de Tanger, Oujda, Beni Mellal

Réalisé : 2010 – 2014.

**2013 – 2014 : valorisation de la culture immatérielle**

Le projet « *Promotion de la mémoire historique du temps récent dans la province de Tata* » est en train de réaliser une recherche participative en collaboration avec les organisations de jeunes de Tata, concernant la phase historique de l'indépendance et la construction de l'identité nationale dans les provinces du sud de la Atlas jusqu'en 1991. Une visite d'échange en Italie des associations, en coopération avec l'Association Nationale des Partisans d'Italie, et la conception de produits éducatifs pour les jeunes, accompagnent la préparation d'un parcours de la mémoire et d'un musée virtuel.

***Promotion de la mémoire historique du temps récent dans la province de Tata***

Financement Commission Européenne à travers le Conseil National des Droits de l'Homme (Maroc)

Pays et région : Maroc ; villes de Tata et Akka. Italie, ville d'Imola.

Partenaires : AMREC, Rabat ; associations locales, Tata ; ANPI, Imola (Italie).

Réalisé : 2013 – 2014.

Montant : 1.373.216 Dirham (environs 120.000 Euro)

Contribution UE : 1.000.000 Dirham (environs 92.000 Euro)

CONTACTS :

COOPERAZIONE INTERNAZIONALE SUD SUD

[www.cissong.org](http://www.cissong.org)

2a, via G. Marconi, 90141 Palermo, Italia

+39 091 6262694 fax: 039 091 347048

[info@cissong.org](mailto:info@cissong.org)

2, rue Trables, 3ème étage, appt. 7

10 000 Hassan – Rabat, Maroc

+212 (0)537206360

[marocco@cissong.org](mailto:marocco@cissong.org)

Déleguée au Maroc: Mme Giovanna Messina

# TATA - AKKA

## Frontières de la mémoire, mémoire d'une frontière

**Projet de promotion de la mémoire historique  
du temps récent dans la Province de Tata**

La province de Tata, a participé, à sa manière, à la construction de l'identité nationale marocaine. Dans l'absence de textes historiques spécifiques, une Organisation Non Gouvernementale italienne, qui intervient dans cette province avec ses projets de développement, s'est engagée, avec les associations des jeunes de la zone, dans une recherche-action participative, pour récupérer la mémoire historique de la période 1956-1991 et contribuer à la reconstructions des événements, des traditions et de la vie quotidienne.



9 789954 213605

ISBN : 978-9954-21-360-5

60 Dh - 14 Euros

